

CANADA

Pébats de la Chambre des communes

VOLUME 138 • NUMÉRO 080 • 2° SESSION • 37° LÉGISLATURE

COMPTE RENDU OFFICIEL (HANSARD)

Le vendredi 28 mars 2003

Présidence de l'honorable Peter Milliken

TABLE DES MATIÈRES

(La table des matières quotidienne des délibérations se trouve à la fin du présent numéro.)

CHAMBRE DES COMMUNES

Le vendredi 28 mars 2003

La séance est ouverte à 10 heures.

Prière

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

● (1010)

[Traduction]

LOI D'EXÉCUTION DU BUDGET DE 2003

La Chambre reprend l'étude, interrompue le 27 mars 2003, de la motion: Que le projet de loi C-28, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 18 février 2003, soit lu pour la deuxième fois et renvoyé à un comité; ainsi que de l'amendement.

Mme Bev Desjarlais (Churchill, NPD): Monsieur le Président, c'est un privilège de pouvoir parler de la loi d'exécution du budget et, au grand désarroi du parti au pouvoir j'en suis certaine, d'avoir l'occasion de commenter les lacunes du budget lui-même et l'absence des mesures requises pour améliorer la situation du pays.

Je parlerai d'abord d'un élément du budget qui se rapporte directement à mon domaine à titre de porte-parole, c'est-à-dire le financement des infrastructures, qui fait défaut dans le présent budget, comme dans les budgets antérieurs, tous ces budgets n'ayant pas engagé les sommes nécessaires sur le plan des infrastructures de transport et des autres infrastructures.

Pour ce qui est des infrastructures de transport, les municipalités, les provinces et les régions de tous les coins du pays ont demandé instamment des investissements fédéraux substantiels à ce titre. Nous avons entendu parler de nombreux cas où il était impératif d'installer des infrastructures d'adduction d'eau et des égouts, car il s'était produit certains problèmes, mais dans le cas du transport, nous savons hors de tout doute que la situation sur plusieurs routes du pays a atteint un point catastrophique et compromet même la sécurité.

Nous savons que l'augmentation du transport routier des marchandises soumet le réseau routier à des tensions accrues. L'incapacité du gouvernement à apporter ces améliorations a accru les risques pour les personnes qui empruntent les routes, pour les camionneurs et pour les personnes au volant de véhicules de plus petite taille. Au cours des dernières semaines, le gouvernement a présenté, par l'intermédiaire du ministère des Transports, l'avant-projet de sa vision des transports au Canada, intitulé *Droit devant*. J'ai déjà dit que nous allions droit devant vers le précipice, car l'infrastructure routière est tout simplement inexistante dans de nombreuses régions. Le problème est de plus en plus aigu.

On peut toujours avoir une merveilleuse vision, mais si elle ne s'appuie sur rien de concret, il ne sert à rien d'en parler avec sérieux. Or, justement, les fonds nécessaires au financement des infrastructures font défaut dans le budget.

Comme je le disais, la Fédération canadienne des municipalités avait demandé au gouvernement une participation accrue au financement de l'infrastructure municipale, afin d'améliorer le réseau routier et d'autres infrastructures. Je ne vais pas tenter de me rappeler le montant exact annoncé dans le budget, car lorsque nous avons examiné les sommes annoncées par le gouvernement au titre de l'infrastructure, nous avons constaté qu'il se livrait, comme il le fait souvent, à un tour de passe-passe, prétendant affecter telle somme à l'infrastructure dans le cadre de tel ou tel programme. En fait, le gouvernement n'investit pas autant qu'il veut le faire croire dans l'infrastructure cette année, et les sommes engagées sont loin de répondre aux besoins des Canadiens.

D'après nos calculs, compte tenu de l'aide que le gouvernement fédéral apporte, il faudrait 190 ans pour répondre aux besoins en infrastructure. Pendant ce temps, le gouvernement tente de justifier les réductions d'impôt dans de nombreux domaines, des réductions qui ne bénéficieront pas à l'ensemble des Canadiens mais, à coup sûr, à certaines entreprises. C'est décevant. Non pas que je veuille voir les Canadiens écrasés sous les impôts, personne ne le souhaite, mais les Canadiens que je connais, des gens de la classe moyenne, des propriétaires de petites et moyennes entreprises, s'ils ne refusent pas de payer leur juste part d'impôt, veulent néanmoins recevoir quelque chose en retour

Il est décevant d'entendre dire que les réductions d'impôt avantagent les grandes entreprises qui souvent n'ont même pas leur siège social au Canada et qui n'investissent pas comme elles devraient au Canada. On ne s'est pas vraiment étonné de voir le premier ministre de l'Ontario faire la même chose lors de la présentation de son budget au cours de la semaine qui vient de s'achever, sachant que l'importante société devant laquelle grande il a fait sa campagne de publicité pour le budget bénéficiera d'énormes allégements fiscaux en Ontario suite aux modifications contenues dans le budget et que cette société a largement contribué au financement du parti. C'est le choix du premier ministre de l'Ontario, mais en réalité, le budget fédéral fait la même chose dans nombre de secteurs et c'est décevant, parce que cela aura une incidence directe sur énormément de programmes un peu partout au pays.

De toute évidence, le budget laisse à désirer au chapitre des infrastructures de transport. Si le gouvernement n'envisage pas des mesures sérieuses dans de secteur, la situation continuera de se détériorer. Les municipalités et les provinces se sentiront forcées de recourir à une approche privée à péage pour le réseau routier. Les Canadiens ne veulent pas être témoins d'une telle éventualité. Tout le monde sait qu'il faut le faire, mais qu'en fait, nous n'y serions pas forcés si le gouvernement avait établi des priorités et faisait un véritable effort pour donner accès à tout le monde sans imposer des droits d'utilisation

En outre, le budget prévoit des mesures largement insuffisantes pour le logement. J'ai constaté, en lisant certains documents hier, que la Fédération canadienne des municipalités a de nouveau demandé au gouvernement de modifier la structure des hypothèques de la SCHL. C'est une pomme de discorde pour moi depuis un an environ.

En poursuivant ma lecture de la propagande de la SCHL, j'ai vu que celle-ci faisait tous ces merveilleux investissements dans différents types de logements et dans la commercialisation de logements dans le monde. Je me suis demandé ce qu'elle faisait par ailleurs pour restructurer ses hypothèques et permettre aux Canadiens de contracter des hypothèques. Pourquoi ne pas diminuer les taux d'intérêt hypothécaires au Canada afin que davantage de Canadiens puissent contracter une hypothèque? Pourquoi la SCHL n'abandonne-t-elle pas l'attitude qui consiste à soutirer le plus possible d'argent aux gens sans s'assurer que davantage de Canadiens aient accès au logement?

C'est peut-être une bonne chose de faire de la commercialisation dans d'autres pays, mais je ne pense pas que c'est ce que devrait faire la SCHL. À mon avis, la SCHL a pour fonction d'offrir de bons programmes hypothécaires afin que les Canadiens aient accès au logement. Qu'elle laisse le secteur privé s'occuper de la commercialisation. Nous avons suffisamment investi dans ces activités pour pouvoir faire de la commercialisation et la promotion de l'aspect commercial à l'extérieur du Canada. Pourquoi ne pas faire la promotion de choses qui profiteront aux Canadiens?

Je peux vous donner l'exemple de la collectivité de Leaf Rapids, au Manitoba, ville où il ne se trouve qu'une seule industrie. Lorsque la mine a décidé de fermer beaucoup plus tôt que prévu, plusieurs se sont retrouvés avec des hypothèques à payer. Certains, contrairement à d'autres, ont pu trouver du travail ailleurs, mais ils ont dû se heurter à d'innombrables obstacles; ils ont malgré tout eu l'idée et le courage d'aller chercher du travail. Ils avaient des hypothèques à Leaf Rapids. Certains ont voulu renoncer à leur hypothèque, parce qu'ils ne pouvaient plus se la permettre. Ils voulaient aller ailleurs, trouver du travail et contribuer à l'assiette fiscale du Canada. On leur a dit qu'ils devaient continuer à payer leur hypothèque à Leaf Rapids grâce au revenu qu'ils pourraient trouver ailleurs, un revenu probablement moins élevé puisqu'ils n'avaient plus l'ancienneté dont ils jouissaient auparavant. Ainsi, ceux qui ont pu trouver du travail n'étaient pas au bout de leurs peines.

On a également dit à plusieurs qu'ils pouvaient obtenir un acte de renonciation, vu la gravité de la situation; toutefois, avant de pouvoir obtenir une autre hypothèque, il leur faudrait attendre deux ans ou déposer un versement initial de 25 p. 100. Le fait est que des familles qui venaient de perdre leur revenu, et souvent deux revenus, car si l'un des parents déménage, l'autre doit suivre, essayaient d'aller ailleurs. Certains se retrouvaient dans des collectivités où ils ne pouvaient avoir de logement de location; tout ce qu'ils pouvaient faire, c'était acheter, mais ils ne pouvaient pas avoir accès à une hypothèque.

J'aimerais que la SCHL soit plus accessible et prévenante en matière d'hypothèques. Le budget n'apporte rien dans le domaine du logement abordable à l'échelle du Canada pour répondre à ces préoccupations. Il ne s'intéresse qu'à l'aspect économique de la question: «Nous allons vous faire payer jusqu'au dernier cent même si, pour ce faire, nous devons vous jeter par terre et vous marcher dessus.»

● (1015)

Je dirai qu'il y a de bons éléments dans le budget. On a signalé par exemple que le programme d'assurance-emploi pourra verser des prestations aux personnes qui veulent rester à la maison pour s'occuper d'un membre de leur famille. Ces personnes pourront donc s'absenter du travail un certain temps pour le faire, mais la période offerte fait insulte à ceux qui doivent quitter leur emploi pour s'occuper d'un membre de leur famille. Un bon nombre sont incapables de le faire, et elles veulent en avoir la possibilité. Notre système de soins de santé traverse une période difficile et nous pouvons faire appel à des membres des familles qui peuvent dispenser des soins. À dire vrai, un bon nombre de ces personnes sont des femmes. Les choses sont ainsi faites que ce sont surtout des femmes qui voulaient prendre un congé et rester à la maison pour s'occuper d'un membre de leur famille. Des hommes l'ont fait aussi, mais ce sont surtout des femmes, et leurs difficultés financières étaient extrêmes.

Ce qu'il s'agissait de faire était assez simple. Les travailleurs versent des cotisations à l'assurance-emploi. Ce n'est rien de neuf. Ils ont payé cette assurance, et ils veulent prendre un congé raisonnable pour s'occuper d'un membre de la famille qui est en phase terminale ou d'un enfant qui exige des soins de courte durée. Ce que nous demandions, c'est une contribution réelle, au moyen du programme d'assurance-emploi, pour accorder un congé raisonnable. Tout ce que le gouvernement a pu proposer, c'est une période de six semaines.

Quiconque est appelé à s'occuper de malades nécessitant des soins actifs ou en phase terminale sait que la durée des soins prodigués à ces malades est de plus de six semaines à la fois. Ce sont des défis et des émotions très difficiles à vivre pour les membres de la famille. Que propose le gouvernement? Un congé de six semaines ouvrant droit à des prestations d'assurance-emploi. Cela, de la part d'un gouvernement qui a soutiré 42 milliards de dollars de la caisse d'assurance-emploi. Puis, il se dit disposé à verser des prestations pendant six semaines. Il ne s'agit pas de prestations versées gratuitement. Pour les gens qui paient leurs cotisations, c'est une police d'assurance.

J'ai déjà signalé à un ancien ministre lors d'une discussion que tout excédent devrait servir à améliorer le régime et à augmenter les prestations comme cela se fait dans la majorité des régimes d'assurance. Pourtant, année après année, nous avons vu ce gouvernement réduire les prestations, réduire l'assurance-emploi.

Mes collègues de l'Alliance n'ont cessé de réclamer une réduction des cotisations. Le gouvernement leur a fourni les munitions, vu l'excédent accumulé dans la caisse et le non-paiement des prestations. Pour ma part, en tant que travailleuse, je n'avais aucune objection à cotiser quelques centaines de dollars par année en vue d'une police d'assurance qui me permettrait de toucher des prestations d'assurance-emploi pendant quelque temps si je venais à perdre mon emploi, si je tombais malade ou devenais handicapée ou pour toute autre raison. Je ne rechignais pas à verser mes cotisations pendant que je travaillais, sachant que je pouvais les déduire de mes impôts.

Quels avantages la réduction des cotisations apporte-t-elle à la plupart des travailleurs et, en fait, à la plupart des entreprises? D'aucuns affirmeraient qu'ils paient moins de charges sociales. Bon nombre de petites et moyennes entreprises profitent des programmes de formation auxquels elles ont accès par l'intermédiaire des fonds des ressources humaines et d'assurance-emploi. Ce n'est pas comme si les cotisations au régime d'assurance-emploi ne bénéficiaient à personne.

Comme je l'ai souligné, à l'époque où j'étais travailleur, il ne me faisait rien de souscrire une police d'assurance avec garantie. Je ne voyais pas là une taxe. C'était une police d'assurance, au même titre que ma police d'assurance-vie. Je paie un montant donné pour que, si jamais je meurs subitement dans un accident, une somme précise soit versée à ma famille. Si la chance veut que je n'aie jamais besoin de cette police d'assurance-vie, je dis bravo, les choses ont bien tourné. Je ne vais pas demander un remboursement, car je reconnais que c'est une police d'assurance.

C'est ce que l'assurance-chômage était censée être, une police d'assurance à laquelle les gens pourraient faire appel en période difficile. Toutefois, il y a eu maintes et maintes réductions du programme d'AE et des prestations, quelques légères réductions des cotisations à la suite des pressions exercées et un excédent de 42 milliards de dollars, alors que la plus grande partie de l'argent aurait dû être consacrée au versement de prestations d'AE afin que les femmes et d'autres membres de la famille souhaitant le faire puissent demeurer à la maison pour s'occuper d'une personne malade ou mourante.

Une autre possibilité aurait dû être offerte dans le cadre du programme d'AE. Nous l'avons déjà demandée auparavant. Des personnes ayant été sur le marché du travail pendant cinq, dix ou quinze ans n'ont jamais eu à demander de l'assurance-emploi, même pour de petites choses, mais ainsi va la vie. Elles ont contribué au régime d'AE, et il se peut qu'elles désirent tenter quelque chose de différent, comme améliorer leur formation. Je souligne que ce sont des infirmières canadiennes qui, les premières, ont porté ce fait à mon attention. Après avoir travaillé pendant cinq ou dix ans dans un certain secteur du nursing, elles voulaient avoir la possibilité d'améliorer leur formation professionnelle ou de faire quelque chose de légèrement différent, comme prendre une année sabbatique pour suivre un autre genre de formation. Elles voulaient avoir la possibilité de bénéficier de l'AE, un régime d'assurance auquel elles ont contribué année après année.

Le gouvernement a-t-il offert l'une ou l'autre de ces possibilités? Il y a lieu d'améliorer les services de santé au pays. Nous avons besoin d'un nombre accru de personnes formées. Le gouvernement a-t-il offert aux infirmières, ou encore à d'autres travailleurs du Canada, la possibilité d'améliorer leur formation professionnelle? Non. Il leur a plutôt dit: «Nous avons un excédent de 42 milliards de dollars et nous voulons nous en servir pour accorder un allégement fiscal à quelqu'un d'autre, peut-être à Bombardier, à Groupaction, peu

Initiatives ministérielles importe. Nous voulons nous assurer qu'ils bénéficient tous d'un allégement fiscal».

• (1020)

Toutefois, on ne veut pas offrir de meilleures prestations ni de meilleures possibilités aux travailleurs canadiens qui ont contribué à ces fonds. Ça ne serait pas leur donner quelque chose gratuitement. Ils auraient accès à ces fonds parce qu'ils ont contribué à cette assurance. Ça, ça aurait été un programme d'AE bonifié. C'est ce qu'aurait fait un bon gouvernement, un gouvernement compatissant, un gouvernement qui a une conscience et qui se soucie de ses administrés. Ce n'est pas le cas de ce gouvernement avec ce budget. Il est extrêmement décevant qu'il n'ait même pas pris la peine d'y penser, alors qu'il aurait pu le faire avec les 42 milliards de dollars qui se trouvent dans le fonds de l'AE.

Au cours de la dernière semaine, je crois, un autre problème concernant l'AE a fait surface. Les agents de bord, selon moi, ont toujours fait partie de l'équipage. Quand un avion s'écrase, on s'attend à ce qu'ils soient les premiers à nous porter secours. J'ai toujours dit que ça me dépassait qu'on puisse penser qu'ils ne risquaient pas autant que les passagers d'être blessés. Et pourtant, on compte sur eux pour réagir en cas d'urgence. Et voilà que les agents de bord ne font soi-disant pas partie de l'équipage. Parce qu'on considère qu'ils ne font pas partie de l'équipage, cela a changé la façon dont l'ADRC et les Ressources humaines leur permettront de toucher des prestations de l'AE.

Les contrats des agents de bord diffèrent d'une compagnie aérienne à l'autre. Je trouve ça pénible d'avoir à le dire et décevant d'avoir à le rappeler sans cesse au gouvernement, mais une fois de plus ce sont surtout des femmes qui vont avoir des difficultés à toucher des prestations d'AE, même pour les congés de maternité, et ce, à cause de la manière dont le gouvernement calcule leurs heures.

Sans même entrer dans les détails du calcul des heures de travail des agents de bord, nous savons tous que lorsqu'on monte à bord d'un avion, il part à une heure donnée. Les agents de bord sont là et s'occupent de nous, réconfortent un parent qui peut-être est un peu nerveux ou offrent de l'aide, le cas échéant. Si l'avion est retardé et immobilisé au sol, cela ne compte pas comme des heures de vol pour les agents de bord. Il y a dans leur contrat des dispositions qui font que ces heures sont traitées différemment. Toutefois, le gouvernement refuse de le reconnaître. Il ne tiendra compte que des heures de vol sans se préoccuper des contrats des agents de bord qui précisent les conditions dans lesquelles elles sont comptées comme des heures de travail. Le résultat, c'est que les agents de bord ne pourront pas recevoir de prestations de l'AE.

Nous nous occupons encore de ce dossier et j'espère que le gouvernement aura la décence et la force morale de reconnaître que toutes les heures travaillées par les agents de bord, même lorsqu'ils doivent parfois attendre pendant une heure et demie le décollage de l'avion, doivent compter pour le calcul de leur droit aux prestations d'assurance-emploi.

Je sais que j'ai très peu de temps pour aborder toutes les questions que je voulais soulever. Dans les deux minutes qu'il me reste, permettez-moi d'en mentionner une ou deux.

Je voulais parler de l'accès des personnes âgées aux pensions. Encore là, tout gouvernement doté d'une conscience n'établirait pas une règle qui lui permet de refuser de verser aux personnes âgées la pension à laquelle elles ont droit si elles n'en font pas la demande dans les délais prescrits.

Les personnes âgées sont les membres les plus vulnérables de notre société à cause des compressions que le gouvernement a imposées dans le financement des soins de santé, du logement et dans bien d'autres domaines. Les aînés ont consenti d'énormes sacrifices pour la société canadienne et ont travaillé inlassablement pour nous offrir de bons programmes. Les personnes âgées ont appuyé les soins de santé au fil des ans. Elles ont également financé le Régime de pensions du Canada que nous connaissons. Que fait le gouvernement? Il leur dit qu'il ne leur versera pas la pension à laquelle elles ont droit si elles n'en font pas la demande dans les délais prescrits. Ces Canadiens touchent entre 15 000 \$ et 16 000 \$ par année et le gouvernement s'attend à ce que cela leur suffise et refuse de leur verser un montant supplémentaire.

Cela est tout à fait inadmissible de la part d'un pays généreux et plein de compassion comme le Canada. Même si cela est acceptable aux yeux du gouvernement du Canada, ce ne l'est pas aux yeux des Canadiens. Aux prochaines élections, j'espère que les Canadiens n'oublieront pas les décisions qu'aura prises le gouvernement dans un certain nombre de domaines.

● (1025)

M. Bryon Wilfert (secrétaire parlementaire du ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, je remercie la députée de son intervention. Je souligne que, dans le budget, le gouvernement s'est occupé des familles, des collectivités et des Canadiens ordinaires. Nous l'avons fait d'une manière financièrement responsable. Encore une fois, nous n'avons aucun déficit et notre budget est équilibré pour une sixième fois d'affilée, et même plus. Nous avons été en mesure de nous occuper du système de santé.

Je sais que le système de santé préoccupe beaucoup la députée. Un montant de 34,8 milliards de dollars y sera investi sur cinq ans. Nous avons ramené à 1,98 \$ les cotisations au programme d'assurance-emploi et la commission envisagera de modifier le programme. Je sais que cela préoccupe également la députée.

Nous sommes préoccupés par le fait que les collectivités ont besoin d'aide. Avec le Fonds pour l'infrastructure stratégique et le Fonds national pour l'infrastructure, les provinces et les collectivités assureront un financement en ce sens.

Les gouvernements sont élus pour au plus cinq ans. Au cours de cette période, ils font des investissements ciblés et ce, d'une manière financièrement responsable.

La député pourrait-elle commenter la question de la pauvreté des enfants et les contributions importantes que le gouvernement entend faire, dans ce budget, à l'égard des pauvres et des familles défavorisées? Pourrait-elle dire comment ces contributions se répercuteront sur les localités de sa circonscription, notamment?

● (1030)

Mme Bev Desjarlais: Il ne fait aucun doute, monsieur le Président, qu'il y a beaucoup de travail à faire. Il ne fait aucun doute non plus qu'il y a beaucoup de choses qui ne doivent pas être faites. Très franchement, les priorités du gouvernement dans certains secteurs ont été très mal placées .

Personne n'a voulu dire que nous ne voulons pas nous débarrasser de la dette et du déficit. C'est bien sûr ce qu'un gouvernement doit faire. Toutefois, en bout de ligne, ce sont les Canadiens qui font les frais de ces économies et non le gouvernement avec ses combines et ses artifices de comptabilité. Les Canadiens ont perdu beaucoup de services. La plupart des Canadiens n'ont pas profité de réductions d'impôts, de cotisations ou d'autres choses de ce genre.

Il ne fait aucun doute qu'il y a beaucoup de travail à faire, mais on a également gaspillé beaucoup d'argent des fonds publics. Je crois que c'est ce qui est arrivé avec le registre des armes à feu et je ne parle pas du contrôle des armes à feu. Ce sont deux choses bien différentes. J'appuie entièrement le principe du contrôle des armes à feu. On aurait toutefois pu faire beaucoup mieux pour assurer la sécurité des Canadiens en effectuant un bon contrôle des armes à feu, plutôt que de gérer d'aussi mauvaise manière un registre des armes à feu ou d'adopter tout ce processus d'enregistrement des armes à feu qui n'était, à mon avis, qu'un leurre pour apaiser certaines personnes en leur donnant l'impression que ce registre leur garantirait une certaine sécurité, alors qu'il n'en était rien.

Puis, il y a eu tout cet argent gaspillé dans le scandale de Groupaction. Lorsque les Canadiens entendent dire «Ce n'était qu'un milliard de dollars, un petit gaspillage ici et là et cette initiative était nécessaire», ils se disent que cet argent aurait pu être beaucoup plus utile à certaines collectivités pauvres où il aurait permis entre autres de financer le logement, la création d'écoles, le développement de l'infrastructure et les routes. On aurait pu faire tellement de choses.

Il est bien de dire que nous faisons ceci ou cela, mais année après année, le gouvernement exerce tellement de compressions qu'on aurait certainement pu faire beaucoup mieux. Nous devons voir à ce que les fonds soient versés là où ils sont le plus utiles, mais ce n'est pas ce qui se passe à l'heure actuelle.

[Français]

M. Marcel Gagnon (Champlain, BQ): Monsieur le Président, j'ai écouté avec beaucoup d'attention la députée de Churchill qui a touché, selon moi, à des points extrêmement importants et qui les a très bien exprimé.

Je voudrais lui poser quelques questions, parce qu'elle a parlé de la pauvreté. Elle a aussi parlé entre autres des personnes âgées, à savoir celles que l'on privait du Supplément de revenu garanti à cause d'un manque d'information.

Je voudrais lui demander si elle trouve normal—et il y a aussi la caisse de l'assurance-emploi—que le gouvernement se vante de réduire la dette de l'État en prenant l'argent qui appartient aux travailleurs, aux chômeurs et aux personnes âgées. Je sais que quelques milliards de dollars appartiennent aux travailleurs et non pas à l'État. Celui-ci n'a pas mis un sou dans cette caisse. Cet argent appartient aux travailleurs. Ainsi, quelque trois milliards de dollars appartiennent aux personnes âgées qu'on a privées du Supplément de revenu garanti.

Trouve-t-elle normal que cet argent serve à payer la dette de l'État, alors que ce ne sont pas ces personnes qui ont endetté l'État. Je voudrais connaître sa réaction à cet égard.

[Traduction]

Mme Bev Desjarlais: Monsieur le Président, je sais que le député a travaillé très fort sur la question du supplément de revenu garanti. Il a fallu harceler le gouvernement sans répit durant trois bonnes années avant que celui-ci ne fasse même l'effort d'informer les personnes âgées que ces montants auraient dû leur être versés. Le gouvernement a invoqué tous ces arguments, y compris celui selon lequel il ne pouvait violer la vie privée des gens en informant les personnes âgées du fait que cet argent leur appartenait en propre.

Quel acte d'omission, quel mensonge par omission, quel acte d'omission tout à fait répréhensible! La façon employée par le gouvernement pour contourner la question confirme aux Canadiens que les gouvernements n'agissent pas dans les meilleurs intérêts des gens

Les députés auraient de la difficulté à trouver une poignée de Canadiens qui pensent qu'il faudrait une adopter une disposition portant que si des Canadiens âgés n'ont pas présenté une demande à temps, ils ne toucheront pas cet argent. Si les députés peuvent trouver une poignée de Canadiens qui pensent ainsi, j'aimerais que ceux-ci viennent dire aux Canadiens qu'ils sont d'accord avec le gouvernement que si des personnes âgées n'ont pas présenté une demande à temps pour obtenir cet argent, celles-ci ne devraient pas toucher ces montants. S'il y a des gens qui pensent de la sorte, j'aimerais les voir.

Personne ne pense que les personnes âgées ne devraient pas recevoir cet argent, même si elles ont attendu 10, 15 ou 20 ans pour présenter une demande. Ces personnes méritent incontestablement cet argent et le gouvernement devrait le leur remettre.

(1035)

M. Keith Martin (Esquimalt—Juan de Fuca, Alliance canadienne): Monsieur le Président, la députée néo-démocrate a abordé un certain nombre de points très intéressants. Je veux m'attarder sur l'intérêt qu'elle porte aux plus démunis de notre société.

La députée a mentionné à juste titre que, compte tenu de la structure du régime fiscal, le gouvernement pénalise injustement les pauvres et ceux qui sont en difficulté dans un contexte de plus en plus difficile.

J'ai une question simple à poser à la députée. Serait-elle d'accord pour que l'on modifie le régime fiscal de telle sorte que tous ceux et celles qui ont un revenu annuel inférieur à 20 000 \$ ne paieraient aucun impôt fédéral? Selon moi, une personne ne peut joindre les deux bouts avec un revenu annuel inférieur à 20 000 \$. Pourquoi le gouvernement enlève-t-il de l'argent à ces personnes pour ensuite leur en redonner à grands frais?

Mme Bev Desjarlais: Monsieur le Président, je crois que les motifs du gouvernement sont clairs. Il doit continuer de collecter des fonds pour compenser les allégements qu'il consent aux contribuables les mieux nantis.

Lorsque des sociétés qui font des milliards de dollars bénéficient d'un allégement fiscal, le gouvernement doit faire en sorte de récupérer son manque à gagner quelque part. Il le récupère auprès des contribuables qu'il peut harceler à tout jamais parce qu'ils lui doivent 50 dollars. Pourtant, les sociétés qui doivent 200 000 \$, 300 000 \$, voire un million de dollars, au gouvernement peuvent s'en tirer du fait que leur dette est trop compliquée à recouvrer.

Le gouvernement collecte les fonds auprès d'une foule de petites gens. Il est évident que cela est inacceptable. Notre système fiscal doit être modifié.

Si je ne m'abuse, le Nouveau Parti démocratique est d'avis que ce montant devrait être de 15 000 \$. Je suis heureuse d'entendre mon collègue de l'Alliance parler de 20 000 \$. Il est évident qu'un changement s'impose. Les gens doivent pouvoir gagner leur vie, avoir un revenu qui leur permette de combler les besoins de base que sont le chauffage, l'eau, la nourriture, le logement et l'habillement. Il n'est pas question de l'achat d'un téléviseur à écran géant ou d'une nouvelle voiture à toutes les deux semaines. Il n'est pas question de cela. Il est question des besoins de base.

Nombre de ces gens sont des aînés, les mêmes à qui le gouvernement refuse de rendre cet argent.

M. Pat Martin (Winnipeg-Centre, NPD): Monsieur le Président, j'ignore si je serai en mesure de rendre justice à cette question en si peu de temps.

Le ministre des Finances aurait pu annoncer un petit ajustement qui aurait aidé des milliers de Canadiens. La période de l'année la plus coûteuse pour la famille canadienne moyenne est celle où elle doit payer les coûts élevés du chauffage. C'est aussi à peu près à la même période, soit plus ou moins au cours des huit premiers mois de l'année, que la même famille, dans bien des cas, doit verser ses cotisations d'assurance-emploi et au RPC. Les travailleurs profitent en effet d'un congé aussitôt que le taux maximal de cotisations est atteint.

Ne serait-il pas mieux avisé de déplacer cette période pendant laquelle le gouvernement recueille les cotisations à l'assurance-emploi et au RPC, afin que les mois où les coûts du chauffage et de l'essence font grimper les dépenses soient ceux où les Canadiens sont exempts des cotisations susmentionnées? Le gouvernement pourrait commencer à recueillir ces cotisations le 1^{er} avril, au lieu du 1^{er} janvier. Ainsi, les Canadiens n'auraient pas à faire des cotisations à l'assurance-emploi et au RPC pendant les mois les plus coûteux au plan énergétique.

La députée serait-elle d'accord avec cela?

Mme Bev Desjarlais: Monsieur le Président, c'est une excellente idée. Voilà qui démontre que le NPD n'est pas là, comme disent les gens, juste pour réclamer des allégements. Il y a des solutions pleines de bon sens qui ne diminueront en rien les recettes du gouvernement fédéral

Je pense que le gouvernement veut seulement tirer profit d'intérêts supplémentaires, sur les dos des gens aux moyens limités. Dans un pays comme le Canada, nous savons que les coûts du chauffage sont beaucoup plus élevés pendant ces mois. Les changements climatiques ne nous permettent pas encore de jouir d'une température de 20 degrés celsius à l'année longue.

Il reste qu'on aurait pu prendre certaines mesures, et je ne parle pas de changements radicaux, sauf que le gouvernement n'appréciait pas le fait qu'elles auraient profité à un grand nombre Canadiens ordinaires, plutôt qu'aux classes privilégiées.

M. Loyola Hearn (St. John's-Ouest, PC): Monsieur le Président, je vais partager le temps mis à ma disposition avec le député de Brandon—Souris.

Je tiens à revenir sur l'observation que vient de faire la députée néo-démocrate ainsi que sur la question du député d'Esquimalt—Juan de Fuca. Tous deux parlent de hausser le niveau d'exemption dans le calcul de l'impôt sur le revenu. Non seulement nous approuvons cela, mais nous l'avons nous-mêmes recommandé.

Trop de Canadiens vivent d'un revenu fixe et très faible et doivent très souvent avoir recours à l'aide sociale. Comme l'a dit le député d'Esquimalt—Juan de Fuca, le gouvernement donne d'une main, avec l'aide sociale, ce qu'il prend de l'autre, avec l'impôt. Cela n'a aucun sens. Il vaudrait mieux pour les personnes en question qu'elles puissent gagner et garder de quoi vivre dignement.

Le coût de la vie au Canada et dans le monde entier a atteint des sommets vertigineux. Or, on n'a pas rajusté le taux d'exemption en fonction des dépenses et des besoins de la famille canadienne moyenne. Le gouvernement devrait certes y songer.

La députée néo-démocrate de Churchill parle des personnes âgées. Celles-ci constituent probablement un des deux groupes que le gouvernement oublie complètement.

Tout à l'heure, en parlant du budget, j'ai dit qu'il fallait investir dans la jeunesse, dans l'éducation, qu'il fallait éduquer nos jeunes afin qu'ils puissent un jour contribuer à la société au lieu de compter éternellement sur le système parce qu'ils n'ont pas d'instruction. C'est facile à comprendre. Des jeunes bien instruits sont un atout pour la société.

Toutes les statistiques montrent que les individus ayant suivi un enseignement postsecondaire et obtenu des diplômes sanctionnant des études supérieures sont mieux placés pour trouver du travail. S'ils n'ont pas les moyens de fréquenter un établissement d'enseignement postsecondaire, ils n'ont d'autre choix que d'aller sur le marché du travail. De nos jours, les emplois sont souvent de nature intermittente et les personnes qui les occupent finissent par avoir recours à l'assistance sociale ou à l'assurance-emploi. En outre, comme ils n'ont pas les moyens de s'occuper de leur personne, leurs frais de santé connaissent une escalade.

Deux choix s'offrent à nous. Faire un investissement initial et demander à la population de contribuer, ou ne pas investir, ce qui aurait pour conséquence qu'une grande proportion des citoyens se verraient obligés, pour le reste de leur vie, sans qu'ils y aient été le moindrement pour quelque chose, mais du seul fait de leur situation financière ou de leur lieu de vie, de faire appel au système de sécurité sociale bien plus qu'ils n'y cotiseront.

L'autre groupe est celui des personnes âgées. Ces personnes sont nombreuses, surtout dans les régions rurales, à ne toucher que des revenus fixes et la pension de vieillesse. Beaucoup n'ont absolument rien d'autre. Si ces personnes ont travaillé dans le secteur privé, elles ne reçoivent probablement pas d'autre pension, si ce n'est la petite pension du RPC, qui est d'un montant dérisoire. À l'époque, beaucoup de personnes aujourd'hui âgées, surtout les femmes, restaient essentiellement à la maison pour y élever les enfants. Par conséquent, elles ne touchent pas les prestations du Régime de pensions du Canada.

Ces personnes vivent de revenus fixes modestes, lesquels n'ont pas été le moindrement augmentés depuis fort longtemps pour suivre la rapide évolution à la hausse du coût de la vie au Canada. Pourtant, nous attendons de ces personnes qu'elles se paient logement, nourriture et vêtements, qu'elles assument les coûts très lourds de leurs soins de santé, notamment le coût des médicaments qui ne sont pas couverts par l'assurance-maladie, et nous ne faisons rien pour les aider, alors que ce sont ces personnes qui ont bâti le pays. Ce sont ces gens que nous devrions aider. Nous ne l'avons pas fait, mais il est grand temps d'y voir.

● (1040)

Permettez-moi d'aborder quelques autres sujets de préoccupation. La dernière fois que j'ai pris la parole, j'ai reconnu que l'on doit au gouvernement certaines des innovations que contient le budget. Je crains cependant, et je sais que d'autres partagent mes craintes, qu'il ne s'agisse que d'annonces faites pour la galerie et que, à l'analyse, il se révélera que leur mise en oeuvre s'échelonnera sur trois, cinq et dix ans. Entre-temps, les sommes en question auront perdu beaucoup de leur valeur. Quand on regarde le processus de mise en oeuvre, la bureaucratie et ce qu'on doit payer les publicitaires pour faire la promotion des programmes, cela ne laisse pas grand-chose pour les personnes qui sont censées bénéficier de ces programmes. Ce n'est pas tant ce qui se trouve dans le budget que ce qui ne s'y trouve pas qui est important.

Notons une chose intéressante à propos des programmes et de ce que coûtent les nouveaux programmes: le gouvernement annonce la modification d'un programme existant ou la création d'un nouveau programme, mais en même temps, il s'empresse d'ordonner à ses ministères de réduire leurs dépenses de programme d'un milliard de dollars. Il vient de le faire, il y a quelques jours de cela. Il a fixé un délai que les ministères doivent respecter. Les promesses portent sur de longues périodes de temps, périodes durant lesquelles des montants peuvent être réaffectés, retirés ou autrement modifiés. Beaucoup de qui est promis dans le budget l'avait déjà été dans le passé—en fait, chaque fois que le gouvernement fait une annonce. Par contre, la réduction d'un milliard de dollars est immédiate.

Par exemple, certains programmes au ministère des Pêches et des Océans sont réduits de 17 millions de dollars. Ce ministère réclame des fonds supplémentaires depuis 10 ans. Le gouvernement a commencé à sabrer dans le budget de ce ministère dès son arrivée au pouvoir. La Garde côtière est au fond de l'abîme. Les navires n'ont même pas les moyens d'acheter du carburant pour pouvoir faire leur travail et doivent rester au port.

Nous avons des préoccupations en matière de sécurité dans ce pays, et personne ne s'en occupe. Nous avons des problèmes d'infrastructure, et les gens du ministère ne se gênent pas pour dire ouvertement au gouvernement et au pays tout entier pendant les audiences qu'il faudrait 400 millions de dollars pour remettre nos installations en état. Environ 21 p. 100 de nos quais ne sont pas sûrs pour les utilisateurs.

Puis, évidemment, il y a le Secteur des sciences. Le CCRH a fait, il y a deux jours, des recommandations concernant les stocks de morue, et il en a fait d'autres hier concernant la morue du Nord. Il dit essentiellement au gouvernement que ces stocks de morue n'augmentent pas. En fait, la morue du Nord est pratiquement inexistante, soit moins de 1 p. 100 de la biomasse qui existait il y a 15 ans. Il nous dit aussi que nous ne savons pas grand-chose de ce qui se passe dans l'océan simplement parce que nous n'avons pas assez de données scientifiques. C'est inexcusable. Nous avons besoin de plus d'argent pour nous attaquer à ces problèmes. Nous n'avons pas besoin d'un gouvernement qui dit aux ministères, dans le dos de tout le monde, de sabrer dans des programmes comme la recherche scientifique.

Une des mesures que le gouvernement peut prendre pour aider le pays à prospérer, pour aider les petites entreprises et les entreprises en général, et pour générer l'argent qui pourra aider les personnes âgées, les étudiants et nos scientifiques, c'est alléger la bureaucratie. Nous avons une bureaucratie qui est trop lourde. Plus le système est compliqué, plus les bureaucrates garderont leurs emplois longtemps.

Nous devons rationaliser la prestation des services. Nous devons avoir une approche à guichet unique. Il n'est pas nécessaire qu'on doive s'adresser à 13 endroits différents pour obtenir des permis d'exploitation de nos minéraux ou de nos ressources extracôtières. Nous devons alléger la bureaucratie et laisser au secteur privé le soin de créer des emplois et de créer le genre d'économie qui peut aider ceux qui en ont besoin.

● (1045)

M. Bryon Wilfert (secrétaire parlementaire du ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, comme le député, je reconnais que la réduction des tracasseries administratives reste une préoccupation du gouvernement. Ce dernier est en train de créer une nouvelle culture de la transparence et de l'obligation de rendre compte. Plus nous pourrons agir dans ce domaine, le mieux ce sera pour l'ensemble des Canadiens.

Le gouvernement a présenté un budget non déficitaire. La dette nationale continue de baisser, passant de 71,5 p. 100 il y a cinq ans et demi à 44,5 p. 100 maintenant, et ce n'est pas fini. Nous pouvons apporter une aide importante à nos partenaires des provinces au titre des soins de santé, cette contribution représentant 34,8 milliards de dollars sur cinq ans.

Il y a les questions d'infrastructure. Il est vrai, comme le député l'a dit, que le gouvernement a repris le programme d'infrastructure de la Fédération canadienne des municipalités et qu'il a fourni du financement pour le port de St. John's, pour Halifax, pour les routes et ainsi de suite. Le gouvernement a repris un programme qui stagnait lorsque le cinquième parti était au pouvoir et il a mis en oeuvre trois programmes successifs d'infrastructure nationaux.

Nous assurons un financement en ce sens en travaillant avec nos partenaires des provinces et des municipalités. Ce financement est important. Il ne s'agit pas uniquement de fonds fédéraux; il y a aussi des fonds des provinces et des municipalités. J'aimerais que le député parle des répercussions positives que le programme national d'infrastructure pourrait avoir sur le port de St. John's qui, je le sais, préoccupe le maire de cette ville. J'ai parlé de cette question au maire. Je suis certain que le député verra cela comme une amélioration pour sa collectivité.

● (1050)

M. Loyola Hearn: Monsieur le Président, permettez-moi en premier lieu d'aborder les aspects positifs de la question. Le député a parlé du financement du port de St. John's. On s'est beaucoup battu pour obtenir ce financement qui s'impose depuis longtemps et qui est maintenant promis. Espérons que cette promesse sera tenue.

Néanmoins, je souligne que les fonds proviennent d'un programme spécial en dépit du fait que d'anciens ministres aient affirmé à la Chambre qu'ils devaient provenir du programme d'infrastructure régulier. Il n'est pas possible de prendre 100 millions de dollars du fonds régulier des infrastructures pour un seul projet et s'attendre à tout ce qui doit être fait le soit effectivement.

Si le député prend la peine de consulter le hansard, il constatera que, plusieurs mois avant la mise en place du nouveau programme, un député a souligné au ministre des Finances la nécessité d'un nouveau programme spécial pour les grands projets. Il verra que c'est moi qui ai fait cette recommandation ici même et que, de ce fait, un certain mérite me revient.

Le député a parlé de transparence et de reddition de comptes. Ce sont de belles notions. Le gouvernement doit agir de façon transparente et rendre des comptes. Or, nous avons vu ce qu'il a fait, il y a quelques jours, afin que des crédits additionnels de 59 millions de dollars soient accordés pour l'administration du registre des armes à feu, et je ne parle pas des frais connexes.

Il est assez clair que le premier ministre a fait claquer son fouet et qu'il a tordu des bras pour que le députés viennent à la Chambre. Il les a menacés de les expulser du caucus ou de convoquer une élection où nombre d'entre eux ne pourraient se présenter. En bref, le premier ministre les a forcés, contre leur volonté et contre celle des Canadiens, à voter en faveur de ce financement. Cette manoeuvre s'est avérée fort transparente, mais laisse certainement à désirer au chapitre de la reddition de comptes.

Le député a également parlé d'équilibre budgétaire et de financement des soins de santé. Si le gouvernement a réussi à équilibrer son budget, c'est d'abord parce qu'il ne redonne qu'une portion de l'argent qu'il perçoit et ensuite parce qu'il tire des recettes appréciables du libre-échange et de la TPS. À l'heure actuelle, comme le gouvernement exige des compressions dans les program-

mes, DRHC réduit ses services dans les secteurs ruraux du Canada et fait des entourloupettes avec les bureaucrates locaux. C'est peut-être de la transparence, mais ce n'est certainement pas de la reddition de comptes. Oui, le gouvernement a réussi à équilibrer son budget, mais il l'a fait aux dépens des Canadiens qui ont vraiment besoin d'un coup de main.

M. Keith Martin (Esquimalt—Juan de Fuca, Alliance canadienne): Monsieur le Président, mon collègue du Parti conservateur brandit un des épouvantails de la Chambre, soit l'utilisation rationnelle des fonds publics. Il suffit de penser à divers exemples, de Groupaction aux dépenses destinées à avantager certaines régions, pour s'apercevoir que l'argent du contribuable est investi dans des circonscriptions politiquement difficiles, dans l'intérêt du parti au pouvoir.

Il faut évidemment que les choses changent car, au bout du compte, cet argent est celui du contribuable et pas le nôtre. Que ferait le député pour assurer une plus grande transparence et une meilleure utilisation de l'argent du contribuable de la part de la Chambre?

M. Loyola Hearn: Monsieur le Président, c'est au gouvernement qu'il revient de répondre à l'excellente question du député.

Les deux mots utilisés sont «reddition de compte» et «transparence». Ce sont les Canadiens majeurs qui nous élisent pour adopter les règles, les règlements et les lois qui régissent notre pays. Nous sommes ici également pour gérer les fonds que nous percevons des contribuables et qui sont dépensés dans leur intérêt.

On pourrait le faire et on devrait le faire comme on le faisait auparavant. Le budget présenté par un gouvernement doit tenir compte des besoins des Canadiens exposés collectivement par ceux qui siègent dans cet endroit. Le budget devrait être examiné à la loupe et débattu ici même dans cette Chambre ou, à fond, en comité. Ce qui se passe aujourd'hui, c'est que le gouvernement présente un budget à toute allure et oblige ses députés, sous la menace de l'exclusion, à voter des fonds comme ceux prévus pour le registre des armes à feu. Personne n'est renseigné comme il le faudrait.

C'est ici même que ces questions devraient faire l'objet d'un débat approfondi pour que les Canadiens puissent tenir le gouvernement responsable, tout comme les députés qui les représentent.

• (1055)

M. Pat Martin (Winnipeg-Centre, NPD): Monsieur le Président, j'ai beaucoup apprécié le discours du député de St. John's-Ouest. Il a soulevé de nombreux points valables. J'aimerais savoir ce qu'il pense d'un point que j'ai soulevé plus tôt.

Je me demande s'il est prêt à convenir qu'il s'agit d'une négligence ou d'une omission et qu'une simple décision administrative de la part du ministre des Finances aurait pu régler la question. Afin de venir en aide à des milliers de Canadiens aux prises avec des frais de chauffage qui montent en flèche, il aurait pu modifier le calendrier des cotisations aux régimes d'assurance-emploi et de pension du Canada pour que les versements commencent le 1^{er} avril. Comme tout le monde le sait fort bien, bon nombre de gens atteignent le maximum des cotisations qu'ils ont à verser au bout d'environ huit mois.

Ne pourrait-on pas venir en aide aux familles en faisant ce simple changement administratif? Le député est-il disposé à se joindre à moi pour exhorter le gouvernement à le faire?

Article 31 du Règlement

M. Loyola Hearn: Monsieur le Président, je suis d'accord avec le député et je n'ai aucune hésitation à demander au gouvernement de le faire. Il s'agit de modifier le calendrier du prélèvement des cotisations au RPC ou à l'AE. Il y a toujours un intervalle de trois ou quatre mois. Pourquoi prélever les cotisations au moment même où les gens ont le plus besoin d'argent, surtout les personnes à faible revenu ou à revenu fixe?

J'irai même un peu plus loin. Je suis certain que d'autres programmes du gouvernement pourraient également être modifiés en ce sens afin de venir en aide à tous les Canadiens, plus particulièrement les Canadiens à faible revenu ou à revenu fixe.

Les taxes perçues par le gouvernement expliquent en partie l'augmentation des coûts énergétiques. Elles devraient être plafonnées. Le gouvernement ne devrait pas tirer de bénéfices exceptionnelles de l'augmentation du coût du mazout et de l'essence. Fixer un plafond lui permettrait de percevoir ses taxes tout en aidant les personnes dans le besoin.

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

[Traduction]

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DE LA CROIX-ROUGE

M. Mac Harb (Ottawa-Centre, Lib.): Monsieur le Président, j'ai l'honneur d'annoncer à la Chambre et à tous les Canadiens que le mois de mars est le mois de la Croix-Rouge au Canada.

La Société canadienne de la Croix-Rouge est une organisation humanitaire qui fonctionne grâce au bénévolat et cherche à prévenir et pallier la souffrance, au Canada et dans le monde entier.

En cas de désastres ou de catastrophes, l'intervention rapide de la Croix-Rouge permet d'alléger les souffrances des survivants. Il y a, au Canada seulement, environ 65 000 bénévoles qui, dans le cadre de la Croix-Rouge, procurent les biens de première nécessité après un désastre, y compris les aliments, les vêtements, un abri et des premiers soins.

Je profite de l'occasion pour rendre hommage à cette organisation et je prie tous les députés d'appuyer la Société canadienne de la Croix-Rouge. Je demande à tous les Canadiens d'offrir un peu de leur temps à cette organisation et d'appuyer financièrement les programmes de la Croix-Rouge.

LES PRIX DE L'ESSENCE

M. Garry Breitkreuz (Yorkton—Melville, Alliance canadienne): Monsieur le Président, durant la première semaine du mois de mars, j'ai rencontré plus de 800 personnes de ma circonscription. La récrimination la plus courante chez tous ces gens portait sur le prix élevé de l'essence et du gaz naturel.

Les agriculteurs qui essaient d'alimenter leurs véhicules et leurs machines agricoles sont les plus durement touchés. Le prix du gaz naturel fait grimper le coût des fertilisants, ce qui accentue la difficulté pour ceux qui ont déjà du mal à arriver dans le secteur agricole. Les prix élevés de l'essence, auxquels s'ajoutent des taxes encore plus élevées, représentent quasiment du vol de grand chemin.

Chaque année, les Canadiens payent des taxes sur l'essence à hauteur de 4,8 milliards de dollars, mais la majeure partie de cet argent est versée directement dans les recettes générales au lieu d'être consacrée aux routes. Le gouvernement libéral retire 375 millions de dollars en taxes sur l'essence de la Saskatchewan chaque année,

mais, depuis 1992, il n'a réinvesti que 26 millions de dollars. Il est clair que l'annonce soudaine d'un investissement de 39 millions de dollars dans les routes de la Saskatchewan cette année n'est rien d'autre qu'une tentative en vue d'acheter des votes.

Pourquoi le gouvernement vole-t-il les agriculteurs qui luttent pour leur survie dans le but de financer les grandes entreprises parasites?

• (1100)

LES PRODUCTEURS D'OEUFS DE L'ONTARIO

M. Gurbax Malhi (Bramalea—Gore—Malton—Springdale, Lib.): Monsieur le Président, je voudrais attirer l'attention de la Chambre sur l'association ontarienne des producteurs d'oeufs, Ontario Egg Producers, qui représente une industrie de 300 millions de dollars par année dans la seule province de l'Ontario. Ces producteurs fournissent aux consommateurs des oeufs de haute qualité et d'une sûreté garantie. L'association contribue également à la gestion efficace de la production, de la recherche et de la promotion des oeufs.

Hier, à Ottawa, les Ontario Egg Producers ont tenu leur petit déjeuner annuel à l'omelette qu'ils appellent le «Get Cracking». Les administrateurs de l'association ont préparé un petit-déjeuner nourrissant et bon pour la santé à nombre d'entre nous sur la colline du Parlement

Je voudrais remercier d'une façon particulière Hubert Schillings et Victor Slobodian de leur hospitalité.

LES FEMMES, LA PAIX ET LA SÉCURITÉ

Mme Carolyn Bennett (St. Paul's, Lib.): Monsieur le Président, lundi, l'école Linden, une école primaire et secondaire pour filles de ma circonscription, célébrera son 10^e anniversaire en invitant les élèves et la population à réfléchir à l'importance d'entendre la voix des femmes dans la quête de la paix.

L'événement est intitulé «Coalition for Peace: Women Take Action» et portera sur les moyens à prendre pour que les femmes soient entendues sur les tribunes du monde où il est question de la paix.

Au nombre des conférencières remarquables et expérimentées qui prendront la parole, on compte la journaliste et auteure de Toronto Sally Armstrong, la chroniqueuse du *Toronto Star* Michele Landsberg, l'observatrice politique Judy Rebick et l'ancienne élève de Linden Sarah Shteir.

C'est avec plaisir que je participerai à cet événement pour parler de l'excellent travail que le gouvernement a accompli relativement à la mise en oeuvre de la résolution 1325 des Nations Unies sur les femmes, la paix et la sécurité.

J'espère que les générations à venir poursuivront l'important travail qui consiste à veiller à ce que la voix des femmes soit entendue dans la lutte pour la paix.

* * *

LES PRIX D'EXCELLENCE AUX AUTOCHTONES

Mme Nancy Karetak-Lindell (Nunavut, Lib.): Monsieur le Président, 14 personnes sélectionnées par un jury national d'éminents autochtones seront honorées lors du gala de la dixième cérémonie de remise des X^e Prix annuels d'excellence aux autochtones, gala qui aura lieu ce soir à Ottawa et qui sera télédiffusé.

Ces prix, créés par des autochtones, récompensent des premières nations, des Inuits et des Métis.

Un des prix, assorti d'une bourse de 10 000 \$, est un prix d'excellence jeunesse. Un autre est décerné en reconnaissance de l'oeuvre de toute une vie.

Inaugurés en 1993 peu avant la proclamation par l'Organisation des Nations Unies de la Décennie internationale des populations autochtones, ces prix donnent à la jeunesse autochtone des modèles d'inspiration et informent le public des réalisations significatives des autochtones dans une foule de domaines.

J'invite les députés à se joindre à moi pour féliciter les lauréats des prix d'excellence aux autochtones de cette année.

LES POLITIQUES GOUVERNEMENTALES

Mme Cheryl Gallant (Renfrew—Nipissing—Pembroke, Alliance canadienne): Monsieur le Président, les habitants de la municipalité de Pembroke se sont levés un matin cette semaine en apprenant qu'ils devaient faire bouillir leur eau en raison de la contamination possible du système d'alimentation en eau potable municipal. Grâce aux mesures énergiques du maire Bob Pilot et des autorités de santé du compté, une crise a pu être évitée, bien que l'avis de faire bouillir l'eau demeure en vigueur.

Il est évident que les réductions des transferts aux provinces ont fait sentir leurs effets sur tous les Canadiens. Que l'on pense à la mort tragique de pilotes des Forces canadiennes aux commandes d'hélicoptères vieux de 40 ans, au décès tragique d'élèves dans les environs d'Owen Sound, en Ontario, en raison des compressions budgétaires visant les inspecteurs de la sécurité, ou à la tragédie de l'eau contaminée qui a causé des pertes de vie en Ontario, les politiques du gouvernement fédéral tuent littéralement des Canadiens,

Le premier ministre et l'ancien ministre des Finances laissent en héritage une érosion continue des valeurs canadiennes. Combien d'autres Canadiens devront-ils mourir à cause des politiques inefficaces d'un gouvernement qui est prêt à dépenser un milliard de dollars pour s'en prendre aux chasseurs de canards, mais qui refuse de protéger les enfants?

LES MALADIES DU REIN

M. Bryon Wilfert (Oak Ridges, Lib.): Monsieur le Président, le mois de mars est le Mois national du rein.

Les maladies rénales sont une grave préoccupation en matière de santé publique au Canada et, chaque année, elles coûtent la vie à plus de 3 000 Canadiens. Ces maladies ont un impact important sur la qualité de vie de ceux et celles qui en souffrent. Plus de 22 000 Canadiens doivent compter sur la dialyse pour survivre. Il n'y a pas de guérison possible.

On s'attend à ce que le nombre de personnes souffrant de maladies rénales augmente, à mesure que la population canadienne vieillit. L'insuffisance rénale frappe surtout les personnes âgées et celles qui souffrent de diabète et de maladies du coeur.

Au cours de la dernière décennie, la recherche médicale a permis d'améliorer le taux de réussite des greffes de rein, qui dépasse maintenant 85 p. 100. Grâce à la recherche, nous espérons pouvoir un jour prévenir certaines maladies rénales et mettre au point des traitements plus efficaces pour d'autres.

Article 31 du Règlement

J'espère que le Mois national du rein permettra d'attirer l'attention sur des préoccupations importantes liées aux maladies du rein. J'invite mes collègues à se joindre à moi pour appuyer la Fondation canadienne du rein au cours du Mois national du rein.

● (1105)

[Français]

MARIE-JOSÉE AUBÉ

Mme Monique Guay (Laurentides, BQ): Monsieur le Président, je suis fière de rendre hommage à une citoyenne de ma circonscription de Laurentides, Mme Marie-Josée Aubé, qui a écrit une nouvelle page en ce qui a trait à la passion automobile au féminin de chez nous.

Il y a six ans déjà, elle faisait l'acquisition, avec un associé, du concessionnaire Laurentides Ford situé à Saint-Jérôme. Mais ce qu'il y a de particulier, c'est qu'elle fait partie d'une courte liste de femmes concessionnaires d'automobiles. En effet, sur un total de 851 membres de la corporation, on n'y retrouve que 43 femmes.

Cette passion pour les autos ne date pas d'hier pour Mme Aubé. Toute jeune, elle passait une grande part de son temps avec son garage Fisher Price. Elle organisait des stationnements et déplaçait ses petites voitures sans relâche. Plus tard, elle se promettait de devenir propriétaire d'une concession d'automobiles avant d'avoir 30 ans.

Elle a tenu promesse et maintenant, elle vise à devenir un concessionnaire exemplaire où la qualité sera son créneau. Bravo Marie-Josée Aubé! Par votre détermination, vous faites honneur aux gens d'affaires et aux femmes des Laurentides.

* * *

[Traduction]

LE PRIX SPORTIF CANADIEN

M. Rodger Cuzner (Bras d'Or—Cape Breton, Lib.): Monsieur le Président, je suis heureux de prendre la parole aujourd'hui pour féliciter toutes les personnes mises en candidature et tous les lauréats du 30° Prix sportif canadien annuel, dont la remise a eu lieu cette semaine, au siège du réseau CBC, à Toronto.

Catriona Le May Doan, médaillée d'or olympique en patinage de vitesse, et Roland Green, champion du Commonwealth en vélo de montagne, ont encore une fois été nommés athlète féminine et athlète masculin de l'année. Les titres d'athlètes juniors de l'année ont été décernés à Alexandre Despatie, en plongeon, et à Jennifer Spalding, à la voile. Jamie Sale et David Pelletier ont obtenu le prix du meilleur duo de l'année.

La contribution d'un grand nombre d'autres excellents athlètes, entraîneurs et bénévoles a été soulignée, et ceux-ci ont été mis en candidature pour d'autres prix, compte tenu de leur réalisations et de leur dévouement exceptionnel dans le monde du sport.

Ron MacLean était le maître de cérémonie du Prix sportif canadien, qui a été diffusé hier soir au réseau CBC.

J'invite tous les députés à se joindre à moi pour féliciter tous les lauréats et candidats mis en nomination de leur contribution au sport, et pour les remercier de faire ainsi honneur à notre pays.

Article 31 du Règlement

LES RELATIONS CANADO-AMÉRICAINES

Mme Diane Ablonczy (Calgary—Nose Hill, Alliance canadienne): Monsieur le Président, les membres du Comité de l'immigration reviennent tout juste de Washington. Ils ont participé toute la semaine à des réunions portant sur des questions de sécurité et de frontières touchant nos deux pays.

Nos homologues américains respectent le droit du Canada de choisir une voie différente de la leur, mais ils sont fermement résolus à préserver leurs libertés et leur sécurité intérieure, compromises par les attentats du 11 septembre.

Pendant que nous discutions aux États-Unis de questions d'intérêt commun, les libéraux ont continué ici de lancer de basses insultes et des attaques personnelles disgracieuses à notre allié de longue date. Le gouvernement nous couvre tous de honte en faisant étalage de son immaturité et de son manque de classe devant le monde entier.

Les députés de tous les partis et les citoyens de partout au Canada tiennent à ce que les deux voisins indépendants maintiennent leurs relations fondées sur l'ouverture d'esprit et le respect mutuel. Malheureusement, le gouvernement contribue au problème en laissant à d'autres le soin de travailler dans l'esprit d'amitié et de tolérance propre à nos valeurs canadiennes.

LES JEUX D'HIVER DU CANADA

M. Dominic LeBlanc (Beauséjour—Petitcodiac, Lib.): Monsieur le Président, j'aimerais rendre hommage aujourd'hui à la société organisatrice des Jeux d'hiver du Canada de 2003, ainsi qu'aux plus de 7 000 bénévoles qui ont contribué à la réussite de cet événement qui s'est déroulé à Bathurst et à Campbellton, au Nouveau-Brunswick.

Leur dévouement et leurs efforts ont permis à plus de 2 800 athlètes représentant les 13 provinces et territoires de profiter de conditions optimales pour donner le meilleur d'eux-mêmes.

Bon nombre de ces athlètes représenteront le Canada au sein des équipes nationales, tandis que d'autres poursuivront leur carrière dans le sport en tant qu'entraîneurs, officiels ou administrateurs.

[Français]

J'aimerais féliciter l'équipe du Québec qui a gagné le drapeau des Jeux du Canada ainsi que la Coupe du centenaire.

[Traduction]

Je tiens également à féliciter l'équipe de l'Île-du-Prince-Édouard qui a remporté le prix Jack Pelech, ainsi que celle de la Nouvelle-Écosse qui s'est vu attribuer le prix Claude Hardy.

J'aimerais enfin rendre hommage aux milliers d'entraîneurs, d'officiels, d'organisateurs et de bénévoles du nord du Nouveau-Brunswick pour le travail formidable qu'ils ont accompli.

LA LOI SUR LES ESPÈCES EN PÉRIL

M. Yvon Godin (Acadie—Bathurst, NPD): Monsieur le Président, il est déjà déplorable que les libéraux aient attendu trois mandats avant de proposer une loi sur les espèces en péril, mais voici que des députés libéraux veulent édulcorer le projet de loi C-10, qui vise à actualiser une loi dont la première version remonte à 1892.

Oui, ces députés veulent adopter, pour protéger les animaux contre la cruauté, des lois qui sont moins énergiques que la loi actuelle vieille de 111 ans. Selon les modifications proposées, un éleveur de Leamington, en Ontario, qui n'a pas nourri 300 porcs pendant des mois ne pourrait être inculpé de cruauté envers les animaux.

Il est temps que le projet de loi adopté par la Chambre devienne loi. Il est temps que les libéraux disent qu'ils en ont assez.

Il est temps, également, que l'autre endroit arrête de scinder les projets de loi que la Chambre lui envoie. Des législateurs qui n'ont pas été élus et qui n'ont pas de comptes à rendre n'ont aucun droit de diviser les projets de loi de la Chambre. Le Sénat est encore plus dépassé que les lois canadiennes sur la cruauté envers les animaux.

* * *

● (1110)

[Français]

LAWRENCE ADAMS

Mme Carole-Marie Allard (Laval-Est, Lib.): Monsieur le Président, c'est avec tristesse que je vous annonce le décès de Lawrence Adams, ancien danseur principal du Ballet national du Canada, éditeur et champion passionné de la danse et des artistes de ce milieu

Lawrence Adams a dansé avec le Ballet national du Canada ainsi qu'avec les Grands Ballets canadiens de Montréal. Admiré pour sa personnalité vibrante et son talent, il a bâti sa réputation en interprétant plusieurs rôles classiques.

Il était membre du conseil d'administration de l'Association Danse au Canada. Il a créé avec son épouse, Miriam Weinstein, Dance Collection Danse, une maison d'édition à but non lucratif vouée à la préservation du patrimoine de la danse.

Le Canada a perdu un homme généreux qui a contribué énormément à l'avancement et à la préservation de la danse au Canada.

Nous offrons nos condoléances à sa famille.

* * *

LA NATION CRIE DU LAC LUBICON

M. Yvan Loubier (Saint-Hyacinthe—Bagot, BQ): Monsieur le Président, en 1993, l'actuel premier ministre, qui a déjà été ministre des Affaires indiennes, déclarait à propos de la nation crie du lac Lubicon, et je cite: «Le Parti libéral est sympathique à votre cause [...] Nous appuyons un règlement rapide de toutes les revendications territoriales et nous sommes d'avis que celles de la nation crie du lac Lubicon constituent une priorité.»

Cette nation vit encore aujourd'hui dans des baraques privées d'eau courante, où la criminalité et les problèmes de polytoxicomanie sont à des taux dramatiques.

Pire encore, le gouvernement fédéral a permis l'occupation du territoire que la nation du lac Lubicon revendique, par de grandes entreprises pétrolières ultrapolluantes. Une calamité qui, aujourd'hui, entraîne de graves problèmes de santé aux habitants de ce territoire.

Le fédéral a aussi permis aux grandes entreprises forestières de s'y établir et d'effectuer des coupes à blanc, dévastant les territoires de chasse, de pêche et de trappage, tant et si bien que de 10 p. 100 de bénéficiaires de l'aide sociale dans les années 1980, les assistés sociaux constituent maintenant 95 p. 100 de la population.

Les Nations Unies ont accusé Ottawa de violation de la Déclaration universelle des droits de l'homme dans ce dossier.

Monsieur le premier ministre, respectez votre promesse!

* * *

[Traduction]

L'IRAK

M. Gerald Keddy (South Shore, PC): Monsieur le Président, le Parti progressiste-conservateur a proposé un plan en quatre points que le gouvernement pourrait suivre à propos de la guerre en Irak. Il est temps que le Canada veille à ce que l'ONU se donne le mandat de diriger les efforts de reconstruction en Irak.

Le premier ministre devrait ordonner à nos diplomates du monde entier de dégager un consensus qui permettrait aux membres du Conseil de sécurité de rédiger et d'adopter la résolution nécessaire pour autoriser l'ONU à coordonner les efforts de reconstruction.

Outre les contributions financières à l'aide humanitaire annoncées avant-hier, le Canada devrait envoyer immédiatement un hôpital de campagne en Irak pour aider à soigner des victimes civiles et militaires de plus en plus nombreuses.

Également, en plus de notre contribution à la guerre contre le terrorisme, il faudrait charger nos navires présents dans le golfe Persique d'assurer le passage sécuritaire des navires d'aide humanitaire qui traversent le Golfe pour se rendre jusque dans les ports irakiens.

LA FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

L'hon. Hedy Fry (Vancouver-Centre, Lib.): Monsieur le Président, je prends aujourd'hui la parole pour rendre hommage à l'honorable Lincoln Alexander, le premier lauréat du prix d'excellence de la Fondation canadienne des relations raciales pour l'ensemble de son oeuvre en matière de relations raciales.

Le dénominateur commun dans les activités et les réalisations de M. Alexander, c'est son engagement envers l'égalité raciale, l'acceptation, l'équité et la justice sociale. Tout au long de sa vie et de sa carrière d'avocat, de politicien et de représentant de la Reine, M. Alexander a renversé les obstacles et construit des ponts entre les communautés.

Il a servi dans l'aviation lors de la Seconde Guerre mondiale, a été le premier Canadien noir élu à la Chambre des communes, il est un ancien lieutenant-gouverneur de l'Ontario et est titulaire de l'Ordre du Canada.

Alors qu'il se retire à titre de premier président de la Fondation canadienne pour les relations raciales, M. Alexander mérite les remerciements et la reconnaissance de tous les Canadiens pour l'excellence de son service public.

LE PRINTEMPS

M. Jim Abbott (Kootenay—Columbia, Alliance canadienne): Monsieur le Président, les signes du printemps sont omniprésents, et tous les députés devraient prendre un temps d'arrêt pour accueillir cette saison.

Ainsi, des amis de partout au Canada nous ont signalé le retour d'un grand symbole canadien. Les bernaches du Canada reviennent en masse à leurs lieux de nidification. Cette nouvelle ne réjouira sûrement pas certains golfeurs. Ici, à Ottawa, nous avons entendu dire qu'un cardinal a été aperçu hier, et cela nous a aussi fait chaud au coeur.

Questions orales

Tous les députés devraient faire une pause et réfléchir à autre chose que la politique. Nous devrions penser aux deux canards qui ont été observés hier sur la pelouse avant de la colline du Parlement.

Oui, monsieur le Président, deux canards. Une femelle et un mâle colvert pataugeaient dans une mare formée par la fonte des neiges. Des observateurs aguerris ont dit qu'ils semblaient tester l'endroit comme lieu possible de nidification.

Nous regrettons toutefois que les canards ne soient pas restés assez longtemps pour que quelqu'un ait le temps de signaler leur présence au premier ministre.

De nombreux observateurs politiques sont d'avis que le premier ministre aurait du être averti de la présence de ces oiseaux et qu'il aurait même dû sortir pour les observer. Cela lui aurait peut-être remonté le moral de voir des canards qui ne sont pas des canards boiteux

QUESTIONS ORALES

● (1115)

[Traduction]

LES FORCES CANADIENNES

M. Grant Hill (Macleod, Alliance canadienne): Monsieur le Président, contrairement à ce que le premier ministre a dit aux Canadiens, un porte-parole des forces britanniques a confirmé que des soldats canadiens sont en fait sur la ligne de front et sont exposés aux mêmes dangers que les soldats britanniques en Irak. La seule différence, c'est que nos soldats se battent sans l'appui du gouvernement libéral.

Non seulement les libéraux n'appuient pas nos amis, mais ils ne veulent pas non plus appuyer nos soldats. Pourquoi?

L'hon. David Collenette (ministre des Transports, Lib.): Monsieur le Président, je crois que le ministre de la Défense nationale a déjà répondu à cette question au cours des derniers jours.

Le fait est que des Canadiens sont rattachés à certaines unités britanniques et américaines dans la région. Pour ce qui est de leur emplacement et de leur rôle précis, il n'est pas dans l'intérêt des soldats ni de la sécurité nationale de révéler ce genre d'information.

M. Grant Hill (Macleod, Alliance canadienne): Monsieur le Président, les soldats canadiens ont fait des sacrifices énormes pour la démocratie et la liberté. En fait, on dit que la nation canadienne est née sur la crête de Vimy.

Grâce au gouvernement libéral, la lutte pour la liberté et la démocratie en Irak a été entreprise sous l'Union Jack.

Ces braves soldats canadiens font honneur à leur pays. Pourquoi le gouvernement libéral les a-t-il abandonnés?

L'hon. David Collenette (ministre des Transports, Lib.): Monsieur le Président, au contraire, c'est une pratique de longue date que d'avoir du personnel des Forces canadiennes rattaché à diverses unités de nos alliés, et ces soldats peuvent toujours compter sur l'appui du gouvernement du Canada et des Canadiens.

M. Grant Hill (Macleod, Alliance canadienne): Monsieur le Président, le gouvernement les appuie peut-être, mais il ne veut même pas reconnaître qu'ils étaient là au départ.

Questions orales

Des membres des Forces canadienne participent également à cette guerre dans des avions radars AWACS en mission dans l'espace aérien irakien. Voici ce qu'une femme a dit au sujet de son mari. Elle a dit: «Il est extrêmement fier de servir son pays.» Elle avait un message fort simple pour les libéraux d'en face: «Soyons fiers. Appuyons-les. Encourageons-les. Disons-leur de revenir au pays sains et saufs.»

Nous, de l'Alliance canadienne, sommes fiers. Nous les appuyons. Nous les encourageons. Nous leur disons de revenir sains et saufs. Pourquoi le gouvernement libéral ne fait-il pas la même chose?

L'hon. David Collenette (ministre des Transports, Lib.): Monsieur le Président, nous n'avons pas besoin de leçons de cette bande de bons à rien.

Le gouvernement appuie les Forces canadiennes. Nous avons toujours appuyé nos hommes et nos femmes au fil des années et nous sommes fiers d'eux. Tous les Canadiens sont fiers d'eux. L'Alliance ne devrait pas politiser ainsi cette question à la Chambre des communes.

M. Chuck Strahl (Fraser Valley, Alliance canadienne): Monsieur le Président, ils ont une façon bien à eux de manifester leur appui.

Voici ce qu'un officier britannique a déclaré hier:

Des officiers canadiens sont déployés sur le théâtre des opérations, aux côtés et à l'intérieur des unités britanniques.

Ils collaborent actuellement avec les unités britanniques [...] Ils sont exposés aux mêmes dangers que nos troupes, assurément...

Ils sont peut-être exposés au même danger, mais ils ne reçoivent pas le même genre d'appui de la part de leur gouvernement. Nos soldats sont en danger, et pourtant le gouvernement n'a pas la décence de les appuyer publiquement, au moment où leur vie est en péril.

Comment se fait-il que le gouvernement abandonne nos troupes qui combattent sur terre, en mer et dans les airs au nom de la liberté?

L'hon. David Collenette (ministre des Transports, Lib.): Monsieur le Président, la déclaration que vient de faire le député est complètement insensée. Le premier ministre, le ministre de la Défense nationale et le ministre des Affaires étrangères ont affirmé à la Chambre et ailleurs que nous étions énormément fiers de tous les Canadiens et de toutes les Canadiennes qui se trouvent sur le front.

Nous devrions reconnaître le travail exceptionnel qu'accomplissent ces Canadiens. Nous devrions reconnaître le rôle qu'ils jouent et le fait que certains de nos militaires sont rattachés à diverses unités britanniques et américaines. Appuyons-les.

M. Chuck Strahl (Fraser Valley, Alliance canadienne): Monsieur le Président, le gouvernement est si fier d'eux qu'il leur demande de combattre sous le drapeau d'un autre pays.

Peu importe l'opinion qu'on peut avoir de cette guerre visant à libérer le peuple irakien, la position des libéraux est difficile à comprendre et encore plus difficile à accepter.

Le gouvernement affirme qu'il n'appuie pas la guerre en Irak, mais nous avons des troupes qui combattent sur terre, en mer et dans les airs.

Le gouvernement affirme qu'il n'aidera pas les alliés, mais nous escortons leurs navires dans le golfe.

Le gouvernement affirme qu'il n'appuie pas un changement de régime, mais il semble croire que Saddam devrait être traduit devant un tribunal pénal international.

Le gouvernement n'expulsera pas l'ambassadeur d'Irak, mais les libéraux veulent chasser l'ambassadeur américain Cellucci.

Quand le gouvernement se décidera-t-il à accorder plus d'importance aux principes qu'aux sondages, à prendre les mesures qui s'imposent et à appuyer nos alliés et nos troupes?

L'hon. Bill Graham (ministre des Affaires étrangères, Lib.): Monsieur le Président, dans un premier temps, nous devrions modérer nos propos et ne pas déformer la réalité, en parlant de notre refus de chasser l'ambassadeur d'Irak, lorsque le gouvernement américain lui-même n'est pas mécontent de notre position à ce sujet pour des raisons que les députés d'en face passent sous silence.

Comme le ministre de la Défense l'a dit et redit à la Chambre, les membres de nos forces navales participent à une importante guerre contre le terrorisme aux côtés de nos alliés, les Britanniques, les Américains et d'autres. Cela fait partie des mesures que nous prenons. Cela fait partie de notre fière tradition que nous avons l'intention de maintenir.

(1120)

[Français]

M. Michel Guimond (Beauport—Montmorency—Côte-de-Beaupré—Île-d'Orléans, BQ): Monsieur le Président, non seulement des soldats canadiens combattent présentement en Irak, comme l'ont confirmé plusieurs sources militaires britanniques, mais hier à Vancouver, l'ambassadeur des États-Unis, M. Paul Cellucci, a déclaré qu'avec ses navires dans le golfe Persique, le Canada, et je cite: «procure plus de soutien militaire à la guerre en Irak que la plupart des 49 pays qui font actuellement partie de la coalition.»

Est-ce que le gouvernement va enfin admettre que le Canada participe à la guerre contre l'Irak sur terre comme sur mer, tout cela, sans l'aval des Nations Unies et que, par conséquent, il...

Le vice-président: L'honorable ministre des Affaires étrangères a la parole.

L'hon. Bill Graham (ministre des Affaires étrangères, Lib.): Absolument pas, monsieur le Président. On a répondu à cette question à maintes reprises ici à la Chambre. On participe avec nos alliés à une guerre contre le terrorisme, une guerre sur laquelle nous sommes tous concentrés. Et si l'ambassadeur des États-Unis reconnaît effectivement que notre participation dans la guerre contre le terrorisme aide nos alliés, c'est bien. Mais notre objectif, c'est le terrorisme, et cela continuera d'être notre objectif.

M. Michel Guimond (Beauport—Montmorency—Côte-de-Beaupré—Île-d'Orléans, BQ): Monsieur le Président, le ministre des Affaires étrangères devrait répondre aux commentaires qui ont été faits hier soir à Vancouver par l'ambassadeur Cellucci qui affirme qu'indirectement—il l'affirme—, les navires canadiens dans le golfe Persique fournissent un appui militaire à la guerre contre l'Irak.

Est-ce que le gouvernement va enfin reconnaître que sous le couvert de la lutte contre le terrorisme, les navires canadiens dans le golfe Persique participent bel et bien à la guerre contre l'Irak, et ce, même si le premier ministre a déclaré plusieurs fois en cette Chambre que, sans l'aval des Nations Unies, le Canada se tiendrait à l'écart de cette guerre?

L'hon. Bill Graham (ministre des Affaires étrangères, Lib.): C'est tout à fait le contraire, monsieur le Président. La guerre contre le terrorisme a absolument besoin de nos navires dans le golfe, et nous y resterons. Comme l'a dit le ministre de la Défense nationale à maintes reprises, nous n'allons pas nous extirper de cette entreprise si importante pour la civilisation et pour tous nos alliés, parce que nos opposants pensent que cela va contribuer de façon collatérale à quelque chose d'autre. Nous sommes là contre le terrorisme; nous y restons.

M. Bernard Bigras (Rosemont—Petite-Patrie, BQ): Monsieur le Président, encore hier, le premier ministre affirmait que le Canada ne participait pas à la guerre contre l'Irak et pourtant, les preuves à l'effet contraire s'accumulent.

Après le lieutenant-colonel McCourt de l'armée britannique, c'est aujourd'hui un porte-parole militaire qui confirme que les soldats canadiens intégrés aux forces britanniques sont au combat.

Comment le gouvernement peut-il encore soutenir que le Canada ne participe pas à la guerre quand ceux qui accompagnent les soldats canadiens affirment le contraire?

M. Dominic LeBlanc (secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale, Lib.): Monsieur le Président, le gouvernement a répondu à maintes reprises, comme l'ont dit le ministre des Affaires étrangères et le ministre de la Défense nationale, que nos soldats sont là en vertu de programmes d'échanges avec nos alliés.

On était très fiers, de ce côté-ci, que la Chambre ait appuyé d'une façon extraordinaire nos militaires qui font partie des programmes d'échanges et qui vont rester aux côtés de nos alliés. Le fait de les retirer de cette façon aussi irresponsable, comme l'avance le Bloc québécois, ne va pas assurer la protection de nos forces qui font un travail remarquable.

M. Bernard Bigras (Rosemont—Petite-Patrie, BQ): Monsieur le Président, plus les jours passent et plus il devient clair que le Canada participe à une guerre que le premier ministre a déclarée injustifiée.

Comment le gouvernement peut-il concilier cette déclaration faite avant la guerre sur le respect des institutions multilatérales et du cadre de l'ONU, et la présence combattante de militaires canadiens en Irak?

Devons-nous comprendre que les valeurs avancées par le Canada sont variables? Un système de valeurs avant la guerre et un autre après que la guerre a été déclarée?

L'hon. Bill Graham (ministre des Affaires étrangères, Lib.): Monsieur le Président, nos valeurs sont consistantes. Ce qu'il y a aussi de consistant dans nos valeurs, c'est que nous avons l'intelligence de reconnaître que les circonstances changent et qu'il faut que nos valeurs soient correctes dans toutes les circonstances.

Nos valeurs n'ont pas changé. Les circonstances ont changé. Nous sommes en guerre contre le terrorisme et nous resterons.

• (1125)

[Traduction]

- M. Yvon Godin (Acadie—Bathurst, NPD): Monsieur le Président, que peut dire le gouvernement? Le 17 mars, le premier ministre a déclaré que le Canada ne participerait pas à la guerre de M. Bush. Le 20 mars, il a dit que nous n'avions aucun militaire sur place et que nous n'en enverrions pas.
- Le Canada et nos militaires participent manifestement à cette guerre. Quelque 35 militaires canadiens font partie de la coalition de M. Bush.

Questions orales

Le premier ministre a-t-il délibérément induit les Canadiens en erreur au sujet de la présence de nos militaires en Irak?

M. Dominic LeBlanc (secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale, Lib.): Monsieur le Président, le député d'Acadie—Bathurst sait que le premier ministre n'induirait jamais la Chambre des communes en erreur.

La seule chose que le député a sans doute de la difficulté à comprendre, c'est la réponse qui a été donnée maintes et maintes fois. Nos militaires sont affectés dans la région à l'appui d'une campagne contre le terrorisme. C'est très clair. La Chambre et le gouvernement appuient cette initiative depuis le début.

Les officiers qui font partie du programme d'échange présentement en service dans les forces britanniques, américaines et australiennes accomplissent un travail remarquable et ils demeureront là.

[Français]

- M. Yvon Godin (Acadie—Bathurst, NPD): Monsieur le Président, le Parlement a demandé à ce que le gouvernement ne participe pas à la guerre, point à la ligne.
- Le Canada compte plus de soldats en Irak que l'Espagne, le Portugal, les Pays-Bas ou l'Italie. C'est une chance que nous ne participons pas à cette guerre! Pourtant, aussi incroyable que cela puisse paraître, le Canada refuse de se prononcer sur la légalité de la guerre de M. Bush.

Compte tenu de la présence des soldats canadiens dans la zone des hostilités, est-ce que le premier ministre peut dire à la Chambre si la guerre de George Bush viole le droit international?

M. Dominic LeBlanc (secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale, Lib.): Monsieur le Président, comme on l'a répété à plusieurs reprises, les soldats qui sont là à l'heure actuelle font partie de programmes d'échanges. Ils ne sont pas là comme combattants directs.

Si le député a de la difficulté à comprendre cela, c'est peut-être parce qu'il n'a pas réalisé que cette Chambre s'est prononcée clairement en faveur du fait de garder nos soldats, qui sont là dans un programme d'échanges, dans des positions auxiliaires. Si le député croit que cette Chambre ne s'est pas prononcée d'une façon très claire quant à l'appui qu'on donne à ces soldats, je pense qu'il n'a pas raison.

[Traduction]

M. Rick Borotsik (Brandon—Souris, PC): Monsieur le Président, le ministre de la Défense a prétendu le contraire avec insistance, mais un officier supérieur britannique a confirmé que des militaires canadiens participent au combat.

Le ministre de la Défense nationale peut-il nous dire si le refus du gouvernement de reconnaître leur participation affecte leur situation, leur pension ou leurs avantages s'ils sont blessés, capturés ou pire encore? Que fait le gouvernement pour s'assurer que ces soldats ne deviennent pas des soldats oubliés?

M. Dominic LeBlanc (secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale, Lib.): Monsieur le Président, le député pose une question tout à fait hypothétique sur ce qui pourrait arriver à nos officiers participant à un programme d'échange.

Questions orales

Si les députés pouvaient arrêter de crier et écouter, je pourrais vous dire que les Forces canadiennes se sont toujours occupées du personnel participant à des opérations dans le théâtre, y compris des officiers participant à un échange. Il est évident que les Forces canadiennes feront toujours tout ce qui s'impose pour leurs militaires.

M. Rick Borotsik (Brandon—Souris, PC): Monsieur le Président, les députés de mon parti demandent depuis des semaines au premier ministre de nous dire si le Canada exercera un rôle de chef de file pour faire en sorte que les Nations Unies, et non le Pentagone, reçoivent le mandat d'assurer la direction des travaux de reconstruction en Irak.

Hier, les Canadiens ont enfin eu une réponse. Elle est venue de New York, et non du Canada ou d'Ottawa.

Le premier ministre suppléant peut-il confirmer les propos tenus hier par l'ambassadeur du Canada devant le Conseil de sécurité de l'ONU et nous expliquer pourquoi le premier ministre a choisi de ne pas faire une déclaration semblable à la Chambre?

L'hon. David Collenette (ministre des Transports, Lib.): Monsieur le Président, le député veut parler de leadership. Parlons donc du leadership de son propre chef à cet égard.

C'est lui qui a critiqué le premier ministre et le gouvernement, mais qui a déclaré dans un discours il y a quelques jours:

Selon moi, le monde a rarement vu équipe plus compétente que celle qui avait été mobilisée par le premier président Bush... Ils ont fait preuve d'une minutie extrême. Ils ont fait preuve d'une très grande ouverture. Ce n'est pas l'attitude ayant caractérisé l'approche adoptée, face à d'éventuels alliés, par certains membres de l'administration Bush et en particulier par... [M.] Rumsfeld.

C'est le chef du cinquième parti qui réprimande les dirigeants américains. Il devrait avoir honte.

LA LOI SUR LE DIVORCE

M. Jay Hill (Prince George—Peace River, Alliance canadienne): Monsieur le Président, hier, au comité, le ministre de la Justice a dit que les parents n'avaient pas de droits, qu'ils n'avaient que des responsabilités. C'est incroyable.

Avant de divorcer, les deux parents partagent, et je souligne partagent, les droits, les responsabilités et les obligations qu'ils ont envers leurs enfants. Cela ne devrait pas changer quand le mariage prend fin.

Pourquoi le ministre de la Justice ne croit-il pas que, après leur divorce, les deux parents méritent d'avoir les mêmes droits en ce qui concerne leurs enfants?

● (1130)

L'hon. Martin Cauchon (ministre de la Justice et procureur général du Canada, Lib.): Monsieur le Président, le député fait essentiellement allusion à la notion de partage des responsabilités parentales qui a fait l'objet de discussions hier au comité.

Nous avons dit que nous avions décidé d'abandonner cette notion car, en fait, certaines expériences ont prouvé que le partage des responsabilités parentales faisait essentiellement référence à une sorte de présomption légale. Quand je parle d'expérience, je fais référence à certains pays comme l'Australie. Au Canada, nous avons opté pour la notion de responsabilités parentales.

M. Paul Forseth (New Westminster—Coquitlam—Burnaby, Alliance canadienne): Monsieur le Président, en ce qui concerne la modification malavisée à la Loi sur le divorce, le ministre doit

comprendre qu'il fait une grave erreur en succombant aux intérêts spéciaux et à l'idéologie tordue des libéraux.

Mon expérience personnelle à titre d'agent des tribunaux de divorce et mes années en tant que médiateur dans les cas de divorce me disent qu'un désastre se prépare dans notre pays.

Le ministre va-t-il écouter les véritables experts, dont certains se trouvent parmi ses propres députés de l'arrière-ban, et les Canadiens dont les compétences nées de l'expérience sont reflétées dans le rapport «Pour l'amour des enfants»? Va-t-il retirer son projet de loi et choisir plutôt le chemin de la sagesse en faisant preuve d'une véritable compassion pour les enfants?

L'hon. Martin Cauchon (ministre de la Justice et procureur général du Canada, Lib.): Monsieur le Président, quand on parle du droit de la famille, on doit comprendre que l'un des principes les plus importants, voire le plus important, qui doit se retrouver dans le projet de loi, est l'intérêt des enfants.

Notre réforme repose essentiellement sur trois piliers essentiels à la mise en place de notre philosophie: la question des programmes sociaux élaborés par les provinces et auxquels nous contribuons; la question d'un tribunal unifié de la famille, qui est un élément très important; et les modifications législatives qui sont très importantes...

Le vice-président: La députée de Laurentides a la parole.

[Français]

L'IRAK

Mme Monique Guay (Laurentides, BQ): Monsieur le Président, hier, le ministre de la Défense nationale a dit qu'il était en train de s'informer pour savoir si des soldats canadiens prêtés à des unités étrangères avaient, dans le passé, participé à des conflits armés, sans que le Canada ait été en guerre.

Est-ce que le gouvernement est en mesure aujourd'hui de répondre à cette question?

M. Dominic LeBlanc (secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale, Lib.): Monsieur le Président, comme on l'a dit à plusieurs reprises, ces échanges militaires existent depuis des décennies.

Le ministre a bien indiqué hier qu'on est en train de faire des recherches pour avoir exactement les faits. Je peux vous informer que, hier, le ministre a rencontré le personnel de la section historique du ministère pour obtenir ces renseignements et notre recherche se poursuit.

Mme Monique Guay (Laurentides, BQ): Monsieur le Président, est-ce que le gouvernement reconnaîtra que s'il hésite à répondre à cette question, c'est qu'il se rend bien compte qu'il est en train de créer un dangereux précédent en ayant des soldats qui participent à des unités combattantes, alors que le Canada prétend qu'il ne participe pas à la guerre en Irak?

M. Dominic LeBlanc (secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale, Lib.): Pas du tout, monsieur le Président. Le gouvernement a insisté sur le fait que ces soldats font partie d'échanges qui existent d'ailleurs depuis plusieurs années et que cela continue.

La Chambre s'est prononcée clairement sur cette question quand on a voté pour ne pas retirer ceux qui participent à ces échanges. Le seul précédent qu'on crée dans cette Chambre, c'est d'appuyer nos militaires lorsqu'ils sont dans des situations dangereuses. [Traduction]

LA LOI SUR LE DIVORCE

M. Larry Spencer (Regina—Lumsden—Lake Centre, Alliance canadienne): Monsieur le Président, le gouvernement libéral voudrait céder aux Nations Unies la souveraineté du Canada.

En 1991, le Canada a ratifié la Convention relative aux droits de l'enfant adoptée par les Nations Unies. Cette convention précise que les enfants séparés de l'un de leurs parents ou des deux ont le droit de conserver un lien direct avec ces parents. Or, le gouvernement ne tient pas compte de ce droit reconnu aux enfants, quand il exclut le partage des responsabilités parentales du projet de loi modifiant la Loi sur le divorce.

Pourquoi le ministre de la Justice refuse-t-il de reconnaître que les enfants ont le droit de maintenir une relation avec leurs parents après le divorce de ces derniers?

L'hon. Martin Cauchon (ministre de la Justice et procureur général du Canada, Lib.): Monsieur le Président, le député fait essentiellement référence au principe du maximum de communication. Ce principe est repris dans le projet de loi.

En d'autres mots, en ce qui concerne les meilleurs intérêts de l'enfant, nous avons décidé d'élaborer une série de critères à respecter, à l'intention des juges et des deux parties en cause, si celles-ci décident de ne pas aller devant les tribunaux. La liste en est exhaustive et les critères dont je viens de parler y figurent.

* * *

LE SERVICE CORRECTIONNEL DU CANADA

Mme Betty Hinton (Kamloops, Thompson and Highland Valleys, Alliance canadienne): Monsieur le Président, Fern Fetterly, une électrice de ma circonscription âgée de 81 ans, dispose de moins de 1 000 \$ par mois pour vivre et elle a du mal à joindre les deux bouts. Elle n'est pas la seule personne âgée à faire face à des problèmes de ce genre.

J'ai été tentée de lui proposer de commettre un crime pour pouvoir être emprisonnée dans l'un des clubs fed du Canada où l'on vous offre un bungalow, trois repas par jour et l'accès à des courts de tennis, mais je me suis retenue.

Pourquoi les prisonniers incarcérés dans les prisons fédérales du Canada sont-ils mieux traités que les personnes âgées au pays?

(1135)

Mme Marlene Jennings (secrétaire parlementaire du solliciteur général du Canada, Lib.): Monsieur le Président, la députée sait très bien qu'il n'existe pas de clubs fed dans le Service correctionnel.

Nous pouvons compter sur un système fiable qui permet d'assurer que lorsqu'un délinquant est remis en liberté dans la société, nous avons fait tout ce que nous pouvions pour lui fournir des compétences professionnelles, psychosociales et familiales. Nous assurons la sécurité des collectivités du mieux que nous le pouvons lorsque nous libérons ces individus.

. .

[Français]

LES BANQUES

Mme Jocelyne Girard-Bujold (Jonquière, BQ): Monsieur le Président, dans son rapport sur la fusion des banques déposé hier, le Comité permanent des finances ignore complètement la question de la desserte des régions urbaines défavorisées. Pourtant, la question

Questions orales

de l'accessibilité aux services bancaires devrait être centrale dans toute décision concernant la fusion des banques.

Le ministre peut-il nous assurer qu'avant de prendre une décision sur la fusion des banques, il évaluera les impacts de cette fusion sur les services aux consommateurs, sur la concurrence, sur les employés et sur les communautés?

[Traduction]

L'hon. Maurizio Bevilacqua (secrétaire d'État (Institutions financières internationales), Lib.): Monsieur le Président, j'aimerais remercier la députée de sa question. Je sais que c'est une question qui la préoccupe à peu près autant que nous. Comme la députée le verra en lisant le projet de loi C-8, la protection des consommateurs constitue en fait une partie importante du projet de loi C-8, qui traite précisément des questions qu'elle a soulevées.

[Français]

Mme Jocelyne Girard-Bujold (Jonquière, BQ): Monsieur le Président, les travaux du Comité sénatorial permanent des banques et du commerce nous ont révélé que le ministre des Finances n'a aucune étude entre les mains concernant les impacts macroéconomiques de la fusion des banques.

Le ministre peut-il convenir qu'il serait irresponsable d'autoriser des fusions bancaires avant que de telles études ne soient complétées?

[Traduction]

L'hon. Maurizio Bevilacqua (secrétaire d'État (Institutions financières internationales), Lib.): Monsieur le Président, la députée sait bien que le Bureau du surintendant des institutions financières et le Bureau de la concurrence participent au processus d'examen des fusions, précisément pour se pencher sur les questions relatives à la concurrence, à la sécurité et à la validité.

La demande que le ministre des Finances et moi avons transmise au Comité des finances visait à préciser le deuxième élément de l'évaluation de l'intérêt du public, pour clarifier la question.

C'est avec plaisir que nous étudierons ce rapport et dès que nous aurons les réponses dont nous avons besoin, nous en ferons bien sûr rapport à la Chambre.

* * *

L'AGENCE DES DOUANES ET DU REVENU DU CANADA

M. Rahim Jaffer (Edmonton—Strathcona, Alliance canadienne): Monsieur le Président, la ministre du Revenu national fait tout pour se mettre à dos les douaniers qui protègent les Canadiens. D'abord, elle les a traités de caissiers de banque survalorisés et, cette semaine, elle a dit: «Équiper les douaniers d'une arme à feu, ce serait aller au-devant de 3 000 accidents.» Le seul accident, c'est la ministre.

Comment pense-t-elle que les douaniers pourront assurer la sécurité à la frontière, se protéger et protéger les Canadiens si elle refuse qu'ils soient armés?

L'hon. Elinor Caplan (ministre du Revenu national, Lib.): Monsieur le Président, pendant un instant, j'ai cru entendre la voix de Charlton Heston, porte-parole du lobby américain en faveur des armes à feu, mais il s'agissait en fait du lobbyiste officiel de l'Alliance en faveur des armes à feu.

Questions orales

Il saura que le commissaire de la GRC, M. Zaccardelli, a dit très clairement que les douaniers ne devraient pas porter d'armes. Une experte indépendante a effectué l'analyse des dangers inhérents à leur poste. Dans son premier document de travail, elle a dit que les équiper d'armes serait aller au-devant d'un accident.

* * *

Je dis au député d'en face: acceptez le programme.

PARCS CANADA

M. Jim Abbott (Kootenay—Columbia, Alliance canadienne): Monsieur le Président, l'aversion irrationnelle du gouvernement à l'égard du port d'armes chez les agents de la paix continue de mettre en danger les gardiens de parc du Canada. Ils ont reçu l'ordre de retourner patrouiller les terrains de camping. Tout comme le règlement de conflits familiaux dans lesquels interviennent des policiers armés, le règlement de conflits dans les terrains de camping de nos parcs est le plus imprévisible et le plus dangereux.

Pourquoi le gouvernement croit-il toujours que les gardiens de parc et les Canadiens ne méritent pas d'être protégés?

L'hon. Don Boudria (ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, on a déjà répondu maintes fois à cette question. De toute évidence...

Une voix: Pas de façon satisfaisante.

L'hon. Don Boudria: Le député dit: «Pas de façon satisfaisante.» De façon très satisfaisante, plutôt.

Il y a quelques instants, ma collègue derrière moi a cru entendre Charlton Heston. Je peux confirmer que ce n'était pas le cas.

* * *

• (1140) [Français]

LES LANGUES OFFICIELLES

M. Eugène Bellemare (Ottawa—Orléans, Lib.): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de la Justice.

Dans son jugement concernant la mise en oeuvre de la Loi sur les contraventions en Ontario, la Cour fédérale avait ordonné au gouvernement fédéral de modifier son accord avec l'Ontario pour s'assurer que les droits linguistiques prévus au Code criminel et dans la Loi sur les langues officielles sont clairement mentionnés.

Est-ce que le ministre peut dire à cette Chambre si l'accord a été modifié selon le jugement et quelles mesures le gouvernement entend prendre pour que ces droits linguistiques soient respectés en Ontario?

L'hon. Martin Cauchon (ministre de la Justice et procureur général du Canada, Lib.): Monsieur le Président, j'aimerais remercier mon collègue pour cette question très importante.

On se rappellera qu'un jugement de la Cour fédérale avait demandé au gouvernement de modifier l'accord sur les contraventions avec l'Ontario, afin de s'assurer que les droits linguistiques quasi constitutionnels prévus aux articles 530 et 530.1 du Code criminel et à la partie IV de la Loi sur les langues officielles soient bien reflétés et que l'accord soit ajusté en conséquence.

J'aimerais simplement faire rapport à cette Chambre qu'un peu plus tôt cette semaine, une entente formelle est intervenue avec le gouvernement de l'Ontario pour faire en sorte qu'on puisse aller de l'avant avec les éléments impératifs de ce jugement de la Cour fédérale. [Traduction]

LA SANTÉ

Mme Bev Desjarlais (Churchill, NPD): Hier, monsieur le Président, l'Organisation mondiale de la santé a recommandé que l'on contrôle les voyageurs en partance de l'aéroport de Toronto afin d'empêcher la propagation du syndrome respiratoire aigu sévère.

La maladie est déjà en train de se propager à l'extérieur de Toronto. Un cas a été rapporté, hier, à Winnipeg. Le ministre des Transports peut-il dire à la Chambre si le gouvernement a commencé à contrôler les passagers comme le recommande l'Organisation mondiale de la santé et, s'il y a lieu, quelles mesures sont prises pour protéger les employés d'aéroport et les voyageurs contre cette maladie mortelle?

L'hon. Anne McLellan (ministre de la Santé, Lib.): Monsieur le Président, après que l'OMS eut fait sa recommandation, hier, mes collaborateurs ont entrepris des pourparlers avec les autorités de l'Aéroport international Pearson, la GTAA. Celle-ci est en train de mettre au point un plan pour donner suite à la recommandation de l'OMS. Mes collaborateurs s'entretiendront, plus tard cet après-midi, avec les autorités de l'aéroport au sujet des grandes lignes du plan proposé.

L'INDUSTRIE

M. Yvon Godin (Acadie—Bathurst, NPD): Monsieur le Président, les métallurgistes et les producteurs sidérurgiques n'en reviennent pas que le gouvernement soit incapable d'empêcher que le marché canadien soit inondé de tôles d'acier bon marché en provenance de la Chine, du Brésil, de l'Afrique du Sud, de l'Italie et de la Roumanie. L'inaction du gouvernement vient de faire une autre victime, à savoir la tôlerie de la Hilton Works, à Hamilton, qui a dû fermer ses portes et mettre à pied 200 travailleurs.

Le ministre d'État chargé des finances dira-t-il à la Chambre comment le gouvernement entend protéger des entreprises canadiennes vitales, des emplois et des localités comme Hamilton et Sault Ste. Marie contre les importations d'acier bon marché?

M. Murray Calder (secrétaire parlementaire du ministre du Commerce international, Lib.): Monsieur le Président, le gouvernement étudie la situation à l'heure actuelle et, très franchement, la question des importations demeure la plus critique. L'essentiel pour les producteurs et les consommateurs canadiens d'acier est que la circulation de l'acier demeure libre en Amérique du Nord, et c'est ce que nous surveillons.

* * *

LA CIRCONSCRIPTION DE PERTH—MIDDLESEX

M. Gerald Keddy (South Shore, PC): Monsieur le Président, les électeurs de la circonscription de Perth—Middlesex ne sont pas représentés à la Chambre.

Le Stratford Festival, qui se tient dans la circonscription de Perth—Middlesex, est le plus grand festival de théâtre au Canada et il revêt une grande importance pour l'économie locale, attirant plus de 600 000 touristes par année. Nombre de ces touristes sont des Américains, et on peut s'attendre à ce que quantité d'entre eux ne viennent pas au festival cette année en raison des délais à la frontière et des propos antiaméricains tenus par le gouvernement.

Le premier ministre peut-il dire à la Chambre quand des élections auront lieu dans cette circonscription pour que ses habitants soient représentés à la Chambre?

L'hon. David Collenette (ministre des Transports, Lib.): Monsieur le Président, le premier ministre est pleinement conscient de ses responsabilités constitutionnelles et il a déjà déclenché des élections partielles à maintes reprises dans le passé. Il observera la procédure habituelle.

LES PÊCHES

M. Loyola Hearn (St. John's-Ouest, PC): Monsieur le Président, hier, le Conseil pour la conservation des ressources halieutiques a fait une recommandation au ministre relativement à l'état des stocks de morue du Nord, faisant clairement remarquer que les recommandations formulées dans le passé sont restées lettre morte. Il a ajouté qu'aucune mesure individuelle, comme la fermeture de la pêche récréative, ne réglerait le problème, mais qu'il fallait plutôt mettre en oeuvre toute une série de stratégies.

Le ministre nous dira-t-il maintenant qu'il acceptera qu'une série de stratégies claires?

L'hon. Robert Thibault (ministre des Pêches et des Océans, Lib.): Monsieur le Président, je remercie le député de cette très importante et pertinente question. Je remercie également le CCRH du travail incroyablement bon qu'il a effectué en recueillant le point de vue de tous les intéressés sur cette situation très difficile. Quant aux recommandations du CCRH, je les étudie très attentivement, comme le font le comité formé de tous les partis et le comité de l'industrie du Québec. Nous examinons aussi, comme nous le faisons toujours, la mise en oeuvre de la démarche axée sur l'écosystème, en vertu de laquelle nous étudions non pas une seule espèce, mais l'ensemble des espèces d'un écosystème donné, en vue du rétablissement des stocks.

● (1145)

L'IRAK

M. Maurice Vellacott (Saskatoon—Wanuskewin, Alliance canadienne): Monsieur le Président, certains braves des communautés autochtones du Canada se sont enrôlés dans les forces américaines et se battent auprès de nos amis américains au sein de la coalition des pays volontaires.

Le premier ministre canadien n'a pas autorisé les Forces canadiennes à lutter auprès des Américains dans le cadre de l'opération liberté en Irak. Pourquoi le ministre de la Défense refuset-il de féliciter ces soldats autochtones canadiens qui luttent auprès de nos amis et alliés contre Saddam Hussein?

L'hon. David Collenette (ministre des Transports, Lib.): Monsieur le Président, on sait que des Canadiens accompagnent les forces armées des États-Unis, et qu'ils le font volontairement comme le député le souligne; nous apprécions autant le travail de ces volontaires que celui des hommes et des femmes qui sont officiellement rattachés aux unités britanniques et américaines. Nous saluons tous ces gens qui mettent leur propre vie en danger pour défendre la cause de la paix.

M. Peter Goldring (Edmonton-Centre-Est, Alliance canadienne): Monsieur le Président, demain à midi, des milliers de personnes se rassembleront sur la Colline du Parlement pour témoigner de leur appui à l'égard des forces alliées qui combattent pour libérer l'Irak. Les forces alliées luttent pour déloger le boucher

Questions orales

de Bagdad. Elles luttent pour anéantir la menace du terrorisme et des armes de destruction massive. Elles luttent pendant que nos faibles chefs tremblent et tergiversent derrière les sondages d'opinion publique.

Le premier ministre va-t-il prêter l'oreille à tous ceux qui demandent à notre gouvernement de prendre position auprès des forces alliées pour aider à libérer le peuple irakien? Oui ou non?

L'hon. Bill Graham (ministre des Affaires étrangères, Lib.): Monsieur le Président, notre gouvernement demeurera constant dans ses efforts en vue de régler les problèmes du désarmement de gouvernements comme celui de l'Irak, comme nous l'avons toujours fait avec nos alliés américains, dans le cadre du processus multilatéral approprié, que la majorité des Canadiens appuient d'ailleurs.

Je respecte ceux qui veulent se rendre sur la Colline du Parlement pour manifester leur appui à l'égard de nos alliés américains. Croyezmoi, nous reconnaissons aussi que nos alliés américains sont immensément importants et nous travaillons de concert avec eux en vue de régler ces graves problèmes mondiaux. Nous continuerons de le faire. Ce ne sont pas les discours que nous servent les gens d'en face qui vont nous arrêter.

[Français]

L'ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE

M. Mario Laframboise (Argenteuil—Papineau—Mirabel, BQ): Monsieur le Président, ce gouvernement prétend maintenir la crédibilité internationale du Canada à son plus haut niveau, en respectant notamment les traités qu'il a conclus, dont les accords en vigueur entre le Canada et l'Organisation de l'aviation civile internationale. Or, il empêche l'OACI d'exercer les pouvoirs prévus par ces accords en lui refusant d'occuper les nouveaux locaux mis à sa disposition par le gouvernement du Québec depuis juin 2002.

Le ministre des Affaires étrangères peut-il confirmer que la complexité qu'il a invoquée le 12 février dernier vient du fait que ses fonctionnaires veulent profiter de la situation pour remettre en cause ces accords en imposant à l'OACI une quasi-tutelle administrative?

L'hon. Bill Graham (ministre des Affaires étrangères, Lib.): Absolument pas, monsieur le Président. Nous avons de très bons rapports avec l'OACI. Nous travaillons de près avec elle pour trouver les locaux qui lui sont nécessaires. Nous ferons tout le nécessaire, comme nous l'avons fait dans le passé, pour nous assurer que cette organisation internationale importante reste à Montréal et fait son travail dans des locaux appropriés.

M. Mario Laframboise (Argenteuil—Papineau—Mirabel, BQ): Monsieur le Président, les locaux sont déjà disponibles et offerts par le gouvernement du Québec.

Quand on connaît les implications de l'OACI dans les modifications des routes aériennes en raison de la guerre actuelle, est-ce que le ministre est conscient que par sa lenteur administrative, il empêche l'OACI d'augmenter son espace et son personnel, et nuit ainsi au développement des programmes de sécurité aérienne internationale?

L'hon. Bill Graham (ministre des Affaires étrangères, Lib.): Monsieur le Président, malheureusement, ces questions de propriété réelle sont toujours un peu plus complexes qu'on l'aurait voulu, mais je peux assurer le député et la Chambre que le gouvernement du Canada travaille de près avec cette organisation internationale pour s'assurer qu'elle a des locaux adéquats et appropriés qui correspondent à ses besoins. Nous continuerons de travailler en ce sens.

Questions orales

[Traduction]

LE REGISTRE DES ARMES À FEU

M. Philip Mayfield (Cariboo—Chilcotin, Alliance canadienne): Monsieur le Président, le rapport Hession révèle que quelque 400 millions de dollars ont été gaspillés dans le système informatique inefficace du registre des armes à feu. Quelle solution le gouvernement a-t-il trouvée au problème? L'impartition. Or, le commissaire à la protection de la vie privée a des réserves à ce sujet.

Compte tenu de la négligence avec laquelle le gouvernement a géré des centaines de millions de dollars et le peu de cas qu'il fait de la vie privée de nos concitoyens, le ministre de la Justice peut-il nous dire combien de groupes externes tiennent des bases de données contenant des renseignements personnels relatifs au programme des armes à feu, et quand a eu lieu la dernière étude d'impact du programme sur la vie privée?

(1150)

L'hon. Martin Cauchon (ministre de la Justice et procureur général du Canada, Lib.): Monsieur le Président, les sommes engagées dans le programme de contrôle des armes à feu ne sont évidemment pas de l'argent gaspillé. Nous avons mis sur pied un bon programme, dont les Canadiens commencent à sentir les bienfaits. La technologie utilisée nous assure un bon moyen de protection de la sureté publique, que le gouvernement utilise et que les forces policières utilisent pour assurer la sécurité dans notre société.

En ce qui concerne la question de la vie privée, cela soulève évidemment une question, et ce n'est pas...

Le vice-président: Le député d'Elk Island a la parole.

M. Ken Epp (Elk Island, Alliance canadienne): Monsieur le Président, notre fille vit en Saskatchewan, qui est considérée comme le berceau de l'assurance-maladie. Ma fille m'a dit que deux de ses amis ont dû se rendre en Alberta et au Manitoba pour y recevoir des soins de santé essentiels. Son beau-père a dû attendre six mois pour subir une intervention chirurgicale indispensable, et on lui a dit de ne courir aucun risque pendant la période d'attente. Cette situation a beaucoup troublé ma fille. Voici la question qu'elle m'a posée: pourquoi le gouvernement tient-il à dépenser des milliards de dollars dans un registre des armes à feu inutile, alors qu'il serait urgent d'affecter cet argent aux soins de santé?

L'hon. Martin Cauchon (ministre de la Justice et procureur général du Canada, Lib.): Monsieur le Président, permettez-moi de revenir au programme de contrôle des armes à feu, qui joue un rôle très important en matière de sureté publique. Encore une fois, il ne s'agit pas d'un milliard de dollars. Deuxièmement, nous n'avons jamais dit, et la vérificatrice générale n'a jamais dit non plus que cet argent avait été gaspillé. Il s'agit d'un investissement dans un très bon programme. Nous commençons à en sentir les bienfaits et, comme nous l'avons déjà dit, nous entendons continuer d'appliquer ce remarquable outil de sûreté publique.

L'AGRICULTURE

M. Carmen Provenzano (Sault Ste. Marie, Lib.): Monsieur le Président, j'ai une question à poser au ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire. Étant donné la publication du rapport Harbinson, le ministre informerait-il la Chambre de la position du Canada sur la gestion de l'offre?

L'hon. Lyle Vanclief (ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Lib.): Monsieur le Président, le gouvernement a toujours dit très clairement qu'il appuyait vigoureusement et sans aucune réserve le régime de gestion de l'offre au Canada dans l'intérêt des producteurs et des consommateurs de produits laitiers, d'oeufs et de volaille.

Malheureusement, la deuxième version du rapport Harbinson est foncièrement imparfaite, comme la première. Nos négociateurs et des représentants de l'industrie sont à Genève cette semaine pour faire des démarches afin que les décisions sur la commercialisation de ces produits sur le marché intérieur puissent se prendre au Canada.

* * *

EXPORTATION ET DÉVELOPPEMENT CANADA

M. John Duncan (Île de Vancouver-Nord, Alliance canadienne): Monsieur le Président, Exportation et développement Canada a la garantie du contribuable canadien et ne devrait pas être la première ligne de défense pour les entreprises en difficulté. Allant à l'encontre du marché, EDC a financé le dernier trimestre de Bombardier, et les contribuables assument maintenant des risques qui s'élèvent à plusieurs milliards de dollars.

Bombardier doit se réorganiser et se restructurer, non faire appel à l'aide fédérale. Quand le ministre insistera-t-il pour que EDC cesse d'alourdir les risques auxquels le contribuable est exposé chez Bombardier?

M. Murray Calder (secrétaire parlementaire du ministre du Commerce international, Lib.): Monsieur le Président, notre industrie aérospatiale se classe maintenant au troisième rang dans le monde. Elle est renommée pour la qualité supérieure de ses produits et sa technologie de pointe. Au cours des dix dernières années, les ventes canadiennes dans l'aérospatiale ont plus que doublé. Nous en sommes très fiers.

* * *

L'AGRICULTURE

M. David Anderson (Cypress Hills—Grasslands, Alliance canadienne): Monsieur le Président, nous savons que les Américains vont exiger un étiquetage indiquant le pays d'origine sur les produits importés de boeuf et de porc. Or, les coûts pour se conformer à cette exigence seront faramineux.

Nous voulions collaborer avec les Américains pour que cette loi soit modifiée ou abrogée. Malheureusement, le gouvernement libéral n'a rien fait à ce sujet, il a empiré les choses. Les consommateurs américains commencent à boycotter les produits canadiens alors que les commentaires malavisés et irresponsables des ministériels et du premier ministre sabotent nos relations commerciales.

Le ministre de l'Agriculture se rend-il compte que des propos peu judicieux et irréfléchis comme ceux qu'a tenus son voisin de banquette, en l'occurrence le ministre des Ressources naturelles, ont des conséquences désastreuses sur l'agriculture canadienne?

L'hon. Lyle Vanclief (ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Lib.): Monsieur le Président, nous sommes très préoccupés par le régime américain de marquage du pays d'origine. Néanmoins, le député doit reconnaître qu'au cours des deux premières années, la participation est facultative. Il doit également admettre, car il le sait, que nous collaborons avec l'industrie américaine, notamment par l'entremise de notre ambassade aux États-Unis.

Travaux de la Chambre

Les Américains, eux aussi, ont de plus en plus le sentiment que cette mesure législative laisse à désirer. Nous espérons tous que si les États-Unis n'abrogent pas ou ne modifient pas cette loi, ils en conserveront à tout le moins l'aspect facultatif qui n'est pas encore appliqué et qui ne servira les intérêts de personne, ni ceux des États-Unis ni...

Le Président: Le député de Champlain a maintenant la parole.

● (1155)

[Français]

M. Marcel Gagnon (Champlain, BQ): Monsieur le Président, le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire a affirmé hier que la date du 1^{er} avril n'était plus une date butoir, comme il l'avait laissé entendre précédemment.

Le ministre peut-il confirmer que cette affirmation s'applique à l'ensemble du cadre stratégique agricole, à savoir le Compte de stabilisation du revenu net, le nouveau programme de gestion du risque et le programme Aide en cas de catastrophe liée au revenu agricole?

[Traduction]

L'hon. Lyle Vanclief (ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Lib.): Monsieur le Président, d'entrée de jeu, j'ai déclaré que la date limite du 1^{er} avril n'est pas ferme. Le député m'a entendu le répéter à plusieurs reprises. Nous disposons donc de temps pour continuer à élaborer l'approche de gestion des risques du Cadre stratégique pour l'agriculture. Comme les ministres en ont convenu lors de la dernière rencontre fédérale-provinciale, lorsque ce sera terminé, toutes les ententes fédérales-provinciales qui doivent être signées, car elles viennent à échéance le 31 mars de cette année, seront rétroactives au 1^{er} avril 2003.

LE VOL D'AUTOMOBILES

M. Mac Harb (Ottawa-Centre, Lib.): Monsieur le Président, une automobile est volée toutes les trois minutes au Canada. En fait, dans ma propre ville, Ottawa, plus de 4 000 automobiles ont été volées en une seule année.

Que fait le ministre pour mettre un frein au vol d'automobiles au Canada?

Mme Marlene Jennings (secrétaire parlementaire du solliciteur général du Canada, Lib.): Monsieur le Président, le vol d'automobiles est un grave problème de sécurité publique qui coûte entre 1 et 2 milliards de dollars par année en pertes matérielles, en indemnisations, en blessures et même en pertes de vie. Le rôle joué par nos jeunes dans les réseaux de vols d'automobiles est particulièrement alarmant.

Le gouvernement a donc pris des mesures dans ce sens de concert avec ses partenaires. L'Association canadienne des chefs de police, en collaboration avec la Stratégie nationale de prévention du crime, a créé un cédérom et un site web qu'elle a lancés le 24 mars 2003 et qui portent sur les jeunes et les virées en auto volée.

Le vice-président: Le député de Winnipeg-Centre a la parole.

ENVIRONNEMENT CANADA

M. Pat Martin (Winnipeg-Centre, NPD): Monsieur le Président, malgré une période de changements climatiques importants et d'instabilité sans précédent dans les conditions atmosphériques mondiales, 9 des 14 centres du système canadien de prévisions

atmosphériques ont été fermés. Notre bureau de Winnipeg a évité la fermeture de justesse.

Le ministre de l'Environnement peut-il nous expliquer sur quoi il se fonde pour réduire ainsi ce service des plus importants? Quelles assurances peut-il fournir aux gens du bureau de Winnipeg que ce service essentiel continuera de fonctionner pour la région des Prairies et pour le Nord?

L'hon. David Anderson (ministre de l'Environnement, Lib.): Monsieur le Président, j'ai répondu à plusieurs reprises à des questions posées à la Chambre sur les améliorations apportées au Service météorologique du Canada dans le cadre des réorganisations dont il a été question il y a environ deux semaines.

Il est évident que nous comptons maintenir le meilleur des services pour les Canadiens d'un océan à l'autre, grâce aux nouvelles technologies, aux satellites, aux ordinateurs plus puissants, aux radars Doppler et aux compétences techniques de haut niveau de notre personnel.

J'aimerais souligner au député du Manitoba, qui représente un important secteur agricole, que la Fédération canadienne de l'agriculture a appuyé ces réorganisations.

LES PÊCHES

M. Loyola Hearn (St. John's-Ouest, PC): Monsieur le Président, à la suite de la confusion bureaucratique créée par la réduction des effectifs du ministère des Pêches et des Océans, de nombreuses personnes ayant pêché toute leur vie se font refuser aujourd'hui la reconnaissance de leur statut de pêcheurs professionnels désignés.

Le ministre est-il d'accord pour rouvrir ces dossiers, à la condition que les intéressés lui fournissent les documents appropriés pour étayer leurs réclamations?

L'hon. Robert Thibault (ministre des Pêches et des Océans, Lib.): Monsieur le Président, quand nous avons adopté la politique relative aux pêcheurs professionnels désignés, nous avons prévu la possibilité d'appel pour ceux qui estimaient que leur cas n'avait pas été dûment examiné.

J'ai déclaré que j'accepterais de revoir le dossier de ceux qui ont de nouvelles preuves ou de nouveaux éléments d'information à nous communiquer à ce sujet, ou encore des éléments qui tendraient à prouver qu'une erreur a été commise lors du processus d'appel.

• (1200)

[Français]

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

Le vice-président: Je tiens à informer la Chambre que conformément aux dispositions de l'article 30 du Règlement, je désigne le mardi 1^{er} avril 2003 comme jour fixé pour l'étude, aux Affaires émanant des députés, du projet de loi C-280 inscrit dans l'ordre de priorité au nom de l'honorable député de South Surrey—White Rock—Langley, et le jeudi 3 avril 2003, comme jour fixé pour l'étude du projet de loi C-235 inscrit dans l'ordre de priorité au nom de l'honorable député de Lac-Saint-Louis.

[Traduction]

Ces autres périodes réservées à l'étude des initiatives parlementaires auront lieu entre 18 h 30 et 19 h 30, après quoi la Chambre procédera au débat sur la motion d'ajournement, conformément à l'article 38 du Règlement.

Affaires courantes

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

LA COMMISSION DE DÉLIMITATION DES CIRCONSCRIPTIONS ÉLECTORALES FÉDÉRALES

Le président suppléant (Mme Bakopanos): Il est de mon devoir de déposer sur le Bureau, conformément à l'article 21 de la Loi sur la révision des limites de circonscriptions électorales, la copie certifiée du rapport de la Commission de délimitation des circonscriptions électorales fédérales pour le Québec.

Ce rapport est réputé renvoyé en permanence au Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre.

RÉPONSE DU GOUVERNEMENT À DES PÉTITIONS

M. Rodger Cuzner (secrétaire parlementaire du premier ministre, Lib.): Madame la Présidente, conformément au paragraphe 36(8) du Règlement, j'ai l'honneur de déposer, dans les deux langues officielles, la réponse du gouvernement à deux pétitions.

* * *

LA LOI SUR L'ASSURANCE-EMPLOI

- M. Ken Epp (Elk Island, Alliance canadienne) demande à présenter le projet de loi C-423, Loi modifiant la Loi sur l'assurance-emploi.
- —Madame la Présidente, le projet de loi que je présente aujourd'hui est très important pour un grand nombre de personnes.

Premièrement, les factures ne cessent pas de rentrer parce que l'on perd son emploi. Mon projet de loi éliminerait la période de carence de deux semaines, un facteur très important.

Deuxièmement, le projet de loi prévoit le remboursement des cotisations au cotisant et à l'employeur si le cotisant n'a pas droit aux prestations parce qu'il n'a pas travaillé le nombre d'heures requis. C'est une disposition particulièrement intéressante pour les étudiants.

Il y a bien d'autres points, mais je n'ai pas l'intention de prononcer un discours à ce moment-ci. Je serai heureux de le faire lorsque le projet de loi 196 arrivera en tête de liste.

(Les motions sont réputées adoptées, le projet de loi est lu pour la première fois et imprimé.)

PÉTITIONS

LE COLLÈGE DE LA PROTECTION CIVILE DU CANADA

Mme Cheryl Gallant (Renfrew—Nipissing—Pembroke, Alliance canadienne): Madame la Présidente, je présente, au nom de résidents en Ontario, une pétition enjoignant le Parlement de reconnaître que le Collège de la Protection civile du Canada est indispensable pour apprendre aux Canadiens comment réagir en situation d'urgence, que le collège devrait rester à Arnprior et que le gouvernement devrait en moderniser les installations afin de dispenser la formation voulue aux Canadiens. Maintenant plus que jamais, il est nécessaire que les agents des mesures d'urgence puissent intervenir de manière efficace.

LA RECHERCHE SUR LES CELLULES SOUCHES

M. Maurice Vellacott (Saskatoon—Wanuskewin, Alliance canadienne): Madame la Présidente, je présente une pétition signée par 802 résidents du Canada qui attirent l'attention de la Chambre sur le fait que des centaines de milliers de Canadiens souffrent de

maladies débilitantes et que les Canadiens sont en faveur de la recherche éthique sur les cellules souches ayant pour but le traitement et la guérison de telles maladies.

Ces pétitionnaires souhaitent que les cellules souches non embryonnaires, communément appelées cellules souches adultes, bénéficient de l'appui législatif et financier nécessaire pour que l'on découvre les moyens de traiter les Canadiens qui souffrent de ces maladies.

* * *

QUESTIONS AU FEUILLETON

M. Rodger Cuzner (secrétaire parlementaire du premier ministre, Lib.): Madame la Présidente, on répondra aujourd'hui aux questions nos 102, 128 et 164.

[Texte]

Question no 102—M. John Cummins:

Concernant les accords conclus depuis 1992 entre le ministère des Pêches et des Océans (MPO) et divers organismes autochtones et qui contiennent des dispositions relatives aux ventes annuelles de poisson dans le cadre de la Stratégie des pêches autochtones: a) quelles quantités et espèces de saumon capturé à des fins alimentaires, sociales et cérémonielles par les autochtones de la Colombie-Britannique ont été stockées dans des installations frigorifiques, de transformation et autres en Colombie-Britannique chaque année depuis 1992; b) en quelle année le saumon stocké a-t-il été capturé; c) quelles quantités et espèces de saumon capturé à des fins alimentaires, sociales et cérémonielles par les autochtones de la Colombie-Britannique ont été stockées dans des installations frigorifiques, de transformation et autres aux États-Unis chaque année depuis 1992; d) en quelle année le saumon stocké a-t-il été capturé; e) quels accords exigeaient la perception de redevances par l'organisme autochtone sur la vente de poisson capturé en vertu des accords à l'appui des activités de gestion et autres de la bande autochtone ou du MPO, et lesquels ne l'exigeaient pas; f) quelle est la valeur du poisson vendu en vertu de chacun de ces accords; g) à combien s'élevait la redevance exigée, tant en pourcentage de la valeur totale du poisson vendu qu'en dollars; h) à combien s'élevait la redevance perçue, tant en pourcentage de la valeur totale du poisson vendu qu'en dollars, en vertu de chacun de ces accords; i) qui a perçu la redevance; j) comment a-t-elle été perçue; k) la capture du poisson pour payer la redevance a-t-elle nécessité une pêche spéciale; l) à quelle fin la redevance a-t-elle servi; m) qui a dépensé le produit de la redevance; n) le cas échéant, pourquoi la redevance n'a-t-elle pas été perçue ou était-elle inférieure au montant prévu par un accord; o) quelles mesures le MPO a-t-il prises pour récupérer le manque à gagner; p) le cas échéant, pourquoi n'a-t-on pris aucune mesure; q) lorsqu'il ne fallait percevoir aucune redevance, quelle était la valeur marchande approximative du poisson vendu; r) pourquoi ne fallait-il percevoir aucune redevance dans certains cas?

M. Georges Farrah (secrétaire parlementaire du ministre des Pêches et des Océans, Lib.): La réponse est la suivante:

- a) Le ministère des Pêches et des Océans, MPO, ne recueille pas ce genre de statistiques sur la pêche à des fins alimentaires, sociales et cérémonielles. Le poisson est stocké dans des congélateurs par nom de compagnie ou de personne et non par type de pêche ou d'espèce de poisson.
- b) Le MPO ne recueille pas ce genre de données, selon la réponse fournie au point A.
- c) Le MPO ne recueille pas ce genre de données, selon la réponse fournie au point A.
- d) Le MPO ne recueille pas ce genre de données, selon la réponse fournie au point A.

- e) Au tout début du programme associé à la Stratégie relative aux pêches autochtones, le SRAPA, soit de 1992 à 1997, deux accords de la SRAPA pour le fleuve Fraser, l'accord commun avec les premières nations Musqueam et de Tsawwassen et l'accord avec la Première nation Sto:Lo stipulaient qu'un pourcentage de la valeur au débarquement du saumon pêché et vendu au cours des ventes pilotes soit versé au programme de gestion des pêches des organisations autochtones. Depuis 1993, conformément aux termes de la SRAPA, 10 p. 100 de la valeur au débarquement du saumon pêché et vendu au cours des ventes pilotes devait être versé au programme de gestion des pêches sur la Skeena pendant les années où il y avait des excédents de saumons géniteurs. Aucun montant n'a été exigé pour être retourné au MPO.
- f) Le MPO ne peut évaluer la valeur marchande du poisson selon les ventes pilotes. Le MPO n'enregistre pas la partie des ventes pilotes associées à l'alimentation par rapport aux quantités vendues. Étant donné les inquiétudes de la première nation Skeena au sujet de la confidentialité des renseignements commerciaux ayant trait à la pêche des excédents de saumons géniteurs sur la rivière Skeena, l'information relative à chacune des bandes et des compagnies en ce qui a trait aux prises commerciales et à leur valeur marchande n'a pas été fournie.
- g) Tel que décrit à la réponse e), d'après les accords de la SRAPA, le pourcentage de la valeur au débarquement du saumon pêché et vendu au cours des ventes pilotes qui a été versé au programme de gestion des pêches des organisations autochtones variait entre 5 et 15 p. 100 pour le fleuve Fraser, et était de 10 p. 100 de la valeur au débarquement et de la vente de saumon liée à la pêche d'excédents de saumons géniteurs de la rivière Skeena.
- h) Les organisations autochtones ont déclaré avoir perçu les montants qui suivent, conformément à chacun des accords, montants qui devaient être investis dans leurs programmes de gestion des pêches. (Le pourcentage exigé de la valeur au débarquement du poisson vendu en vertu de l'accord de la SRAPA qui doit être versé au programme de gestion des pêches des organisations autochtones n'a pas été appliqué à la pêche à des fins alimentaires, sociales ou cérémonielles). En 1992, les premières nations Musqueam et de Tsawwassen ont déclaré avoir versé 4 996 \$ à leur programme de gestion des pêches. En 1993, les premières nations Musqueam et Sto:Lo ont déclaré respectivement 11 891 \$ et 25 457 \$ en paiements versés en remplacement du pourcentage de la valeur au débarquement du saumon pêché en vertu des accords de la SRAPA versé à leur programme de gestion des pêches. En 1994, la première nation Sto:Lo a déclaré avoir versé un montant de 178 036 \$, relatif à une pêche en particulier, à leur programme de gestion des pêches. En 1995 et en 1996, années où la première nation Sto:Lo n'a pas eu de vente pilote, la première nation de Musqueam a déclaré avoir versé respectivement 48 373 \$ et 60 550 \$ à son programme de gestion des pêches. En 1997, la première nation Sto:Lo a déclaré avoir versé 67 053 \$ à leur programme de gestion des pêches. Pour ce qui est de la pêche des excédents de saumons géniteurs sur la Skeena, le MPO n'a pas recueilli ces données.
- i) Sur le fleuve Fraser, les acheteurs de poisson ont retenu le pourcentage de la valeur au débarquement du poisson pêché en vertu de l'accord de la SRAPA devant être versé au programme de gestion des pêches. Les premières nations, seules ou en groupes, ont perçu les recettes associées aux excédents de saumons géniteurs de la rivière Skeena.

Affaires courantes

- j) Sur le fleuve Fraser, les acheteurs de poisson ont retenu les recettes à la distribution et les ont distribuées respectivement aux premières nations concernées.
- k) En 1994, la première nation Sto:Lo a procédé à une pêche particulière tel qu'indiqué au paragraphe h). Il n'y a eu aucune pêche spéciale pour les excédents de saumons géniteurs de la rivière Skeena dont le pourcentage de la valeur au débarquement du poisson pêché en vertu de l'accord de la SRAPA devait être versé au programme de gestion des pêches.
- l) Les revenus associés aux recettes devaient être utilisés dans le cadre des programmes de gestion des pêches des organisations autochtones concernées.
- m) Les premières nations ont dépensé les recettes qu'elles ont reçues.
- n) Il y a eu trois cas connus où le pourcentage perçu par de la première nation Sto:Lo était inférieur au montant prévu par l'accord. En 1994, le MPO a établi qu'il y avait des irrégularités dans certaines déclarations de pêche. En 1995, la population de saumon était à un niveau peu élevé. Finalement, en 1996, les ventes pilotes ont été durement touchées par des pêches de contestation.
- o) Étant donné certains écarts dans les rapports de la première nation Sto:Lo, le MPO a confié au cabinet comptable KPMG un mandat de vérification de la pêche particulière qui a eu lieu en 1994. Cette vérification a entraîné la déduction du montant déclaré pour cette pêche précise par la première nation Sto:Lo et du manque à gagner de l'engagement financier total du MPO envers cette dernière aux termes de leur accord de 1994 relatif à la SRAPA. En 1995, le MPO a convenu que la faible population de saumons empêchait la première nation Sto:Lo de pêcher son quota prévu dans l'accord. En 1996, le MPO a convenu que la première nation Sto:Lo déployait tous les efforts possibles pour pêcher ses quotas, mais sans succès. Le MPO n'a donc pas exigé de la première nation qu'elle perçoive les recettes pouvant être utilisées dans les programmes de gestion des pêches. Pour ce qui est de la pêche des excédents de saumons géniteurs sur la Skeena, le MPO n'a pas recueilli ces données.
- p) Pour les années 1994, 1995 et 1996, voir la réponse fournie au paragraphe o).
- q) Le MPO n'a pas recueilli de données lorsque aucun pourcentage de la valeur au débarquement du poisson pêché n'a été exigé pour les programmes de gestion des pêches en vertu de l'accord de la SRAPA.
- r) Aucun montant n'a été perçu, principalement parce que les stocks de poissons ne suffisaient pas aux ventes pilotes et qu'aucune pêche n'avait eu lieu.

Question no 128—M. Loyola Hearn:

Comment l'ancienneté du personnel entre-t-elle en compte dans les méthodes qu'utilise le ministère des Pêches et Océans dans l'embauche ou la libération des employés de la Garde côtière canadienne?

M. Georges Farrah (secrétaire parlementaire du ministre des Pêches et des Océans, Lib.): L'ancienneté des membres du personnel ne figure pas dans les processus d'embauche du ministère des Pêches et des Océans, MPO, qu'utilise la Garde côtière canadienne. Le MPO, ainsi que tous les autres ministères du gouvernement fédéral, est régie par le principe du mérite qui est défini à l'article 10 de la Loi sur l'emploi dans la fonction publique, qui se lit ainsi:

Affaires courantes

- 10. (1) Les nominations internes ou externes à des postes de la fonction publique se font sur la base d'une sélection fondée sur le mérite, selon ce que détermine la Commission, et à la demande de l'administrateur général intéressé, soit par concours, soit par tout autre mode de sélection du personnel fondé sur le mérite des candidats que la Commission estime le mieux adapté aux intérêts de la fonction publique.
- (2) Pour l'application du paragraphe (1), la sélection au mérite peut, dans les circonstances déterminées par règlement de la Commission, être fondée sur des normes de compétence fixées par celle-ci plutôt que sur un examen comparatif des candidats.
- La libération d'employés se fait par ordre inverse du mérite, comme l'indique le paragraphe 32(1) du Règlement sur l'emploi dans la fonction publique, qui se lit ainsi:
- 32. (1) Lorsque les services d'un ou de plusieurs fonctionnaires d'un secteur de l'organisation ne sont plus nécessaires aux termes de l'article 29 de la Loi, l'administrateur général compétent évalue le mérite des fonctionnaires qui occupent des postes semblables des mêmes groupe et niveau professionnels dans ce secteur et désigne les fonctionnaires qui peuvent être déclarés excédentaires et mis en disponibilité par ordre inverse du mérite.

La séniorité pourrait être prise en considération seulement dans les cas d'égalité lors d'une libération d'employés par ordre inverse du mérite.

Question no 164—M. Rob Merrifield:

Concernant la supervision par la ministre de la Santé des banques de tissus: a) quand Santé Canada a-t-il eu vent de possibles atteintes à la sécurité à la banque d'oreilles de la Colombie-Britannique; b) quand la ministre de la Santé ou ses prédécesseurs ont-ils eu vent des problèmes à la banque d'oreilles de la Colombie-Britannique; c) quelles mesures Santé Canada a-t-il prises pour s'assurer que les receveurs de tissu de la banque d'oreilles de la Colombie-Britannique n'ont pas contracté une maladie infectieuse; d) pourquoi Santé Canada a-t-il attendu jusqu'au 19 février 2003 pour informer les Canadiens alors que la clinique avait été fermée en octobre 2002; e) quelles normes nationales sont en place pour réglementer la collecte, l'utilisation et la dissémination de tissus humains comme ceux que recueille la banque d'oreilles de la Colombie-Britannique; f) quand Santé Canada va-t-il adopter et mettre en œuvre ses propres normes nationales; g) quand la banque d'oreilles de la Colombie-Britannique a-t-elle été inspectée pour la première fois par Santé Canada; h) ces banques de tissus sont-elles soumises à des inspections régulières de Santé Canada et, dans l'affirmative, quand ce régime d'inspections a-t-il été mis en place; i) quelles mesures Santé Canada prend-il pour que les problèmes comme ceux qui sont survenus à la banque d'oreilles de la Colombie-Britannique ne se reproduisent pas?

L'hon. Anne McLellan (ministre de la Santé, Lib.): La réponse est la suivante:

- a) Le 9 octobre 2002, Santé Canada a reçu de l'information selon laquelle la B.C. Ear Bank du St. Paul's Hospital de Vancouver, qui relève de Providence Health Care, pouvait avoir traité et distribué des tissus qui n'étaient pas conformes aux exigences de base relatives à la sécurité. Providence Health Care est une entité juridique assurant des services de soins de santé à huit endroits à Vancouver, en C.-B.
- b) Une note pour la période de questions a été fournie à la ministre le 17 décembre 2002.
- c) En vertu des pouvoirs qui lui ont été conférés, Santé Canada a demandé au St. Paul's Hospital de rappeler les produits et a avisé les médecins qui avaient utilisé des tissus provenant de cette banque dans des transplantations. St. Paul's Hospital s'est conformé à cette demande. Le 19 février 2003, Santé Canada a informé les hôpitaux de soins actifs, les banques de tissus et les professionnels de la santé de l'ensemble du pays de la situation à la B.C. Ear Bank et a recommandé que les receveurs de tissus provenant de cette banque

subissent des tests de dépistage des maladies infectieuses, à titre de précaution.

- d) Le 9 octobre 2002, Santé Canada a reçu de l'information selon laquelle la Ear Bank pouvait avoir traité et distribué des tissus qui n'étaient pas conformes aux exigences de base relatives à la sécurité, et que la distribution des tissus avait été discontinuée. Dans les 24 heures suivant la réception de cette information, Santé Canada y a donné suite pour ensuite amorcer une enquête. Dans le cadre de son enquête, Santé Canada a obtenu de la Ear Bank de l'information sur leurs activités de traitement et de distribution. En raison de mauvaises procédures de tenue de dossiers, Providence Health Care a fourni la plupart des renseignements demandés en janvier 2003. À la lumière de ces renseignements, Santé Canada a immédiatement entrepris une évaluation du risque. L'évaluation du risque de Santé Canada s'est terminée le 5 février 2003.
- Le 7 février 2003, à la lumière des résultats de son évaluation du risque, Santé Canada a demandé au St. Paul's Hospital de contingenter le risque que pouvaient présenter les tissus, en rappelant les tissus inutilisés et en avisant les médecins qui avaient utilisé des tissus provenant de la banque à des fins de transplantation. Le 14 février 2003, le St. Paul's Hospital s'est conformé à cette demande. Le 19 février 2003, Santé Canada a informé tous les établissements et tous les particuliers au Canada qui manipulent et/ou traitent des cellules, des tissus et des organes humains destinés à la transplantation. L'enquête se poursuit au St. Paul's Hospital.
- e) Santé Canada a en outre publié trois autres documents concernant la sécurité des tissus et des organes : Services hospitaliers de don d'organes et de tissus—Lignes directrices; Lignes de conduite pour la prévention de l'infection à VIH dans la transplantation d'organe et de tissu et; Exigences de base relatives à la sécurité des cellules, des tissus et des organes humains destinés à la transplantation—Guide d'orientation.

Santé Canada a également élaboré et publié une norme intitulée «Exigences techniques en matière d'insémination thérapeutique avec sperme de donneur». Les établissements de traitement du sperme de donneur destiné à la procréation assistée ont l'obligation réglementaire de respecter cette norme.

Il existe actuellement de nombreux ensembles de normes qui peuvent être utilisées par les banques de tissus au Canada. Ainsi, les Standards for Tissue Banking de l'American Association of Tissue Banks, les normes de la Eye Bank Association of America et celles de la Foundation for the Accreditation of Hematopoietic Cell Therapies fournissent de l'information complète sur les exigences en matière de sécurité applicables à certains types de tissus et sont utilisées partout dans le monde. Ces trois organisations offrent aussi des services d'agrément à l'échelle internationale. De nombreuses banques de tissus au Canada sont agrées par l'une de ces organisations.

Les 28 et 29 janvier 2003, Santé Canada a diffusé une directive intitulée «Exigences de base relatives à la sécurité des cellules, tissus et organes humains destinés à la transplantation: Directive», Directive et Guide d'orientation, et son guide d'orientation correspondant intitulé «Exigences de base relatives à la sécurité des cellules, tissus et organes humains destinés à la transplantation: Guide d'orientation» aux établissements et aux particuliers au Canada qui manipulent et/ou traitent des cellules, des tissus et des organes humains destinés à la transplantation.

L'objectif de cette directive et de ce document d'orientation est d'aviser ces établissements et ces particuliers de l'importance d'adhérer aux exigences de base concernant la sécurité quant à l'utilisation et la fabrication de ces produits en vue de la transplantation. Ces documents sont fondés sur les normes de sécurité nationales, actuellement en cours d'élaboration par l'Association canadienne de normalisation, en consultation avec des spécialistes médicaux du domaine et Santé Canada. Il s'agit de normes minimales que doivent respecter tous les établissements et les particuliers au Canada qui manipulent et/ou traitent des cellules, des tissus et des organes humains destinés à la transplantation afin de réduire au minimum le risque de maladie.

f) Des normes de sécurité pour le Canada sont maintenant disponibles et ont été communiquées aux intéressés. En 1996, Santé Canada a créé et financé un groupe de conseillers-experts dans le domaine de la transplantation des tissus et des organes. Ce groupe a été chargé d'élaborer un ensemble de normes relatives à la sécurité des tissus et des organes qui intégrerait toutes les exigences figurant dans les documents susmentionnés en plus d'ajouter d'autres exigences propres au Canada. En 2001, le groupe de conseillersexperts avait terminé l'élaboration d'une «Norme concernant la sécurité des cellules, des tissus et des organes destinés à la transplantation et à la reproduction assistée: Exigences générales», et de cinq sous-ensembles de normes concernant des types particuliers de tissus. Santé Canada a par la suite chargé l'Association canadienne de normalisation, la CSA, de faire de ces six ensembles de normes une norme nationale reconnue par le Conseil canadien des normes. Ce travail a pris fin en décembre 2002 et sera probablement publié au printemps de 2003. Ces normes seront mises à jour par la CSA en vertu d'un accord conclu avec Santé Canada de façon qu'elles reflètent les nouveaux enjeux sur le plan de la technologie ou de la sécurité qui pourraient surgir dans l'avenir.

g) La B.C. Ear Bank n'avait auparavant pas fait l'objet d'une inspection de la part de Santé Canada. Il importe de savoir qu'au Canada, la responsabilité première de la sécurité des produits incombe au fabricant, c'est-à-dire, dans le cas présent, à la banque de tissus, l'hôpital.

Santé Canada a un important rôle à jouer dans la protection de la santé et de la sécurité des Canadiens; cependant, ce rôle ne constitue qu'une composante d'un système complexe de protection de la santé, lequel comprend, entre autres, divers ordres de gouvernement, des organismes gouvernementaux, les professionnels des soins de la santé et les médecins, la communauté universitaire, la communauté de la recherche et du développement en sciences de la santé, les fabricants et les importateurs, les groupes de patients et chacun des Canadiens et des Canadiennes.

Toutes les fois que Santé Canada relève un problème potentiel ou en est informé, il prendra des mesures afin de déterminer s'il y a eu non-conformité.

h) Santé Canada est en train d'effectuer un examen national de tous les établissements qui manipulent et/ou traitent des cellules, des tissus et des organes humains destinés à la transplantation dans le but d'évaluer la conformité aux normes de base relatives à la sécurité et de prendre les mesures voulues pour empêcher la distribution de produits dont la sécurité laisse à désirer. Santé Canada amorcera des enquêtes s'il est informé du fait que des cellules, des tissus et des organes pourraient n'avoir pas été manipulés et/ou traités conformément aux normes de base relatives à la sécurité.

Initiatives ministérielles

De façon générale, les problèmes peuvent être cernés par le truchement de plaintes de la part de consommateurs, de plaintes de la part de l'industrie, d'une recommandation d'autres agences de réglementation provinciales et fédérales, de partenaires internationaux ou du programme de surveillance de la conformité de Santé Canada. Les enquêtes peuvent également être déclenchées suite à la détermination de problèmes par le truchement d'autres unités organisationnelles de Santé Canada et de divers programmes de surveillance post-commercialisation.

Voir aussi le paragraphe f) ci-dessus.

i) Veuillez vous reporter au paragraphe h) ci-dessus.

* * *

● (1205)

[Traduction]

QUESTIONS TRANSFORMÉES EN ORDRES DE DÉPÔT DE DOCUMENTS

M. Rodger Cuzner (secrétaire parlementaire du premier ministre, Lib.): Madame la Présidente, si la question n° 143 pouvait être transformée en ordre de dépôt de document, le document serait déposé immédiatement.

Le président suppléant (Mme Bakopanos): Est-ce d'accord? Des voix: D'accord.

[Texte]

Ouestion no 143—M. Richard Harris:

Pour chaque année entre 1993 et 2001, à combien s'est établi le montant facturé au gouvernement et à ses organismes par les Associés de recherche Leger et Leger?

(Le document est déposé.)

[Traduction]

M. Rodger Cuzner: Madame la Présidente, je demande que les autres questions restent au *Feuilleton*.

Le président suppléant (Mme Bakopanos): Est-ce d'accord? Des voix: D'accord.

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

[Traduction]

LOI D'EXÉCUTION DU BUDGET DE 2003

La Chambre reprend l'étude de la motion: Que le projet de loi C-28, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 18 février 2003, soit lu pour la deuxième fois et renvoyé à un comité; ainsi que de l'amendement.

M. Rick Borotsik (Brandon—Souris, PC): Madame la Présidente, le vice-président m'a permis de commencer mon intervention après la période des questions, ce que j'apprécie. J'apprécie également que vous occupiez le fauteuil, madame la Présidente, pour écouter le présent débat. Y a-t-il un endroit où on préférerait être en ce beau vendredi après-midi plutôt qu'ici à la Chambre à débattre et à parler d'un budget présenté par un gouvernement qui semble vouloir l'exploiter au maximum pour sa propagande?

Toutefois, après avoir passé un peu de temps dans nos circonscriptions et visité le pays, nous reconnaissons pleinement qu'il n'y a pas beaucoup d'appui pour ce budget et qu'il n'y a pas grand-chose de positif dans ce que les Canadiens aimeraient dire à son sujet.

Je vais aborder un ou deux points, mais d'abord j'aimerais dire que le secrétaire parlementaire du ministre des Finances se trompe et vit dans un rêve quand il essaie de nous faire croire que ce budget est accepté, qu'il s'agisse de la majorité des priorités ou de celle qui concerne l'infrastructure.

Il fut un temps où le secrétaire parlementaire du ministre des Finances, qui a été président de la Fédération canadienne des municipalités, aurait certainement tenu des propos différents. Il aurait dit que le gouvernement avait trahi les municipalités et la Fédération canadienne des municipalités, vu sa contribution absolument minable au programme d'infrastructure.

En fait, hier j'ai eu l'occasion de suivre un moment la réunion de l'exécutif de l'Association des municipalités du Manitoba. Ce sont des gens que je connais et que connaît également le député d'Oak Ridges. Voici la première chose que ces politiciens locaux, qui ont le doigt sur le pouls de la situation, non seulement dans leurs localités, mais aussi dans la province, m'ont demandé: «N'est-ce pas un véritable simulacre? Le gouvernement fédéral donnait l'impression de nous avoir fait de grandes promesses en matière d'infrastructure, mais nous n'avons presque rien eu.»

Ils ont ajouté qu'ils avaient tellement besoin de fonds pour l'infrastructure qu'ils ont été embarrassés de constater à quel point les fonds prévus dans le budget à cet égard étaient insuffisants.

Je peux également dire que mon chef a rencontré le maire de Winnipeg, qui siège au caucus des maires de la grande ville. Le maire a également fait écho aux commentaires de l'association, disant qu'on leur avait fait croire qu'il y aurait suffisamment de fonds à investir dans l'infrastructure des municipalités, mais que, là encore, ils ont été très déçus. Il faudrait quelque 15 milliards de dollars pour améliorer l'infrastructure. Le gouvernement a prévu 3 milliards sur 10 ans, mais ces 3 milliards comprennent également un fonds spécial pour l'infrastructure, qu'on appelle un fonds stratégique, ce qui, si on consulte un dictionnaire du gouvernement libéral, signifie habituellement fonds de népotisme lui permettant de trier sur le volet les circonscriptions, voire les entrepreneurs ou les experts-conseils qu'il désire employer pour réaliser les travaux. Malheureusement, l'argent dans le fonds stratégique n'est soumis à aucun contrôle et à aucune reddition de comptes.

En outre, analysons ceci: il faudrait 15 milliards de dollars pour améliorer l'infrastructure des villes, mais pour l'exercice prochain, soit 2003-2004, on prévoit 100 millions. Il semble que les libéraux songent à augmenter ce montant. J'ignore encore jusqu'à combien, mais ils parlent de l'augmenter. Quoi qu'il en soit, présumons qu'il sera doublé, ce qui serait à peu près suffisant pour réaliser un grand projet d'adduction d'eau et d'installation d'égouts.

Les budgets sont importants et nécessaires pour établir les priorités. Je prends beaucoup à coeur les priorités liées à l'infrastructure, non seulement en ce qui concerne les systèmes d'eau et d'égout dans les municipalités, mais également avec la situation actuelle en Irak. Les trois principaux problèmes auxquels sont confrontés les Irakiens actuellement sont l'eau, l'hygiène et le transport. C'est ce dont nous avons besoin dans nos collectivités: de l'eau potable, des services sanitaires et des égouts, ainsi que des services de transport; les routes, les ponts et la possibilité de transporter les biens, les services et les gens, non seulement à l'intérieur de nos frontières, mais aussi entre notre pays et les États-Unis, car notre santé économique en dépend.

• (1210)

Le gouvernement ne considère pas cela comme une nécessité. Ce qui est nécessaire, pour lui, c'est de dépenser cet argent dans de beaux programmes comme le registre des armes à feu, dans lequel il a engouffré un milliard de dollars. Le gouvernement prétend qu'il n'a pas gaspillé cet argent et qu'il s'agit plutôt d'un investissement. En fait, c'est un investissement qui ne rapportera rien.

Tous les Canadiens souhaitent voir le gouvernement cesser de dépenser de l'argent de cette façon, mais il continue de jeter l'argent durement gagné des contribuables dans un trou noir. Le gouvernement refuse d'engager des fonds dans ce que je considère être une priorité, à savoir l'infrastructure, les égouts, les aqueducs, les ponts, entre autres. Le gouvernement ne semble pas avoir les mêmes priorités que nous.

Il y a un autre aspect de l'infrastructure qui me tient à coeur. J'ai présenté à la Chambre un projet de loi d'initiative parlementaire concernant un programme routier national.

Il est très important de comprendre que le gouvernement fédéral a renoncé à prendre ses responsabilités. Il ne prend aucune responsabilité et n'exerce aucune compétence en matière de programme routier national.

On compte de nombreuses routes interprovinciales et des routes de jonction, dont la Transcanadienne. Dans ma province, le gouvernement fédéral n'alloue absolument rien aux dépenses d'immobilisation devant servir à transformer la Transcanadienne en route à double voie, et il n'investit rien non plus dans l'exploitation ou l'entretien de cette route. Ce sont les provinces qui paient la totalité des coûts d'entretien de l'infrastructure nationale, du système routier national.

Je ne sais si les députés sont au courant, mais un journal publiait aujourd'hui une information très significative. Le Canada est le seul pays du G-8 à ne pas avoir de politique routière nationale. Nous sommes le seul pays du G-8 qui ne consacre pas un cent à un programme routier national, afin de permettre le déplacement des biens et services d'un endroit à l'autre.

Nous avons, au Canada, une organisation qui s'appelle l'Alliance canadienne du camionnage. Le secrétaire parlementaire du ministre des Finances ferait peut-être mieux de se boucher les oreilles, car il ne sera certainement pas heureux d'apprendre que cette organisation s'est dite extrêmement déçue du fait que le gouvernement n'ait aucune politique routière nationale.

Les États-Unis ont fait un travail remarquable à ce chapitre. Le gouvernement fédéral américain a décidé unilatéralement d'injecter des fonds dans l'infrastructure routière, car il était absolument indispensable de garder ouverte cette artère principale, qui est vitale pour le gouvernement américain. En fait, nos propres camionneurs utilisent le réseau routier américain parce qu'il est sans aucun doute très supérieur au réseau canadien.

J'ai présenté un projet de loi d'initiative parlementaire et proposé que la moitié de la taxe d'accise sur l'essence, soit deux cents le litre, serve à financer ce programme national de réfection du réseau routier. Mon projet de loi a été défait sur le parquet de la Chambre parce qu'il est évident que le gouvernement refuse de faire une priorité du réseau routier.

La taxe d'accise sur l'essence rapporte plus de 4 milliards de dollars au gouvernement. Ce montant est sans doute encore plus élevé maintenant, du fait que le prix de l'essence a augmenté de façon spectaculaire. Le gouvernement perçoit aussi la TPS sur l'essence. Toutefois, aucune part de ces recettes de 4 milliards de dollars n'est destinée aux infrastructures routières mêmes.

Sans autoroutes, comme c'est le cas en Irak d'après les images que l'on voit, croyez-moi, les produits et services ne se rendraient pas là où il faut. C'est pourtant la situation à laquelle nous sommes confrontés actuellement au Canada. Que le budget du gouvernement ignore ces infrastructures est parfaitement odieux.

J'ai tellement de points à soulever, dont, bien évidemment, celui de la mauvaise gestion du gouvernement. J'ai déjà dit que le milliard de dollars dépensé dans le programme d'enregistrement des armes à feu aurait pu être consacré aux infrastructures, à la santé ou ailleurs.

Il y a aussi le milliard de dollars qu'on a gaspillé pour annuler le projet du EH-101. Le gouvernement a investi un milliard de dollars dans des hélicoptères, mais il n'a pas d'hélicoptères. Il a gaspillé un milliard de dollars de fonds publics. Ces fonds auraient pu être consacrés à l'infrastructure routière, au système de santé ou au système d'éducation.

Il y a tellement de choses à dire au sujet de ce mauvais budget. Malheureusement, la liste est trop longue pour le temps dont je dispose.

• (1215)

L'agriculture ne sera sans doute plus que l'ombre d'elle-même après que le gouvernement s'en sera occupé. Le point de départ est le 1^{er} avril. Le gouvernement a refusé d'agir. Je suis désolé pour ceux qui oeuvrent dans ce secteur et qui n'ont absolument aucune aide du gouvernement.

M. Bryon Wilfert (secrétaire parlementaire du ministre des Finances, Lib.): Madame la Présidente, j'ai peine à croire ce que le député dans le coin disait sur les infrastructures. Compte tenu de ses propos, je suis certain qu'il va rester dans son coin encore longtemps. Il devrait avoir honte de critiquer ainsi le gouvernement au sujet des infrastructures municipales. Lorsque son parti a pris le pouvoir en 1984, il a rejeté le programme national d'infrastructures proposé par la Fédération canadienne des municipalités.

À titre d'ancien président de la FCM, je désapprouvre absolument ce rejet. Vu qu'il fait partie de la commission depuis tellement d'années, le député devrait être mieux informé de nos efforts afin de faire en sorte que le Parti conservateur appuie le programme d'infrastructures. J'ai ici une lettre en date du 5 mars dans laquelle le président de la FCM écrit que la FCM a depuis longtemps des relations productives avec le gouvernement du Canada et que parmi les nombreuses initiatives précises qui ont été prises il y a le programme national des infrastructures, l'aide aux sans-abri, le logement abordable, etc.

La réalité, c'est que le gouvernement a des liens très étroits avec les municipalités dans tout le pays. Nous avons eu trois programmes nationaux d'infrastructure. Nous sommes sur le point d'en mettre en place un quatrième et d'en assurer le financement avec les municipalités et les provinces. Le député oublie cet aspect. Je me dois aussi de mentionner le programme d'infrastructures stratégiques.

J'aimerais demander au député où se trouvent ses amis en Ontario, maintenant que le gouvernement fédéral s'est engagé à verser plus de 430 millions de dollars pour les transports dans la région du Grand Toronto. Nous attendons toujours que le gouvernement conservateur de l'Ontario fasse quelque chose pour verser une contribution

équivalente, de façon à atteindre le montant requis de 1,2 milliard de dollars. Peut-être le député pourrait-il téléphoner à ses bons amis à Queen's Park. Je sais qu'ils ne sont pas en train de siéger, mais il pourrait peut-être les trouver. J'aimerais savoir où est l'argent, parce que c'est un dossier important.

Le député ne peut pas jouer sur les deux plans. Il ne peut pas, d'une part, reprocher au gouvernement de ne rien faire selon lui puis, d'autre part, lorsque nous prenons des initiatives, ne pas reconnaître la contribution utile que nous apportons à nos partenaires.

M. Rick Borotsik: Madame la Présidente, n'est-ce pas là la façon habituelle d'agir du gouvernement libéral? Il n'assume jamais quelque responsabilité que ce soit et il blâme toujours quelqu'un d'autre. Soit dit en passant, ce gouvernement est au pouvoir depuis 1993, soit une période de 10 ans. les libéraux blâment autrui parce qu'ils ne veulent accepter aucune responsabilité.

Je suis vraiment désolé que le député, pour qui j'ai beaucoup de respect, commence à croire la propagande et l'interprétation partisane du gouvernement. Je me rappelle de l'époque où le député regardait toutes les choses en face et les analysait certainement de façon à tenter de découvrir la vérité. Malheureusement, il cherche présentement quelque chose qui se situe hors du champ de la vérité.

J'ai la vérité. J'ai rencontré les gens. J'ai rencontré les personnes qui sont les premières affectées dans les municipalités. Je prie le député de s'adresser aux personnes qui étaient auparavant ses amis et de leur demander leur point de vue, car il ne correspond pas à ce qu'il dit maintenant. Ils ont honte du programme d'infrastructure présenté.

Le député a brandi une lettre de la FCM. Il va de soi que la FCM va dire «À cheval donné, on ne regarde pas la bride. Nous allons accepter ce que l'on nous donne. Nous n'allons pas mordre la main qui nous donne cette misérable pitance». Je précise qu'il s'agit des membres de la FCM auxquels j'ai aussi parlé, soit les maires des grandes villes. Ils sont tout à fait dégoûtés des promesses qui leur ont été faites et du programme qui a été présenté.

Revenons aux réalités. Le député et moi nous entendons sur une chose. L'infrastructure, c'est-à-dire les réseaux d'égouts et d'adduction d'eau, les ponts et les routes, joue un rôle tout à fait essentiel pour la croissance et l'économie du pays. Je sais qu'il est d'accord avec moi là-dessus. Par ailleurs, je sais qu'il ne dira pas publiquement que, compte tenu du maigre montant que le gouvernement a affecté à cette priorité, il faudra 100 ans avant que les municipalités et les provinces réussissent à atteindre le niveau où elles devraient se situer. Malheureusement, nous allons être laissés loin derrière par nos voisins américains. Ils nous devanceront de beaucoup sur le plan économique dans un avenir qui n'est pas trop éloigné, si ce n'est déjà fait.

Je suis désolé que le député n'ait pas pris le temps d'écouter les gens qu'il représente et d'entendre ce qui se passe vraiment, au lieu de citer une ligne tirée d'une lettre et de laisser entendre que ça correspond à la réalité.

• (1220)

M. Keith Martin (Esquimalt—Juan de Fuca, Alliance canadienne): Madame la Présidente, ma question est simple. Mon collègue croit-il que le gouvernement fédéral devrait fournir des prévisions de dépenses budgétaires à long terme aux municipalités, afin que celles-ci sachent combien d'argent elles recevront à long terme du fédéral? À l'heure actuelle, on leur fournit ces prévisions, et l'argent qui les accompagnent, annuellement, de façon ponctuelle, si bien qu'elles ne peuvent pas planifier pour l'avenir.

M. Rick Borotsik: Madame la Présidente, je remercie le député d'Esquimalt—Juan de Fuca pour sa question facile.

Il y a certes un certain nombre de choses que le gouvernement pourrait faire s'il tenait vraiment à mettre un nouveau système en place. Il devrait en tout cas instaurer un processus budgétaire à long terme que les municipalités pourraient suivre.

Il devrait aussi étudier la possibilité de mettre en place un régime d'imposition permettant aux municipalités de prélever d'autres impôts, en plus des impôts fonciers. Il pourrait notamment créer un système de partage des points d'impôts avec les municipalités. Peut-être que la taxe d'accise sur l'essence devrait aller aux municipalités, afin de les aider à...

Le président suppléant (Mme Bakopanos): Je suis désolée, mais le temps file rapidement et vos 10 minutes sont écoulées. Nous reprenons le débat. Il y aura des périodes de 10 minutes, sans questions ni observations.

M. Keith Martin (Esquimalt—Juan de Fuca, Alliance canadienne): Madame la Présidente, je suis heureux de participer au débat sur ce projet de loi.

Tout le monde à la Chambre sait que nous avons le devoir de dépenser de manière responsable l'argent des contribuables. Ce n'est pas notre argent, ni celui de la Chambre. C'est l'argent des contribuables.

Lorsque j'ai assisté à la présentation du budget à la Chambre, j'ai été bouleversé. J'ai été bouleversé parce que je croyais que le gouvernement avait une chance inespérée de vraiment réduire le fossé qui nous sépare de notre principal concurrent, les États-Unis.

Le président Bush a dépensé d'une manière que je qualifierais d'imprudente. Les États-Unis ont transformé un énorme excédent en un énorme déficit. L'écart fiscal entre notre pays et les États-Unis est considérable. De tout temps, les États-Unis ont été plus concurrentiels. Avec nos excédents budgétaires, nous avions une excellente occasion de réduire considérablement cet écart, de renforcer le dollar canadien, d'accroître les investissements au Canada et de freiner l'exode des cerveaux.

Malheureusement pour l'ensemble des Canadiens, le gouvernement a décidé de faire du budget un instrument politique. Il a choisi de dépenser l'argent de manière non ciblée, de faire du saupoudrage, d'octroyer des fonds sans objectifs rigoureux. C'est tout à fait irresponsable de la part du gouvernement. Nous avons raté une belle occasion de renforcer notre économie et, partant, nos programmes sociaux

Je vais parler de certaines questions auxquelles le gouvernement aurait pu s'attaquer s'il l'avait voulu. En matière de dépenses, il y a quatre grandes priorités dont le gouvernement aurait dû s'occuper en 2003: les soins de santé, l'éducation, les infrastructures et la défense.

C'est une bonne chose que le gouvernement ait décidé de partager en deux transferts le TCSPS. La population canadienne saura où l'argent va dans l'optique fédérale. Pour éviter que l'argent soit dépensé de manière irresponsable, le gouvernement fédéral demande aux provinces quelles sont leurs priorités en matière de dépenses et il s'assure que les dépenses fédérales sont compatibles avec cela. Autrement dit, l'argent devrait servir pour atténuer les problèmes pressants que posent, sur le terrain, les soins aux patients. Il est tout simplement inacceptable que les Canadiens aient à attendre d'un an à un an et demi pour subir des chirurgies essentielles ou que des Canadiens à revenus faibles ou modestes se passent de services de santé essentiels, mais c'est ce qui se produit actuellement.

Nous ne pouvons bâtir une économie solide si les Canadiens n'ont pas accès aux meilleures possibilités qui soient pour parfaire leur éducation. L'éducation n'est pas un processus qui prend fin lorsque les intéressés atteignent la vingtaine; c'est plutôt un processus qui se poursuit toute la vie, compte tenu des changements démographiques et de l'évolution de notre économie.

Le gouvernement aurait dû donner aux provinces la possibilité de s'en assurer. Il a lui-même la possibilité de s'assurer que les travailleurs aient la chance de se perfectionner sur le tas, sans devoir quitter leur emploi. Si l'on n'aide pas les gens à acquérir les compétences dont ils ont besoin pour vraiment contribuer à notre économie, ils deviendront un boulet pour les programmes sociaux.

Ce n'est pas ce que veulent les gens. Ils veulent travailler. Ils veulent employer leurs talents au meilleur de leur connaissance. Ils veulent contribuer au Canada, mais le système actuel est tellement rigide qu'il ne leur permet pas de le faire. L'assurance-emploi serait un moyen de les aider.

Le gouvernement avait l'occasion de modifier la fiscalité. Il avait l'occasion de réduire les charges sociales de même que l'impôt sur le revenu des particuliers et des sociétés. Et il a préféré les maintenir à un niveau inacceptable.

Le gouvernement persiste à dire que le taux d'imposition du Canada est faible. Quiconque connaît les taux d'imposition des pays de l'OCDE ou de nos partenaires du G-7 et du G-8 sait pertinemment que notre taux d'imposition est le plus élevé des pays des G-7 et G-8. Le Canada est parmi le tiers des pays de l'OCDE dont le taux d'imposition est le plus élevé. Cela nuit à notre compétitivité. Cela nous empêche d'offrir les solides programmes sociaux qui nous permettraient de prendre soin des personnes qui ne peuvent pas le faire elles-mêmes.

Pour ce qui est de l'infrastructure, la somme pitoyable que l'on va consacrer à sa modernisation ne fera que nuire à notre pays. Le gouvernement fédéral a le devoir de collaborer avec les provinces pour répondre aux urgents besoins du Canada à cet égard. Il faudrait investir 130 milliards de dollars au moins dans la modernisation de l'infrastructure et pourtant, le gouvernement réserve la maigre somme de 1,2 milliard de dollars, ce qui permettra seulement des travaux superficiels.

● (1225)

Il n'est pas étonnant que les municipalités aient été hors d'elles, tout comme les provinces. La dégradation chronique de notre infrastructure en matière de transport ne peut qu'avoir un effet marqué sur la capacité de notre pays d'avoir une économie forte, dynamique et compétitive. Cette tendance peut être renversée; c'est un choix que le gouvernement doit faire et je propose qu'il collabore avec ses partenaires de tous les ordres de gouvernement pour y parvenir.

Il y a dans ma circonscription d'Esquimalt—Juan de Fuca une base militaire. Je peux dire à la Chambre que les hommes et les femmes en uniforme qui donnent leur vie pour nous protéger au pays et à l'étranger rendent des services inestimables. En fait, ils portent beaucoup plus d'attention à notre pays que le gouvernement ne leur en porte.

Cela fait dix ans que le gouvernement sous-finance nos militaires et manque de respect à leur égard en ne leur donnant pas les outils dont ils ont besoin. Comme l'a dit le député conservateur, l'hélicoptère n'est qu'un problème parmi tant d'autres. Nous pourrions parler de l'effectif, de l'équipement et de l'entraînement. Il manque de tout à nos militaires. Ils ont le désir et la volonté de faire le travail qui leur revient, mais ils ne disposent pas des outils nécessaires.

Le public canadien serait choqué d'apprendre que beaucoup de nos militaires passent jusqu'à concurrence de 11 ou 12 mois à l'étranger, loin de leurs familles. Pourquoi? Parce que le gouvernement s'est débarrassé de nombreux militaires et que l'effectif est si peu nombreux que notre pays ne peut pas envoyer des gens sur le terrain pour faire le travail qui lui revient.

C'est important et pas uniquement au plan de la sécurité. Si nous ne participons pas au règlement des questions internationales de sécurité avec les Nations Unies, l'OTAN et nos partenaires, lorsque viendra le moment des négociations de nature économique, nous nous retrouverons au second plan. C'est la triste réalité.

Depuis trop longtemps, nous sommes accrochés aux basques de nos alliés en ce qui a trait aux questions de sécurité internationale. Il y a deux ans, le secrétaire général de l'OTAN a indiqué que le Canada devait se manifester et contribuer. Il est triste de dire que le gouvernement a fait la sourde oreille.

Maintes et maintes suggestions constructives ont été faites par des députés ainsi que par des militaires. Les hauts gradés ont dit clairement qu'il faudrait investir dans la défense maintenant, faute de quoi on ne pourra pas protéger les Canadiens au pays. Cela va nécessairement entraîner des dépenses.

La somme de 800 millions qu'a prévue le gouvernement n'est qu'une fraction des fonds dont a besoin notre armée actuellement. Nous aurons besoin d'encore plus d'argent à l'avenir. J'exhorte fortement le gouvernement, et en particulier le cabinet du premier ministre, qui tend à retenir les fonds, à tenir compte de cette analyse froide et objective de la situation et à effectuer les investissements que réclament la population canadienne, notre armée, et nos partenaires.

Que pouvons-nous faire de plus? L'une des tâches du gouvernement consiste à dépenser notre argent avec sagesse. Malheureusement, les objectifs du gouvernement sont soit mal conçus soit inexistants. Le gouvernement ne sait pas ce qu'il veut faire. Il n'évalue pas la portée de ses initiatives. Par conséquent, il ne connaît pas les résultats qu'il devrait obtenir. Par ailleurs, il dépense beaucoup d'argent dans certaines circonscriptions pour bien paraître et courtiser l'électorat. C'est une tactique qu'emploient les gouvernements partout dans le monde.

Le gouvernement peut certainement assurer une bien meilleure gestion des fonds publics. Il devrait établir des objectifs, évaluer les résultats et veiller à ce que les crédits soient dépensés de façon sage et efficace. Malheureusement, il ne le fait pas. Que ce soit aux niveaux du registre des armes à feu, du scandale de Groupaction ou du gâchis à DRHC qui nous a coûté 1 milliard de dollars, les Canadiens ont malheureusement assisté pendant trop longtemps à la gestion lamentable des fonds publics.

Initiatives ministérielles

Ce n'est pourtant pas si compliqué. La vérificatrice générale, les fonctionnaires et les particuliers qui savent bien gérer l'argent ont proposé au gouvernement des solutions claires et constructives pour l'aider à déterminer les objectifs à viser pour veiller à la gestion sage et efficace de l'argent des contribuables.

● (1230)

On ne les a pas écoutés. L'argent sert à marquer des points sur l'échiquier politique. Le gouvernement vérifie dans quel sens souffle le vent et se tourne dans cette direction. Il doit plutôt faire preuve de leadership et dépenser sagement et efficacement l'argent des contribuables. C'est à cette seule condition que nous pourrons construire un pays fort.

M. Kevin Sorenson (Crowfoot, Alliance canadienne): Madame la Présidente, je voudrais participer aujourd'hui au débat à l'étape de la deuxième lecture de la Loi d'exécution du budget.

Cette semaine, des policiers venus d'un peu partout au Canada se sont rendus sur la colline du Parlement pour nous présenter leurs exigences pour cette année en matière de sécurité et de sûreté au Canada. Sur la longue liste qu'ils nous ont communiquée, figuraient une protection améliorée pour les enfants, la disparition des prisons tout confort de style club fed, la mise en place d'une stratégie nationale antidrogue, le taux d'accumulation des prestations de retraite pour les travailleurs de la sécurité publique, et le financement des services de la police.

L'Association canadienne des policiers, porte-parole de quelque 30 000 agents de première ligne, recommande au Parlement d'accroître en priorité le financement destiné aux services policiers de niveau local, provincial, fédéral et intergouvernemental.

Il y a un peu plus d'un an, l'Association canadienne des policiers a comparu devant le Comité de la justice pour donner son avis sur le projet de loi anti-terrorisme. Voici ce que ses porte-parole ont déclaré à ce sujet:

Nous émettons néanmoins de sérieuses réserves au sujet de la capacité des agents de la paix et des forces de l'ordre du Canada à satisfaire aux exigences accrues en matière de lutte contre le terrorisme, tout en menant de front leurs activités importantes de surveillance policière et d'application de la loi.

À ce jour, le gouvernement n'a toujours pas répondu de manière adéquate aux préoccupations exprimées par l'Association canadienne des policiers.

Comme l'ont rappelé les représentants de l'Association dans leur document d'information, le budget fédéral de 2002 a prévu plusieurs millions de dollars en fonds nouveaux pour la sécurité nationale. Or, seulement 576 millions de dollars, répartis sur six ans, ont été destinés spécialement à la GRC. Cela revient à seulement 87 millions de dollars par an. Sur le plan des ressources humaines, ce montant ne permet à la GRC de recruter que 446 employés à plein temps, non pas cette année, non pas l'année prochaine, mais bien au cours des six prochaines années.

Dois-je rappeler au gouvernement que les compressions budgétaires qu'il a fait subir à ce service en 1993 ont abouti à la disparition de 2 200 emplois qui n'ont jamais été rétablis malgré les années de protestations et de réclamations pour que soient augmentés les crédits alloués à la GRC?

L'année dernière, le commissaire de la GRC a ouvertement reconnu que 2 000 de ses agents avaient cessé d'effectuer des tâches liées à l'exécution de la loi, pour s'occuper du problème posé par le terrorisme. Ces agents ont cessé d'exécuter des missions jusque-là jugées prioritaires, par exemple la lutte contre le crime organisé et les services de maintien de l'ordre de première ligne dans les collectivités canadiennes. Bon nombre de ces missions sont restées en plan. D'après le commissaire, elles ont été mises en veilleuse tandis que la GRC s'employait à arrêter les terroristes soupçonnés de se servir du Canada comme base pour préparer leurs forfaits.

Selon l'Association canadienne des policiers, sur l'effectif de quelque 15 000 agents de la GRC, 9 000 ont été affectés à des tâches dans le cadre de contrats avec des municipalités ou des provinces. Le tiers des 6 000 autres, soit 2 000 agents, ont été retirés des postes d'application de la loi et affectés à des fonctions de lutte contre le terrorisme.

Il faudrait au moins 2 000 agents supplémentaires pour combler les lacunes qui se font le plus sentir au niveau des collectivités. La GRC assure l'exécution des lois fédérales pour tous les Canadiens et fournit des services contractuels à toutes les provinces, sauf l'Ontario et le Québec, aux trois territoires, à 200 municipalités et à plus de 190 collectivités des premières nations.

L'année dernière, j'ai rencontré le maire et le directeur des services municipaux de Three Hills, l'une des plus grandes municipalités de Crowfoot, ma circonscription. Le maire, M. Bauman, s'est dit préoccupé par la méthode employée pour affecter les agents de la GRC dans les petites collectivités, qui se fonde sur les ressources nationales, et a dit déplorer que la municipalité ne puisse participer à l'élaboration des contrats. Lors de notre rencontre, le maire m'a dit consacrer de 20 à 25 p. 100 de son budget aux services policiers, une dépense que pouvait difficilement se permettre cette petite municipalité rurale, étant donné les nombreuses autres demandes auxquelles elle devait répondre.

En outre, il a aussi déclaré que la GRC en poste à Three Hills devait répondre aux demandes des municipalités environnantes qui ne contribuaient pas financièrement au maintien de ce service essentiel. Le maire Bauman m'a expliqué que les agents étaient constamment sollicités au maximum et qu'il n'y avait pas de présence policière dans sa collectivité.

● (1235)

J'ai fait part des préoccupations de la mairesse au solliciteur général du Canada, qui les a transmises au solliciteur général de l'Alberta, Heather Forsyth. Le problème, c'est que, selon la règle de la province, les frais de police des localités de moins de 2 500 habitants sont entièrement couverts par la province et par le fédéral, tandis que les localités qui, comme Three Hills, ont une population de plus de 2 500 habitants doivent absorber la totalité de la facture. La mairesse Bauman menace de refuser de payer les services de la GRC, disant qu'elle milite seulement pour l'équité dans l'ensemble de la province.

Une autre ville de ma circonscription, Drumheller, a exprimé des frustrations similaires concernant le coût des services de police. En décembre dernier, j'ai assisté à une réunion du conseil municipal de Drumheller et, bien que de nombreuses préoccupations y aient été exprimées, la plus criante était la pénurie d'agents de la GRC. Bien que les service de police assurés par la GRC soient principalement une question provinciale du fait que c'est directement avec la province que les municipalités de l'Alberta passent des contrats à cet égard, j'ai communiqué les préoccupations de Drumheller au solliciteur général. Et ce, parce que Drumheller se trouve dans une

situation unique du fait que la ville a recours à la GRC pour faire enquête sur les évasions de la prison de Drumheller, qui est une institution fédérale, et sur les troubles qui y surviennent.

En 2001, une enquête sur un meurtre et sur une émeute à la prison de Drumheller a coûté 40 513 \$ en heures supplémentaires, dont 28 359 \$ étaient la responsabilité de la ville de Drumheller. Les procès qui ont suivi ont occasionné des coûts importants pour la ville en heures supplémentaires et autres coûts liés aux services policiers pendant que les agents étaient appelés à témoigner. Il fut un temps où la ville de Drumheller avait un agent qui se consacrait entièrement aux questions fédérales comme l'institution de Drumheller. Toutefois, ce poste a été éliminé et c'est maintenant la responsabilité de la ville

En 2000, la charge de travail moyenne des agents de police au Canada était de 42,1 infractions au Code criminel par agent. À Drumheller, la moyenne était de 97 par agent. Ce chiffre est important car, à Drumheller, les infractions au Code criminel avaient diminué de 24 p. 100 entre 1999 et 2000.

De toute évidence, la charge de travail des agents de la GRC stationnés à Drumheller est inacceptable. Elle impose un stress extrême aux agents de police qui sont stationnés là, un stress qui pourrait les empêcher de faire leur travail efficacement. Par conséquent, au nom de Drumheller, j'ai demandé au solliciteur général d'examiner la question dans l'espoir qu'un agent de la GRC, employé et payé directement par Service correctionnel Canada, soit déployé le plus rapidement possible à Drumheller.

Comme je l'ai indiqué d'entrée de jeu, au début des années 90, quand le gouvernement a mis en place un programme de compressions budgétaires, la GRC a presque été réduite à néant. En fait, à la GRC, les compressions ont entraîné la perte de 2 200 postes.

Il y a un peu plus de deux ans, au lendemain des événements du 11 septembre, j'ai écrit aux procureurs généraux et aux solliciteurs généraux de toutes les provinces pour leur demander comment, le cas échéant, leurs services de police communautaires respectifs avaient été affectés. Dans sa réponse, le solliciteur général de l'Alberta expliquait ce qui suit:

En Alberta, 63 centres urbains ont la responsabilité du maintien de l'ordre sur leur territoire et signent des contrats avec le gouvernement du Canada pour obtenir les services de la GRC. Le coût de ces ententes, partagé entre la municipalité et le gouvernement du Canada, est calculé en fonction du nombre d'habitants [...] Au cours de la plus grande partie des années 1990, le financement fédéral était insuffisant pour qu'il soit possible de respecter les obligations contractuelles prises avec le gouvernement de l'Alberta [...] Les compressions budgétaires prolongées ont nui à la capacité de la GRC d'offrir les services prévus dans de nombreuses ententes contractuelles.

J'exhorte le gouvernement à finalement acquiescer à la demande de l'Association canadienne des policiers et de fournir un financement prioritaire adéquat dans l'intérêt des enfants et dans celui du Canada tout entier.

En conclusion, je désire faire part des sentiments du chef de police Fantino de la ville de Toronto qui a déclaré:

je suis profondément déçu des récents commentaires émis par le solliciteur général selon lesquels la police dispose de ressources adéquates pour lutter contre la pornographie juvénile. Le gouvernement fédéral n'a consenti ni financement ni ressources au service de police de Toronto à cet égard. Toutefois, nous avons fait des progrès grâce à une subvention de 2 millions de dollars qui nous a été accordée par le gouvernement provincial.

● (1240)

Le chef de police Fantino a félicité le gouvernement de l'Ontario de son initiative alors que le gouvernement fédéral n'est pas intervenu. Aujourd'hui, à la Chambre, nous remercions le gouvernement de l'Ontario d'avoir répondu à ce besoin pressant.

[Français]

M. Yvan Loubier (Saint-Hyacinthe—Bagot, BQ): Madame la Présidente, il me fait plaisir de prendre la parole sur le dernier budget du gouvernement fédéral. J'aurais pu commencer cette critique du budget en parlant de la sous-estimation vraiment volontaire du ministre des Finances faite à nouveau au sujet des surplus du gouvernement fédéral pour cette année et pour la prochaine année financière.

Car à l'instar de l'ex-ministre des Finances, le nouveau ministre des Finances fait exactement la même chose. En effet, il fait preuve de la même supercherie en ce qui a trait à la sous-estimation des surplus. Donc, d'une certaine façon, il déforme le débat démocratique que nous devrions avoir ici. On n'a pas le véritable portrait des finances publiques. Comment voulez-vous qu'on puisse juger de la pertinence et de la valeur des mesures qui sont prises par ce gouvernement, si on n'a pas le portrait de la gamme des possibilités à la disposition de ce gouvernement pour faire des choses qui sont bénéfiques à la population, qui sont bénéfiques pour le bien commun?

J'aurais pu parler également des oubliés de ce budget. Les plus importants de ces oubliés, soit les travailleurs autonomes par exemple, ne peuvent pas encore bénéficier du régime d'assurance-emploi. Il y a aussi les travailleurs victimes de la crise du bois d'oeuvre. On avait pourtant prévu, de l'autre côté de cette Chambre, mettre en place des mesures visant au moins à panser partiellement leurs blessures suite à l'intransigeance des Américains, qui dure depuis plusieurs années.

On aurait pu également parler des autochtones, qui sont les grands oubliés. Cela paraît bien de parler d'eux dans un discours du Trône. Cela fait au moins trois discours du Trône consécutifs où on parle des autochtones et de leurs problèmes. On dit qu'il faut négocier de nation à nation de nouveaux arrangements. Mais quand vient le temps de poser des gestes concrets, on n'a droit qu'à de la pacotille.

Toutefois, j'aimerais plutôt parler d'une nouvelle mesure qu'on retrouve dans ce budget et dont on n'a pas beaucoup parlé . En effet, on n'a pas parlé abondamment de cette mesure. Ainsi, de l'extérieur, cette dernière mesure peut paraître très positive, mais lorsqu'on se met à gratter, cela ressemble à un scénario kafkaïen. C'est dans la pure tradition kafkaïenne.

Je fais référence à la nouvelle prestation d'assurance-emploi pour des soins prodigués pour compassion. Cela fait longtemps qu'on en parle. Même dans le dernier discours du Trône, on disait qu'il fallait donner à des gens, qui décident d'arrêter momentanément de travailler pour s'occuper d'une personne malade qui appartient à leur entourage, la possibilité de le faire sans pénalité.

Or, dans le dernier discours du Trône, on donnait l'exemple d'une mère qui doit s'occuper de son enfant malade. On disait que le gouvernement fédéral s'apprêtait à prendre des dispositions pour lui permettre de prodiguer ces soins sans pénalité.

Or, on retrouve dans le budget une mesure qui est assez spéciale lorsqu'on la regarde de plus près, et qui risque de conduire à des situations tout à fait déshumanisantes, inhumaines et cyniques. Lorsqu'on y regarde de très près, elle ne résiste pas à l'analyse d'un programme qui se tient.

Initiatives ministérielles

On dit, par exemple, que cette mesure de congé pour compassion sera en vigueur en janvier 2004. Déjà, c'est dans un an et c'est trop tard; c'est trop loin. On dit aussi que ce sera pendant un maximum de six semaines qu'un parent pourra, par exemple, s'occuper d'une enfant malade, mais on se dépêche d'ajouter qu'il y aura une période de carence de deux semaines.

En réalité, le parent qui s'occupera de son enfant malade aura droit à quatre semaines de prestations. Pourquoi lui donne-t-on une pénalité? Allez chercher à comprendre! Dès le départ, quand vous décidez d'arrêter de travailler parce que votre enfant est gravement malade, vous n'avez pas à être pénalisés pendant deux semaines. Et surtout, on n'a pas à mettre sur papier le fait qu'il y a un délai de carence de deux semaines. C'est tout à fait cynique comme mesure.

De plus—et c'est là qu'on ajoute du cynisme au sarcasme et qu'on ajoute aussi l'insulte à l'injure—, on dit: «pour un parent, un enfant ou un conjoint présentant un risque élevé de décès au cours des six prochains mois». C'est donc à cette unique condition que ce programme doit s'appliquer. Autrement dit, il faut fournir une preuve à la direction de Développement des ressources humaines Canada que l'enfant dont on s'occupe décédera dans six mois pour pouvoir bénéficier d'une compensation nette de quatre semaines de prestations d'assurance-emploi, parce qu'il y a déjà deux semaines de pénalité.

● (1245)

Je me suis interrogé sur la vertu d'une telle mesure. Je me suis demandé ce qu'il arrive à l'heure actuelle. Dans les dispositions du régime d'assurance-emploi, un parent peut actuellement arrêter de travailler pour s'occuper de son enfant. Depuis quelques années, des fonctionnaires très zélés ont mis en contradiction cette disposition concernant le fait qu'on puisse s'occuper d'une personne malade de notre entourage et la disposition traitant de la disponibilité sur le marché du travail.

J'en ai eu un exemple récemment dans mon comté; cela a donné lieu à des exclusions incroyables, comme dans le cas de la mère d'un enfant atteint d'une tumeur au cerveau depuis un an. Les médecins essayaient de trouver de quoi souffrait l'enfant; on ne le trouvait pas. La mère s'est elle-même rendue malade parce qu'elle était stressée par cette incertitude. Elle a demandé de bénéficier de l'assurance-emploi et normalement, elle aurait dû y avoir droit en vertu des dispositions actuelles; elle est allée en conseil d'arbitrage. De façon unanime, les trois arbitres lui ont donné raison et lui ont dit qu'elle avait droit à des prestations pour s'occuper de son enfant malade, étant elle-même tombée malade à cause des préoccupations et du stress qu'elle vivait.

Il a fallu que le Bureau de la direction de Développement des ressources humaines de Saint-Hyacinthe aille en appel du jugement du conseil arbitral pour qu'on révise la situation devant un jugearbitre. Imaginez, on a dû aller devant un juge-arbitre pour discuter d'un cas accepté unanimement par un conseil d'arbitrage concernant un droit à des prestations parce que la mère s'occupait d'un enfant ayant une tumeur au cerveau.

Heureusement, la pression publique, les nombreuses pressions effectuées par le MAC et mon bureau, ont fait en sorte que lorsqu'on a reçu cette demande d'appel, la commission d'appel a laissé tomber. C'est une chance. Mais faudra-t-il, chaque fois qu'on a de tels cas, déployer des efforts, exercer des pressions publiques pour faire comprendre le gros bon sens? C'est la situation actuelle.

De quelle façon est-ce qu'on remplace cela? On le remplace par le programme que je viens de mentionner: six semaines, dont deux semaines de délai de carence pour pouvoir bénéficier de prestations de l'assurance-emploi pour un des deux parents qui s'occuperait d'un enfant gravement malade, mais en fournissant des preuves que cet enfant doit décéder dans six mois. Si ce n'est pas kafkaïen, si ce n'est pas déshumanisant, si ce n'est pas manquer de compassion que de présenter un programme comme celui-là, je me demande bien ce que c'est.

Étant donné l'expérience des sept dernières années suivant la réforme de l'assurance-emploi présentée par ce gouvernement, on sait pertinemment—et l'exemple que je viens de mentionner le prouve aussi—que lorsque vient le temps d'être zélé dans l'interprétation des lois, dans la bureaucratisation à outrance de la correspondance entre la direction locale de Développement des ressources humaines Canada et le travailleur ou la travailleuse concerné, ils sont capables d'être inhumains.

Aura-t-on droit à des notes du genre:

Madame X

Comme vous n'avez pu faire la preuve que votre enfant décédera dans un délai raisonnable de six mois, nous vous avisons que vous n'avez pas droit aux prestations pour soins prodigués par compassion.

Cordialement,

«Le fonctionnaire»

Est-ce qu'on aura ce genre de correspondance? C'est bien de cela dont il est question lorsqu'on regarde les conditions d'admissibilité à un congé d'assurance-emploi pour prodiguer des soins à un enfant gravement malade. C'est ce qu'on aura comme correspondance entre DRHC et la mère qui veut s'occuper de son enfant malade, car c'est toujours un des deux parents qui doit faire un choix déchirant. C'est soit la mère qui s'occupera de son enfant malade qui va décéder dans les six mois, soit le père, mais pas les deux. Cela aussi est incompréhensible.

Je n'arrive pas à trouver un brin d'humanisme dans ce qu'on a présenté; il n'y a pas un brin de compassion dans ce qu'on a présenté. Au contraire, on présente une situation qui est très dramatique. Quand vous êtes frappé par la fatalité, que votre enfant est extrêmement malade et qu'en plus vous devez produire les preuves qu'il va mourir dans les six mois, imaginez dans quel carcan administratif et kafkaïen on s'enferme.

Aura-t-on droit à d'autre correspondance du genre:

Vous nous avez prouvé hors de tout doute que la personne dont vous désirez vous occuper devrait mourir dans les six prochains mois. C'est avec plaisir qu'on vous annonce que vous avez droit à des prestations.

Il me semble que cela n'a pas d'allure d'administrer ainsi un programme, lequel est tout à fait dénué d'humanité, et de dire que c'est un programme spécial qu'on met en place pour des raisons de compassion.

Des fois, je me demande de quelle façon le gouvernement gère l'administration publique. Il aurait été tellement simple de produire un petit mémo aux fonctionnaires de DRHC et de leur dire: «Dorénavant, s'ils s'occupent d'un enfant malade, les parents ont droit à des prestations d'assurance-emploi pendant un maximum de semaines» et non pas nous présenter un programme aussi kafkaïen que celui-là qui ajoute du cynisme aux sarcasmes.

(1250)

[Traduction]

Mme Betty Hinton (Kamloops, Thompson and Highland Valleys, Alliance canadienne): Madame la Présidente, le budget déposé à la Chambre le 18 février a été décrit ici et ailleurs comme

étant le plus socialiste qui soit depuis l'ère Trudeau. Je n'étais pas ici à l'époque et je ne suis pas disposée à me prononcer sur cette affirmation. Toutefois, c'est sans conteste un budget axé sur les dépenses, à la grande déception des Canadiens qui espéraient voir un budget caractérisé par la retenue et des allégements fiscaux.

Le budget va dans le sens contraire de ce que voulaient les contribuables. Au lieu d'obtenir un budget caractérisé par la prudence financière, les contribuables ont plutôt eu droit à une hausse ahurissante de 20 p. 100 des dépenses fédérales au cours des trois prochaines années.

Au moment du dépôt de ce budget, certains ont dit qu'ils faisaient figure d'héritage. Si le premier ministre et les libéraux réunis autour de lui estiment qu'une hausse de 20 p. 100 des dépenses constitue un héritage, peut-être les Canadiens devraient-ils commencer à songer à transformer ce régime en un gouvernement démocratique.

L'expression «sans envergure» nous vient à l'esprit. Elle sert à décrire des personnes ou des activités caractérisées par une absence d'ouverture. On pense aussi à l'expression «menue monnaie». Ces deux expressions s'appliquent lorsqu'il est question du gouvernement libéral et du budget. Les libéraux sont sans envergure et se contentent de distribuer de la menue monnaie pour ce qui est du budget.

Les libéraux donnaient de la menue monnaie lorsqu'ils ont fixé les cotisations d'AE à 1,98 \$ pour 2004. Pourquoi attendre jusqu'en 2004? Pourquoi ne pas réduire bien davantage le taux et ne pas le faire plus rapidement?

Je vais répondre à ma propre question. Les libéraux ne réduiront pas le taux davantage ou plus rapidement parce qu'ils veulent l'argent. Ils en ont besoin pour continuer de financer des projets farfelus comme le registre des armes à feu, pour combler les pertes attribuables à la fraude entourant la TPS ou pour financer d'autres projets farfelus auxquels ils n'ont pas encore pensé.

Il ne viendrait jamais à l'idée d'un libéral que les excédents ne sont pas destinés à être dépensés. Non. Un libéral pense qu'une fois qu'un contribuable a envoyé cet argent à Ottawa, celui-ci appartient au gouvernement providence.

Les députés de ce côté-ci de la Chambre estiment que les excédents appartiennent aux Canadiens et que ces derniers méritent qu'on leur en rende une partie. Nous savons aussi que les Canadiens seront d'accord pour que l'on en consacre une partie à la réduction de la dette. Cela ne devrait pas être une chose difficile à comprendre pour qui que ce soit. Même un libéral devrait être en mesure de le saisir.

L'argent appartient aux personnes qui le versent à Ottawa pour financer les programmes auxquels elles tiennent. Tout argent non dépensé, que le gouvernement qualifie souvent d'excédent, mais qui constitue en fait une ponction, ne doit pas servir à financer de nouveaux programmes au sujet desquels les Canadiens n'ont pas été consultés. Toutefois, les libéraux refusent de reconnaître ce fait.

Les libéraux croient au droit divin des rois et des petits gars de Shawinigan de dépenser les fonds publics comme bon leur chante. Ils défendront vigoureusement la notion du droit divin de dépenser tout l'argent qu'ils veulent, quand ils veulent pour tout ce qu'ils veulent pourvu que cela leur permette de récolter des votes lors des élections.

Ce qu'exigent les Canadiens, en plus de la responsabilité fiscale, c'est l'instauration d'un climat économique qui permet aux gens d'affaires et aux particuliers de réussir afin que ces personnes

puissent à en retour en aider d'autres à réussir. C'est regrettable, mais les libéraux croient que le gouvernement est le moteur de la réussite.

De ce côté-ci de la Chambre, nous privilégions des allégements fiscaux importants et généralisés, une politique monétaire stable, le financement d'infrastructures nationales essentielles et la recherche médicale et scientifique dynamique.

Nous déplorons les millions de dollars que l'on vole aux Canadiens à cause de la fraude en matière de TPS. Nous déplorons encore plus l'attitude des libéraux, qu'incarne le député de Mississauga-Ouest. Il a déclaré récemment au comité qui se penche sur ce dossier qu'il envisageait de présenter une motion d'ajournement de la séance. Pourquoi? Parce que la somme volée était dérisoire.

Le vol de plus de 150 millions de dollars n'est pas une somme dérisoire aux yeux des Canadiens. Seul un libéral ou peut-être un néo-démocrate considérerait que 150 millions de dollars est une somme dérisoire. Il n'y a pas à se demander pourquoi les Canadiens sont découragés.

Naturellement, les libéraux considèrent que la question de l'équité fiscale pour les familles ne vaut pas non plus la peine d'être examinée. L'Alliance ne partage pas cet avis. Nous croyons qu'il est indispensable d'assurer une plus grand équité fiscale pour les familles en éliminant les injustices entre les familles à revenu unique et les familles à deux revenus, en offrant des choix pour ce qui est des services de garderie, y compris à domicile.

(1255)

L'Alliance croit aussi qu'il devrait y avoir une intégration du régime fiscal et des programmes sociaux pour que l'on réponde mieux aux besoins des familles et des particuliers à faible revenu.

En matière d'équité et de traitement égal, les libéraux ont des principes, croyez-le ou non. En effet, ils croient que tous les Canadiens qui travaillent à la sueur de leur front devraient être ponctionnés au maximum. Les libéraux croient dur comme fer que «qui aime bien les contribuables les châtie bien».

Une autre question que se posent les Canadiens, c'est celle de savoir pourquoi le budget ne prévoit aucune mesure pour le prix élevé des carburants et des combustibles de chauffage. Les libéraux veulent cacher aux Canadiens les énormes bénéfices que rapporte la hausse des prix du gaz naturel et du pétrole brut. Si les prix à la tête du puits continuent d'être élevés, et il y a tout lieu de croire qu'ils le seront, les libéraux disposeront de centaines de millions de dollars supplémentaires pour acheter des votes.

Pour chaque litre d'essence acheté, les libéraux empochent des millions avec la TPS, cette taxe qu'ils ont déjà honnie. Ils empochent tout cet argent parce qu'ils appliquent la TPS, ou taxe sur les produits et services, sur un produit de base déjà taxé. Autrement dit, les libéraux ne comprennent tout simplement pas. Ils croient pouvoir ponctionner au maximum les Canadiens qui travaillent à la sueur de leur front. Ils croient justifié de taxer une taxe que paient déjà les Canadiens. C'est la façon de faire des libéraux: aller chercher tout ce qu'on peut sans se soucier des difficultés que cela cause aux Canadiens à faible revenu.

Pourquoi le ministre des Finances actuel et son prédécesseur ne se sont-ils pas préoccupés des Canadiens à faible revenu qui travaillent à la sueur de leur front en ce qui concerne la taxe sur l'essence? Ils sont trop occupés à se battre. L'un se prépare à devenir calife à la

Initiatives ministérielles

place du calife et l'autre est trop occupé à semer aux quatre vents ce qu'il estime être le reste de son argent.

Contrairement à ces deux-là, nous, de l'Alliance, croyons que les recettes fiscales devraient être dépensées pour les mêmes fins que celles pour lesquelles elles ont été créées. N'est-ce pas une drôle d'idée? Et il ne faut pas s'étonner que la vaste majorité des Canadiens pensent comme nous. À l'instar de l'Alliance, la majorité des Canadiens croient que, lorsqu'un impôt créé dans un but donné n'est plus nécessaire, il devrait être supprimé.

Cette idée fait frémir d'horreur les libéraux. «Annuler une taxe?», disent-ils, incrédules. Ils se disent qu'il faut être fou pour vouloir annuler une taxe et que nous devons bien savoir que ce n'est pas la façon de faire des libéraux. Voici ce qu'ils disent: «Non, jamais. Nous avons besoin de cet argent. Nous en avons besoin pour acheter des votes.»

Si trop de Canadiens se plaignent, les libéraux ont une solution. Ils conseillent aux plaignants de faire partie d'un groupe d'intérêt spécial et de demander une subvention fédérale. Les Canadiens ont une longueur d'avance sur les libéraux à ce chapitre. Ils ont déjà adhéré à un groupe d'intérêt spécial, dans la catégorie des espèces en voie de disparition. Ils croient que c'est la seule façon pour les contribuables de demander et d'obtenir la protection des libéraux.

Ils songent aussi à adhérer à un autre groupe d'intérêt spécial, celui des charretiers. Ces gens là croient que les charrettes devraient circuler sur la rue Wellington, devant le Parlement, avec à leur bord, comme passagers, les responsables du scandale d'un milliard de dollars du registre des armes à feu ou du gâchis d'un milliard de dollars de DRHC. S'il y a certains élus libéraux à bord de ces charrettes à deux roues, les contribuables canadiens applaudiront, se réjouiront et tricoteront en attendant de voir le couperet tomber.

Trop, c'est trop. Le gouvernement ne s'occupe pas des besoins des Canadiens. Il s'occupe des besoins du gouvernement du Canada. Ce n'est pas ainsi que les choses sont censées fonctionner.

(1300)

M. Ken Epp (Elk Island, Alliance canadienne): Madame la Présidente, je suis ravi de pouvoir exprimer certaines critiques à l'égard du budget que les libéraux veulent nous forcer à adopter.

Nous savons, bien sûr, que le processus législatif, le processus démocratique à la Chambre, est sérieusement limité. Il est très peu probable que mon discours aujourd'hui amène même un seul député libéral à changer d'idée. Je me demande simplement si les députés d'en face écoutent vraiment attentivement ce que je dis et si mon appel à la raison va les amener à dire que, oui, nous devrions changer ceci ou cela.

En fait, j'ai compris très tôt dans ma carrière en politique pourquoi nous avons connu de tels désastres financiers dans ce pays. Peu après ma première élection en 1993, un électeur de la circonscription m'a demandé comment il se faisait que, même si le ministère des Finances pouvait faire appel aux meilleurs économistes et comptables du pays, nous avions sombré à un niveau aussi bas sur le plan de la prospérité économique et avions accumulé une dette aussi énorme.

Vous vous souviendrez, madame la Présidente, que, en 1993, c'était là une grande question. Beaucoup de gens étaient vraiment inquiets du fait que nos déficits annuels nuisaient à la capacité du gouvernement de fournir des programmes, lorsqu'un dollar sur quatre devait servir à payer l'intérêt sur la dette. Cela continue d'être le cas, malgré l'image qu'essaie de projeter le gouvernement.

J'aimerais insister sur le fait que l'appel à la réduction et à l'élimination du déficit est venu de nous. En fait, si on vérifiait le compte rendu, on verrait que, lorsque nous sommes arrivés ici comme réformistes en 1993 et au cours des quelques années qui ont suivi, pendant que le gouvernement continuait d'alourdir la dette, il faisait régulièrement toutes sortes de remarques calomnieuses à notre endroit parce que nous avions l'audace de dire que nous devrions avoir des budgets équilibrés.

Maintenant qu'il a réussi à atteindre l'équilibre budgétaire, le gouvernement ne cesse de s'en vanter. Je suis heureux de cela. Je suis heureux que nous n'alourdissions plus la dette de nos enfants, de nos petits-enfants et de nos arrière-petits-enfants. Je suis très heureux et —c'est quelque chose que je fais souvent à la Chambre d'une certaine façon—je félicite le gouvernement, un peu à contrecoeur, d'avoir résisté à la tentation de tout dépenser, parce que c'est ce que font habituellement les libéraux. Je le félicite, à contrecoeur, de ne pas avoir été capable de trouver comment dépenser les milliards de dollars qu'il empoche, principalement grâce à des propositions auxquelles il s'opposait.

Rappelons-nous qu'en 1993, il y a 10 ans, les libéraux ont fait porter leur campagne électorale sur deux gros enjeux. Premièrement, ils ont promis de supprimer le stupide accord de libre-échange. Cet accord est exposé à un plus grand risque aujourd'hui, compte tenu de la façon dont ils s'y prennent pour saboter nos relations avec les Américains. Chaque jour, notre économie est tributaire de cet accord commercial pour un milliard de dollars. Les libéraux étaient contre en 1993, mais il se trouve que l'accord a porté fruits et qu'il a rehaussé la prospérité de notre pays à un point tel qu'ils ne savent même pas quoi faire de tout l'argent que le gouvernement engrange grâce au libre-échange. Il n'en demeure pas moins que l'idée du libre-échange leur répugnait au départ.

Deuxièmement, ils ont promis de s'attaquer à la TPS: «Nous abolirons cette taxe. Nous la supprimerons. Nous n'en voulons pas.» Or, madame la Présidente, il se trouve que la TPS est toujours là et qu'elle fait gonfler les recettes fiscales. Selon moi, elle ralentit énormément notre économie, et j'aimerais la voir réduite. En fait, c'est ce que nous ne cessons de répéter. Nous aimerions que cette taxe, qui est le cauchemar administratif de tous les employeurs et de tous les gens d'affaires au Canada, soit graduellement ramenée à zéro. Elle freine notre économie, soit, mais les recettes nettes qu'elle rapporte au gouvernement sont telles qu'elles lui ont permis de cesser d'emprunter. C'est un bon point. Le gouvernement n'emprunte plus.

• (1305)

Toutefois, les libéraux aiment dire—et je constate que le secrétaire parlementaire, qui sait si bien exprimer sa réticence, ne peut s'empêcher de chahuter—que le gouvernement a réduit la dette. Le secrétaire parlementaire lui-même se plaît à dire que le gouvernement a réduit la dette.

Chose curieuse, quand on examine les chiffres, on constate que même si les revenus affichent une hausse marquée, le montant de la réduction de la dette réalisée par les libéraux est, en fait, inférieur au montant des deux vols qu'ils ont commis. J'utilise ce mot délibérément car, en général, lorsque quelqu'on prend de l'argent qui ne lui appartient pas, il commet un vol; c'est pourquoi j'emploie ce mot. Le gouvernement a pris de l'argent qui ne lui appartenait pas. Il a pris plus de 40 milliards de dollars dans la caisse d'assurance-emploi.

A-t-il réduit la dette de 40 milliards? En fait, je crois me souvenir qu'après l'arrivée au pouvoir des libéraux la dette est passée de 508 milliards à 583 milliards. Ils ont effectivement réduit la dette, mais

pas d'autant que ce qu'ils ont pris dans la caisse d'assurance-emploi ou dans le régime de pensions des employés de la fonction publique.

Si vous me permettez de faire une petite digression, madame la Présidente, je lisais l'autre jour dans un journal que l'ancien ministre des Finances, qui aspire maintenant à devenir premier ministre, a annoncé son intention de se dessaisir de ses actions dans sa compagnie maritime. Un court article rapportait qu'avant de poser ce geste, il désirait récupérer en espèces le surplus intégral de son fonds de pension. J'oublie le montant exact; je crois qu'il s'agit d'environ 80 millions de dollars. Pour lui, c'est de la menue monnaie, mais pour les Canadiens ordinaires, cela représente une somme astronomique.

Le gouvernement a fait la même chose à l'égard des fonctionnaires fédéraux, lorsque l'ancien ministre des Finances était en fonctions. Le gouvernement a décidé unilatéralement de s'approprier le surplus de 30 milliards contenus dans leur caisse de retraite. J'ai tenté en vain de voir où ce montant figurait dans les comptes publics et s'il avait servi à réduire la dette. Je n'ai trouvé aucun lien direct. Or, les montants payés en trop à l'assurance-emploi et le surplus de la caisse de retraite des employés de la fonction publique qui a été volé représentent 72 milliards de dollars. Si cet argent avait été utilisé pour réduire la dette, elle se situerait à peu près au niveau où elle était lorsque les libéraux sont arrivés au pouvoir. Au lieu de cela, la dette demeure très élevée. Je trouve décevant que le budget et la loi de mise en oeuvre du budget que nous débattons aujourd'hui ne prévoient aucun plan de réduction de la dette.

J'ai récemment fait des lectures au sujet du transfert intergénérationnel afin de savoir de quoi il retourne. C'est très gênant pour les gens de ma génération. Disons que je vais pique-niquer avec mes enfants et petits-enfants. Je laisse mon fils conduire l'auto et je m'assieds à l'arrière avec mes petits-enfants. À leur insu, je fouille dans leurs petits paniers-déjeuner, mange leurs sandwichs, prends leurs tablettes de chocolat et ainsi de suite, si bien que, lorsque nous arrivons à destination, les paniers sont vides. Si je me comportais de la sorte, tout le monde dirait: «Quel vilain grand-père il fait! Il y deux semaines, il était tout fier d'annoncer la naissance se son petit-fils et voilà qu'il pige dans les paniers de ses petits-enfants et ne leur laisse rien.»

C'est ni plus ni moins ce que nous, les gens de ma génération, faisons en tolérant l'existence d'une dette aussi énorme, comme le gouvernement d'ailleurs; nous mangeons le lunch de nos enfants et petits-enfants. Nous nous montrons déterminés à profiter des avantages qu'offrent tous ces programmes et à laisser les générations futures assumer les frais, plus l'intérêt. C'est inadmissible.

À vrai dire, le gouvernement, ne sachant trop que faire de la manne tombée du ciel, a décidé de s'en servir pour réduire la dette. Il se vante maintenant d'avoir réduit la dette, cette dette à laquelle il a laissé prendre des proportions astronomiques.

● (1310)

Il n'en demeure pas moins que le gouvernement a failli à la tâche de planifier la réduction et l'élimination de la dette. C'est le plus gros échec, car le service de la dette est encore le plus gros poste de dépenses du gouvernement, et ce sont les générations à venir qui vont en pâtir.

M. Mac Harb (Ottawa-Centre, Lib.): Madame la Présidente, vers 17 h 25, hier, le député a posé une question après m'avoir entendu déclarer que 70 p. 100 de nos recettes ont servi à payer l'intérêt sur notre dette, et il n'a pas pu obtenir une réponse. En vérité, la proportion de nos recettes servant à rembourser les intérêts de la dette s'établit à 30 p. 100. Il avait raison et je tenais à l'en informer.

Cela étant dit, je suis ingénieur de métier et, comme tous les ingénieurs de ce monde, j'ai toujours tendance à aller droit au but, et c'est ce que j'ai fait. Je tenais à faire cette mise au point.

M. David Anderson (Cypress Hills—Grasslands, Alliance canadienne): Madame la Présidente, nous sommes ici pour discuter du budget et de la loi portant exécution de ce budget.

Je vais vous citer une parole de Ronald Reagan qui me rappelle certains faits concernant l'établissement des budgets et les gouvernements. Il a dit un jour que le gouvernement est comme le tube digestif d'un bébé avec, à une extrémité, un féroce appétit et, à l'autre, une absence totale de responsabilité. C'est un peu ce que nous voyons dans le budget à l'étude aujourd'hui.

J'aimerais traiter des questions dont on n'a pas vraiment beaucoup parlé, notamment de l'agriculture et de la place qu'on lui réserve dans le budget.

Le gouvernement nous a induits en erreur encore une fois avec ses promesses aux agriculteurs. Il y a plus d'un an, le ministre responsable s'est engagé à distribuer des fonds aux agriculteurs au cours des prochaines années, par l'entremise des différents programmes d'aide aux agriculteurs.

Nous avons vu les agriculteurs se battre tout au long de la dernière année afin d'obtenir un programme en vertu du nouveau cadre stratégique pour l'agriculture, qui ne fonctionne pas très bien soit dit en passant. Les associations agricoles se sont montrées très peu coopératives. Le gouvernement a été incapable de bâtir le programme, mais maintenant tous les éléments sont en place et le programme est sensé voir le jour d'ici le 1^{er} avril.

Or, une semaine avant le lancement prévu du programme, le gouvernement, après 18 à 20 mois de consultations et de discussions sur le nouveau cadre stratégique pour l'agriculture, n'a pas encore réussi à mettre sur pied un programme que les producteurs pourraient juger utiles. Je reviendrai peut-être sur ce sujet un peu plus tard.

J'aimerais maintenant parler de l'argent promis dans le budget. Encore une fois, on a monté tout un bateau aux agriculteurs et, lorsqu'on y regarde de près, on s'aperçoit que ce n'est qu'une coquille vide.

Le ministre des Finances a annoncé pour les producteurs 465 millions de dollars en argent frais. Nous l'avons cru sur parole, nous sommes rentrés dans nos bureaux et nous avons commencé à examiner ce qu'il avait promis aux agriculteurs. Il se trouve que, sur ces 465 millions, 220 millions constituent une avance pour dépenses en assurance-récolte. Depuis un ou deux ans, les programmes d'assurance-récolte dans quelques provinces ont été réduits à presque rien ou sont déficitaires à cause du grand nombre de réclamations. Au lieu d'investir de l'argent dans ces programmes, le gouvernement a remis aux agriculteurs ce qu'il appelle une avance. Nous avons constaté que ce n'était en rien de l'argent. Il s'agit d'un prêt que les producteurs devront rembourser au cours des 15 prochaines années.

Sur les 465 millions de dollars, la première tranche de 220 millions n'ira même pas aux agriculteurs. Le gouvernement appelle cela une avance. Les producteurs, les agriculteurs devront la rembourser. Dans les circonstances, prétendre que les producteurs reçoivent de l'argent, c'est les induire en erreur.

Initiatives ministérielles

Puis, le gouvernement a dit qu'il remettrait 20 millions de dollars à FAC. Ce montant ne va pas directement aux producteurs. Il s'agit d'une institution autonome, à laquelle cet argent a été remis pour des projets particuliers et certaines choses que le gouvernement veut faire. Là non plus, l'argent n'est pas à la disposition de l'agriculteur, qui reste là à se demander ce qu'il fera au printemps pour ensemencer ses terres.

Le gouvernement a dit également que 113 millions de dollars seraient versés aux collèges de médecine vétérinaire. Bravo pour les collèges, mais cette mesure a été annoncée il y a six mois. Le Comité de l'agriculture a fait une tournée l'an dernier et a entendu parler régulièrement et souvent de l'aide dont les collèges avaient besoin. Ils risquaient de perdre l'accréditation qui leur permet de faire reconnaître leurs vétérinaires au niveau international. Dans tous les exposés qu'ils ont présentés, les représentants des collèges ont fait la même demande d'argent pour améliorer leurs installations, que le gouvernement a laissées se dégrader pendant dix ans. L'an dernier, le gouvernement a annoncé qu'il injecterait 113 millions de dollars dans les collèges. Puis, il a fait de nouveau la même annonce dans le budget, essayant de faire passer cela pour de l'argent frais.

Le gouvernement a également annoncé l'octroi de 100 millions de dollars pour l'ACIA. Ce n'était toutefois qu'à moitié vrai, puisque ce montant est réparti sur deux ans. Je suppose que je suis comme la plupart des Canadiens. Cela me fâche lorsque j'entends dire que le gouvernement doit verser de grosses sommes d'argent dans un projet et que j'apprends par la suite que les montants en question seront répartis sur deux, trois, quatre ou même cinq ans. D'un seul coup, les sommes promises pour le projet en question sont virtuellement réduites à néant.

Quand on s'intéresse à l'agriculture et qu'on veut améliorer le secteur de l'agriculture et le sort des agriculteurs, il est frustrant de voir un gouvernement se montrer incompétent dans l'adoption de ses programmes ou induire les agriculteurs en erreur en leur promettant de l'aide qu'il ne leur donne pas.

● (1315)

Des 460 millions de dollars annoncés, il n'y aura rien pour les agriculteurs eux-mêmes. Fondamentalement, la plus grosse partie de cet argent sera consacrée à l'accroissement de la bureaucratie. Il est hypocrite de la part du gouvernement d'induire les agriculteurs en erreur en prétendant leur fournir de l'aide et de l'argent, sans livrer la marchandise.

J'aimerais dire quelques mots sur le Cadre stratégique pour l'agriculture et les difficultés auxquelles le gouvernement a fait face pour trouver un programme efficace. Ce programme comporte cinq composantes. Les agriculteurs ne savent pas vraiment de quoi il retourne. Le gouvernement nous en présente différents aspects. Dès le début, tout cela s'est présenté comme un cauchemar bureaucratique pour les agriculteurs. Nous savons combien les comptables et les fonctionnaires ont été efficaces dans tellement de programmes comme l'ACRA et le CITIF au cours des quelques dernières années. Nous savons qu'entre 150 et 200 millions de dollars du budget du programme ont été consacrés aux bureaucrates pour le seul programme ACRA.

Il y a un mois, un haut fonctionnaire a dit à un membre du Comité de l'agriculture que nous devrions nous réjouir de ce nouveau programme, puisqu'il créera de nouveaux emplois à Winnipeg. L'objectif du programme est d'aider les agriculteurs, non pas de créer des emplois dans les secteurs urbains. Encore une fois, le gouvernement a été incapable de mettre sur pied un programme facile à utiliser qui aurait pu soutenir les agriculteurs et leur garantir le succès.

Le gouvernement s'est engagé à verser 100 millions de dollars aux plans environnementaux en agriculture. J'imagine que je devrais poser la question aux députés autour de moi. Comment peut-on consacrer 100 millions de dollars à un plan devant permettre aux agriculteurs d'expliquer ce qu'ils cultivent et de dire si leurs exploitations respectent les normes de sécurité? C'est incroyable. Il est ridicule de dépenser autant d'argent à un exercice bureaucratique où les agriculteurs viennent nous décrire les produits chimiques et les gaz qu'ils utilisent. C'est insensé.

Il existe d'autres initiatives, comme le renouveau du secteur. Le gouvernement parle de renouveau et veut inciter les jeunes agriculteurs à demeurer sur les fermes et à participer au renouveau des collectivités agricoles, mais il ne prend aucune mesure touchant directement ces collectivités. Il compte sur une armée de bureaucrates, tient d'innombrables réunions ici et là, avec son secrétariat rural et ce genre de choses, mais il ne fait jamais rien de concret pour la population rurale.

J'ai mentionné un peu plus tôt la gestion des risques, qui est l'une des composantes du Cadre stratégique pour l'agriculture. Il est très décevant de faire affaire avec une bureaucratie qui touche des milliards de dollars par année, mais prend deux ans pour peaufiner un programme qui ne sera pas prêt à temps. Les agriculteurs ne savent pas le genre de garanties qu'ils obtiendront. Ils ne connaissent pas les critères d'admissibilité à ce programme. On s'attend pourtant à ce qu'ils versent entre deux milliards et trois milliards de dollars pour lancer ce programme et le maintenir.

Le plus fâchant, c'est que les agriculteurs ont déjà versé entre deux milliards et trois milliards de dollars au CSRN. L'argent est là. Il est investi dans un programme qui fonctionnait raisonnablement bien pour les agriculteurs, mais le gouvernement s'est entêté à vouloir sortir l'argent de ce compte. C'est ce qu'il fera, mais ensuite il demandera aux agriculteurs de réinvestir l'argent dans les nouveaux programmes qu'il aura créés. L'histoire se répète sans cesse.

Il y a un autre élément exaspérant. On nous a dit qu'il y avait un excédent de 45 milliards de dollars dans le fonds d'assurance-emploi. Cet excédent existait prétendument jusque avant la présentation du budget. Puis, tout à coup, on nous dit qu'il n'existe pas. Nous savons que quelqu'un cherche à remplacer notre premier ministre actuel. C'est lui qui, au fil des ans, a constitué ce fonds, l'a mis en place et nous a faire croire qu'il existait.

Lorsque je songe à lui, je me rappelle les paroles de George Bernard Shaw, qui a dit qu'un gouvernement qui déshabille Pierre pour habiller Paul peut toujours compter sur l'aide de Paul. Malheureusement, le problème, c'est que celui qui s'appelle Pierre est le contribuable, et non le futur premier ministre. Le gouvernement a pris 45 milliards de dollars aux contribuables sous prétexte de les verser dans un fonds d'assurance-emploi. Ensuite, il a investi cet argent ailleurs et a dit à la population qu'il avait disparu, qu'il s'était complètement volatilisé. Si quelqu'un à la Chambre faisait cela, je crois que nous aurions de sérieuses difficultés avec les autorités judiciaires.

En terminant, je cite les propos de P. J. O'Rourke, défenseur bien connu des libertés civiles aux États-Unis. Il dit que donner de l'argent et du pouvoir au gouvernement, c'est comme donner du whisky et les clés d'une auto à des adolescents.

(1320)

M. Pat Martin (Winnipeg-Centre, NPD): Madame la Présidente, je remercie l'intervenant de l'Alliance canadienne d'avoir soulevé plusieurs questions pertinentes concernant les difficultés des agriculteurs des Prairies et d'avoir souligné que le budget fédéral ne prévoit aucune aide et ne fait aucune mention de ces problèmes. Je voulais avoir des renseignements sur le programme CSRN. Le député a déclaré qu'il était encore possible d'en obtenir 2 milliards de dollars. Pourrait-il donner quelques précisions à ce sujet?

Je profite également de l'occasion pour lui poser quelques questions. Pourrait-il élaborer davantage sur les abus du programme d'assurance-emploi? Convient-il avec moi que le fait de déduire...

Le président suppléant (Mme Bakopanos): À l'ordre, s'il vous plaît. Il n'y pas de questions ni d'observations, mais il est loisible au député de terminer ses observations pendant la période réservée au débat.

M. Pat Martin (Winnipeg-Centre, NPD): Madame la Présidente, je suis heureux d'avoir l'occasion de prendre la parole relativement au projet de loi C-28.

Je voulais demander au député d'élaborer quelque peu sur le programme CSRN et sur la somme de 4 milliards de dollars qui, selon lui, pourrait être mieux utilisée, ou être versée aux agriculteurs, au lieu de se perdre dans l'appareil bureaucratique. Même si je représente une circonscription du centre de Winnipeg, je ne voudrais pas qu'un programme d'aide à l'agriculture serve à créer des emplois de bureaucrates, ou serve à toute fin autre que d'assurer le maintien du revenu des agriculteurs des Prairies, qui éprouvent toutes sortes de difficultés.

J'ai bien aimé les remarques du député. Il a tout à fait raison. Peutêtre que, dans le cadre d'un autre discours, il pourra nous éclairer davantage sur les cinq piliers auxquels il a fait allusion.

J'aimerais m'attarder sur le dernier point mentionné par le député de l'Alliance, à savoir le programme d'assurance-emploi.

Le gouvernement fédéral est très fier d'avoir annoncé des réductions d'impôt de 100 milliards de dollars. Comme le député l'a souligné, il semble que toute les bonnes mesures annoncées par le gouvernement s'échelonnent sur une période de trois ans ou de cinq ans. Le montant en question n'est pas aussi important que les gens pourraient le croire, lorsqu'on tient compte du fait qu'il est réparti sur une telle période. Il ne faut pas oublier non plus que l'inflation intervient au cours de cette période. Par conséquent, dans cinq ans, ce montant de 100 milliards de dollars n'aura pas vraiment la même valeur qu'au moment où l'annonce a été faite. Le gouvernement essaie d'en avoir le plus possible pour son argent du point de vue politique.

Il convient de préciser à ceux qui nous écoutent aujourd'hui la provenance des 100 milliards de dollars que le gouvernement a investi dans ces réductions d'impôt. Un montant de 45 milliards de dollars provient des poches des salariés canadiens et de leurs employeurs. Il faut savoir que les fonds de la caisse d'assurance-emploi proviennent uniquement des cotisations des employés et des employeurs. Le gouvernement fédéral ne verse pas un sou. De toute évidence, les Canadiens ont trop contribué à la caisse d'assurance-emploi. En fait, l'excédent cumulatif au cours des deux dernières années s'élève à quelque 45 milliards de dollars.

Si la caisse d'assurance-emploi affiche un excédent, il y deux façons de régler la question. L'Alliance suggère de réduire les cotisations. Une suggestion tout à fait légitime puisqu'elles sont trop élevées par rapport aux prestations versées. Le revers de la médaille est la suggestion du NPD, toute aussi légitime, selon laquelle les prestations devraient être augmentées ou les conditions d'admissibilité adoucies afin qu'un plus grand nombre de cotisants soient admissibles.

Ce qui n'est pas légitime c'est utiliser l'argent à des fins autres que le maintien du revenu des chômeurs. J'irais même jusqu'à dire que défalquer une somme du chèque de paie d'un travailleur dans un but précis puis utiliser cette somme dans un autre but est carrément de la fraude, voire, à tout le moins, un abus de confiance.

Une relation de confiance a été établie lorsque le travailleur a autorisé le gouvernement à défalquer l'argent de son chèque de paie dans un but précis. Il a confié cet argent au gouvernement pour qu'il le garde jusqu'à ce qu'il en ait besoin en cas de chômage. Dépenser l'argent à toute autre fin constitue un abus de confiance. S'en servir pour construire des routes, améliorer les soins de santé ou réduire les impôts constitue un manquement à la responsabilité de fiduciaire confiée au gouvernement du Canada par ce travailleur.

Je ne puis insister assez sur la déception, la consternation et l'horreur que nous continuons de ressentir face à l'usage impropre ou abusif de ce qui est censé être une police d'assurance pour les chômeurs.

Je comprends que des députés reviennent là-dessus dans leurs observations sur le budget. Sinon, ce serait accepter que les libéraux fassent cela impunément. Nous sommes quelques-uns ici à ne pas nous y résigner.

Pour illustrer la taille de l'excédent, je me plais à rappeler aux gens que le programme de l'assurance-emploi affiche un excédent de 700 millions de dollars, non pas par année, mais par mois. Chaque mois, les Canadiens contribuent 700 millions de dollars de plus que le programme ne verse en prestations de soutien du revenu à des chômeurs. Vous parlez d'une vache à lait! Vous parlez d'une source inépuisable de profit!

• (1325)

Le gouvernement libéral n'en croit pas sa chance. Il semble s'en tirer facilement là-dessus. La plupart des Canadiens ne s'en formalisent pas. Nous, les députés qui sommes au courant, nous en formalisons. Nous essayons d'alerter les Canadiens au fait qu'on les exploite, mais ils ne semblent pas encore se rebeller.

Les chômeurs, eux, se rebellent mais, avec un taux de chômage de 7 p. 100, ils sont relativement peu nombreux par les temps qui courent, pas suffisamment nombreux pour manifester contre l'abus du programme. Les Canadiens qui ont le malheur de perdre leur emploi découvrent assez vite que, conformément aux règles actuelles de l'assurance-emploi, moins de 40 p. 100 seulement des chômeurs ont droit à des prestations de maintien du salaire. Les règles de l'assurance-emploi sont telles que seulement 40 p. 100 des chômeurs sont admissibles. Quelle espèce de caisse d'assurance est-ce là?

Qu'arriverait-il si, après avoir contribué à une police d'assuranceincendie, on n'avait que 40 p. 100 de chance d'être assuré en cas d'incendie?

● (1330)

Le président suppléant (Mme Bakopanos): Comme il est 13 h 30, la Chambre passe maintenant à l'étude des initiatives parlementaires inscrites au *Feuilleton* d'aujourd'hui.

INITIATIVES PARLEMENTAIRES

[Français]

LA LOI SUR LES TRANSPORTS AU CANADA

La Chambre reprend l'étude, interrompue le 10 février, de la motion: Que le projet de loi C-314, Loi modifiant la Loi sur les transports au Canada, soit maintenant lu une deuxième fois et renvoyé à un comité.

M. Bernard Bigras (Rosemont—Petite-Patrie, BQ): Madame la Présidente, c'est aujourd'hui avec beaucoup de joie que je prends la parole sur le projet de loi C-314, qui modifie la Loi sur les transports au Canada—et je cite textuellement le sommaire du projet de loi —«afin de tenter de prévenir l'enlèvement en aéronef d'un enfant par un adulte ou par le parent qui n'en a pas la garde.»

Il vise également à réduire le nombre d'enlèvements d'enfants au Canada en exigeant que tout passager adulte qui voyage avec un enfant fournisse une preuve écrite du consentement à cet égard de la part des parents de l'enfant ou de toute autre personne qui en a la garde légale.

Je disais que c'est avec beaucoup de joie, mais c'est aussi avec beaucoup d'émotions que je prends la parole sur ce projet de loi, parce que cette Chambre pourra se rappeler que le 28 mai 2001, elle adoptait une motion que j'avais moi-même déposée. C'était la motion M-219, qui a été adoptée à l'unanimité et qui visait à faire en sorte que le gouvernement fédéral force le plus grand nombre de pays à signer et à ratifier la Convention de La Haye sur les aspects civils relatif à l'enlèvements d'enfants.

De plus, cette motion M-219 que je parrainais visait aussi à faire en sorte que le gouvernement fédéral prenne les moyens nécessaires afin de lutter contre l'enlèvement international d'enfants. Cette motion, adoptée à l'unanimité le 28 mai 2001, poursuivait cet objectif. Je suis heureux que mon collègue à la Chambre dépose un projet de loi qui veut mettre en pratique ce que cette Chambre a adopté.

Je rappelle que c'était d'abord à cause d'un cas personnel que j'avais déposé cette motion. En effet, le 17 janvier 1993, lors d'une journée dominicale, ma conjointe se faisait enlever son fils par son ex-conjoint, un Canadien d'origine égyptienne. Ainsi, un dimanche, elle apprenait que son ex-conjoint avait enlevé son enfant et était en direction de l'Égypte. Elle avait perdu à ce moment-là tout contact avec eux, alors qu'elle avait la garde légale de son enfant en vertu des tribunaux québécois.

On savait à ce moment-là qu'une démarche juridique serait entamée et qu'il fallait prendre les mesures nécessaires. Toutefois, ce que nous a aussi démontré ce cas, c'est qu'il y avait inévitablement du laxisme au niveau même des contrôles à nos frontières lorsqu'un enfant accompagnait un parent qui souhaitait sortir du pays et voyager à l'étranger.

Vous vous rappellerez que j'avais posé à l'époque un certain nombre de questions. Ainsi, j'avais posé la question à savoir comment le fils de ma conjointe, le jeune Karim, âgé de trois ans, avait pu quitter avec son père, qui n'avait pas la garde de l'enfant, sans l'autorisation de la mère qui possédait une ordonnance de garde. Quelles étaient alors les vérifications documentaires qui avaient été effectuées, particulièrement quant à la production d'un passeport pour un enfant? Voici une autre question que je posais à l'époque: est-ce que les agents des douanes et le personnel des compagnies aériennes possèdent les pouvoirs et la formation requise pour empêcher une telle situation? On savait déjà qu'il y avait environ plus de 200 enfants soupçonnés avoir été victimes d'un enlèvement, simplement pendant l'an 2000.

Donc, un certain nombre de questions se posaient à l'époque. Nous croyions à l'époque—et nous croyons toujours—, que les actions canadiennes doivent être prises, mais que des actions internationales doivent l'être tout autant. C'était aussi la conclusion d'un rapport d'un sous-comité du Comité permanent des affaires étrangères, qui en venait à un certain nombre de conclusions, en avril 1998, concernant les mesures à prendre afin de lutter non seulement contre l'enlèvement international d'enfants, mais aussi contre l'enlèvement canadien.

● (1335)

À l'époque, mes collègues avaient étudié l'impact de l'enlèvement, entre autres sur l'extradition, et les mesures à prendre eu égard au contrôle des passeports ou dans les procédures de divorce et de garde. Ne serait-il pas plus intelligent, lorsqu'il y a une ordonnance de garde et qu'il y a un risque évident d'enlèvement d'enfant, que nous imposions l'obligation aux agents des douanes le soin d'exiger des documents approuvés par le parent ayant la garde avant d'autoriser le départ de l'enfant à l'extérieur des frontières canadiennes?

On avait aussi étudié la question des documents de voyage et de l'aide financière que nous devions accorder aux parents victimes de l'enlèvement international de leur enfant. Cette lutte contre l'enlèvement international d'enfants, c'est d'abord et avant tout une lutte pour le droit des enfants. Trop de pays ont signé la Convention sur le droit des enfants, mais malheureusement, en pratique, trop peu de pays, même parmi ceux ayant ratifié la Convention de La Haye sur les aspects civils de l'enlèvement international d'enfants, acceptent d'appliquer cette convention. À mon avis, il nous faut prendre des mesures.

Je pense ici à la recommandation n° 12 du comité, en avril 1998, et je la cite:

Étudier la faisabilité d'implanter un processus visant à vérifier la preuve documentaire selon laquelle les deux parents acceptent que leur enfant de moins de 16 ans effectue un voyage international, avant que les billets d'avion soient délivrés.

En 1998, le comité proposait qu'il y ait une certaine vérification documentaire. Le gouvernement nous a répondu quelques mois plus tard, soit en janvier 1999, que des actions devaient être prises. Il disait, et je cite:

Les ministères qui participent au programme «Nos enfants disparus» discuteront de la question des enlèvements internationaux d'enfants avec Transports Canada et, en particulier, du rôle que peuvent jouer les agents de contrôle et de sécurité pour reconnaître un enlèvement d'enfant dans un aéroport et réagir en conséquence.

Donc, le gouvernement ne proposait qu'une mesure visant à «travailler en collaboration». J'ai toujours exigé qu'il y ait une loi, qu'il y ait les modifications législatives nécessaires. C'était l'essence de la motion M-219 que j'ai fait adopter en ce Parlement le 17 janvier 2001. Elle visait à prendre les mesures nécessaires afin de lutter contre l'enlèvement international d'enfants.

Aujourd'hui, j'espère que cette Chambre votera en faveur de ce projet de loi. Il m'apparaît fondamental que dans la mesure où l'enlèvement fait par un parent constitue une priorité, il faut être cohérents avec nous-mêmes et prendre les mesures nécessaires, d'autant plus que la Chambre avait adopté ma motion à l'unanimité.

On ne peut pas simplement se contenter de la Convention de La Haye sur les aspects civils de l'enlèvement international d'enfants, mise en vigueur le 1^{er} décembre 1983 et qui a été ratifiée par 54 pays. Pourquoi? Parce bien que le Canada tente de signer des ententes bilatérales avec certains pays, dont l'Égypte, on se doit de constater que ces conventions internationales ne sont pas appliquées sérieusement. Cela fait en sorte que l'enlèvement international continue d'être un fléau.

Je continue à dire que l'enlèvement international d'enfants est d'abord une lutte pour le droit des enfants. C'est notre lutte pour le droit des enfants à pouvoir demeurer avec leurs parents, surtout lorsque ces parents ont reçu une ordonnance de garde de la part des tribunaux.

● (1340)

Donc, c'est avec une grande joie que j'appuie ce projet de loi. Je pense que c'est une adaptation concrète, une mesure concrète, cohérente avec la motion que j'avais fait adopter le 17 janvier 2001 et qui visait à lutter contre l'enlèvement international d'enfants.

[Traduction]

M. Marcel Proulx (secrétaire parlementaire du ministre des Transports, Lib.): Madame la Présidente, des discussions ont eu lieu entre tous les partis concernant le débat d'aujourd'hui sur la motion de deuxième lecture du projet de loi C-314, inscrit au nom du député de Lethbridge. Je crois que vous constaterez qu'il y a consentement pour que, si le débat en deuxième lecture du projet de loi C-314 ne se poursuit pas et qu'un vote par appel nominal est demandé, le vote en question soit reporté au mardi 1^{er} avril, à 15 heures.

Le président suppléant (Mme Bakopanos): Est-ce d'accord?

Des voix: D'accord.

[Français]

Mme Carole-Marie Allard (secrétaire parlementaire de la ministre du Patrimoine canadien, Lib.): Madame la Présidente, il me fait plaisir aujourd'hui de prendre la parole sur le projet de loi C-314, qui vise à modifier la Loi sur les transports au Canada afin de tenter de prévenir l'enlèvement d'enfants en aéronefs sur des vols intérieurs par un adulte ou le parent qui n'en a pas la garde, et en exigeant de tout passager adulte qui voyage avec un enfant, une preuve écrite du consentement à cet égard des parents de l'enfant ou de toute autre personne qui en a la garde.

[Traduction]

J'appuie entièrement l'intention et l'objectif du projet de loi qui veut réduire le nombre d'enlèvements et de kidnappings d'enfants; malheureusement, je ne peux appuyer la modification proposée à la Loi sur les transports au Canada.

Cette modification est trop générale et trop radicale; elle imposerait des obligations astreignantes aux transporteurs aériens canadiens et elle serait extrêmement difficile, sinon impossible, à mettre en application. Si une telle modification était adoptée, il se pourrait que toute personne voulant voyager avec un enfant, même un parent d'une famille unie voyageant avec son propre enfant, soit tenue de fournir une preuve écrite de consentement et ne puisse monter à bord sans ce consentement. Une visite avec les enfants chez des parents à l'extérieur de la ville pour Noël pourrait se transformer en cauchemar pour ceux qui ne seraient pas au courant de cette règle.

Voilà un projet de loi qui vise un but louable que le gouvernement prend très au sérieux. Malheureusement, les enfants sont parfois enlevés par un parent, des membres de la famille ou des gardiens sans le consentement ou la permission de l'autre parent. Cela peut se produire dans le contexte d'un divorce ou d'une séparation, par exemple, et pour diverses raisons, notamment la vengeance ou une préoccupation légitime quant à la sécurité de l'enfant.

Selon le rapport annuel de 2001 sur les enfants disparus au Canada, il y a eu cette année-là 387 enlèvements par des parents. Parmi les cas signalés, il y a des disparitions temporaires, si un parent exerce son droit de visite et ramène son enfant en retard. Parfois la disparition dure de nombreuses années. Même s'il est rare que la personne qui l'enlève inflige à l'enfant des sévices physiques, il est indéniable que l'enlèvement nuit au bien-être de celui-ci et lui cause parfois des traumatismes profonds.

[Français]

Ce gouvernement s'est fermement engagé à protéger les enfants contre toute forme d'enlèvement. Nous avons le programme «Nos enfants disparus» qui est une composante importante de cet engagement. Cinq ministères et organismes fédéraux, la Gendarmerie royale du Canada, l'Agence des douanes et du revenu du Canada, Citoyenneté et Immigration Canada, Affaires étrangères et Commerce international Canada et Justice Canada, travaillent en partenariat afin de prévenir les enlèvements, à retrouver et à récupérer les enfants disparus.

Bien sûr, chaque ministère ou organisme a sa fonction propre. Mais le programme fonctionne comme un tout. Le Service national des enfants disparus permet de centraliser le signalement des disparitions et fournit des services de recherche par le biais du Centre d'information de la police canadienne. Il est relié à toutes les forces de police canadiennes et aux organismes affiliés. Les forces policières américaines sont reliées par le National Crime Information Center et la plupart des forces policières des autres pays, par Interpol.

Ces liens permettent aux enquêteurs de communiquer entre eux et de retracer rapidement et efficacement l'itinéraire et les allées et venues du ravisseur et de l'enfant. En outre, l'Agence des douanes et du revenu du Canada place des alertes aux frontières, récupère et repère les enfants disparus aux aéroports internationaux et aux postes frontière.

• (1345)

[Traduction]

Le programme propose aussi de vieillir les portraits d'enfant, d'effectuer des recherches d'enquête, de régulièrement produire et distribuer des informations sur les enfants disparus à l'intention des parents, des enfants et des polices. Il est en rapport avec des organismes de recherche bénévoles et constitue dans son ensemble un programme unique et efficace pour prévenir les enlèvements et retrouver et récupérer les enfants disparus.

Initiatives parlementaires

Je mentionne tout ceci, monsieur le Président, car je veux souligner que ce gouvernement fait déjà beaucoup pour le problème du rapt ou de l'enlèvement d'enfant—des mesures importantes qui sont judicieusement planifiées et coordonnées et aident vraiment à protéger les enfants de tout rapt ou enlèvement.

Même si je souscris entièrement à l'objet du projet de loi C-314 et à son objectif de tenter de réduire les cas de rapt et d'enlèvement d'enfants, je ne peux malheureusement appuyer ce projet de loi modifiant la Loi sur les transports au Canada. L'un des problèmes, c'est que la disposition manque de précision et vise les transporteurs aériens titulaires d'une licence intérieure. Le projet de loi ne contient pas de ligne directrice sur la façon de procéder. Il n'explique pas la forme que devrait avoir la preuve écrite de consentement. Il ne mentionne pas comment il faudrait appliquer concrètement la disposition. D'ailleurs, chaque transporteur aérien titulaire d'une licence pourrait l'appliquer de façon différente.

Ce projet de loi soulève de nombreuses questions. Quelle preuve de consentement serait requise lorsque l'un des parents est décédé? Quel coût entraînerait la mise en œuvre de cette obligation et qui l'assumerait? Ces mesures entraîneraient-elles une responsabilité? Cette modification législative concernerait uniquement les transporteurs aériens nationaux et pourrait ne pas vraiment empêcher les enlèvements. Le ravisseur pourrait simplement choisir une autre compagnie aérienne, qui n'est pas canadienne.

[Français]

Des mesures raisonnables de protection sont, à mon avis, déjà en place. Par exemple, le système canadien de passeport comporte déjà des exigences précises pour émettre des passeports d'enfant, afin de répondre aux inquiétudes quant à l'enlèvement d'enfants par les parents.

J'ai déjà mentionné le programme «Nos enfants disparus» qui contient de nombreux exemples de mesures, de programmes et de mécanismes d'exécution de la loi susceptibles de répondre au problème.

$[\mathit{Traduction}]$

Notre programme relatif aux enfants disparus, dont j'ai déjà parlé, renferme de nombreux exemples de mesures, de programmes et de mécanismes d'exécution de la loi qui permettent de résoudre le problème de l'enlèvement d'enfants. Il ne me semble donc pas que modifier la Loi sur les transports au canada soit la solution qui convienne. Je ne peux appuyer le projet de loi C-314.

M. Rick Borotsik (Brandon—Souris, PC): Madame la Présidente, j'abonde dans le sens de l'intervenant précédent. Mon collègue de Gander—Grand Falls, qui siège au Comité des transports, s'est déjà exprimé au sujet de ce projet de loi et a indiqué que, compte tenu de l'aspect logistique souligné par les compagnies aériennes elles-mêmes, il ne peut malheureusement appuyer le projet de loi.

Cela dit, je tiens toutefois à remercier le député de Lethbridge d'avoir présenté le projet de loi qui est une mesure légitime. La question des enlèvements est grave et il faut savoir que les parents qui n'ont pas la garde de leurs enfants cherchent par tous les moyens à les voir. Il y a eu des cas où des enfants ont été enlevés et emmenés loin de chez eux et du parent qui en avait la garde. Nous reconnaissons qu'il devrait y avoir et qu'il existe en réalité des mesures de protection, des compétences et des tentatives en vue d'éviter et d'éliminier ce danger dès le départ.

Toutefois, de l'avis de notre parti et de notre porte-parole en matière de transport, le projet de loi ne permettra malheureusement pas de corriger sérieusement le problème. À bien y penser, il serait quasi impossible de l'appliquer.

Il m'est arrivé, en ma qualité de père de famille, de voyager seul avec mes enfants, et c'est aussi le cas de ma femme lorsqu'elle m'amenait mes enfants. Il lui serait fort simple, si elle n'avait pas la garde des enfants, de se procurer de faux documents notariés précisant qu'elle en a la garde exclusive. Selon moi, c'est une des façons dont une personne pourrait contourner ce projet de loi. Si des gens agissent de façon semblable, c'est qu'ils ne sont jamais très honnêtes, et je suis convaincu qu'ils essaieraient de contourner la loi par tous les moyens possibles. L'exécution de ce projet de loi serait quasi impossible. Tout document remis par un particulier à une compagnie aérienne devrait être analysé en profondeur, et cela est quasi impossible en raison des difficultés pratiques.

De plus, il serait fort simple pour un parent de contourner le projet de loi en quittant le pays par la route ou en choisissant une compagnie aérienne américaine qui ne serait pas assujettie à ce projet de loi

Comme je le disais, il serait difficile d'appliquer cette loi et d'empêcher le genre de déplacements que le député souhaite, à juste titre, prévenir.

Par ailleurs, cette loi imposerait une grande partie de la responsabilité aux transporteurs aériens. Le projet de loi parle du « titulaire d'une licence intérieure ». En vertu de ce projet de loi, le transporteur aérien lui-même assumerait une part de responsabilité à cet égard. À mon avis, quelqu'un pourrait produire un faux document et réussir à déjouer les contrôles. Dans ce cas, le titulaire de la licence intérieure serait tenu responsable. Il est déjà suffisamment difficile, dans le contexte mondial actuel, pour les compagnies aériennes de fonctionner sous le régime de la réglementation actuelle. Il leur serait très difficile de faire face à ce problème supplémentaire. Leur exploitation diviendrait alors difficilement rentable.

• (1350)

Je ne m'attarderai pas à cette question. Je voulais simplement dire que je prends bonne note des préoccupations du député de Lethbridge. J'ai beaucoup de respect pour lui et je sais qu'il a présenté ce projet de loi parce qu'il a le coeur à la bonne place. Il faut cependant penser avec la tête plutôt qu'avec le coeur et, malheureusement, la raison me dit que ce projet de loi n'est pas applicable et qu'il ne pourrait pas fonctionner.

Ce qui ne veut pas dire qu'il ne faille pas prendre d'autres mesures, ou que les mesures de contrôle en matière de garde d'enfants qui sont actuellement appliquées au Canada ne pourraient pas l'être selon des modalités différentes. Cela ne signifie pas non plus que nous tolérons que des parents qui n'ont pas la garde de leur enfant l'enlèvent et fuient à l'étranger. Ce n'est pas le cas. Nous devons prévoir des conséquences plus lourdes à l'égard d'actes semblables. Nous devons nous doter de moyens plus efficaces pour prévenir ce genre d'acte dans notre société, mais mon parti et moi ne croyons pas que le projet de loi qui a été présenté permettrait de le faire.

Je remercie la Chambre de m'avoir permis de prendre la parole à ce sujet au nom du Parti progressiste-conservateur. Nous ne voterons pas en faveur de ce projet de loi. Je suis cependant prêt à aider le député à rédiger un texte de loi qui serait plus facile à appliquer.

• (1355)

M. Ken Epp (Elk Island, Alliance canadienne): Madame la Présidente, je voudrais commencer mon intervention par une

confession. J'avoue que j'ai eu une mauvaise pensée lorsque j'ai entendu le secrétaire parlementaire parler du projet de loi.

Il s'agit d'une pensée horrible. J'espère que ce n'est pas le cas, mais se pourrait-il que les rédacteurs de ces discours participent parfois à ces crimes et que, pour cette raison, ils veuillent protéger les criminels? C'est une pensée tellement condamnable que je dois présenter des excuses, mais cette pensée m'est venue à l'esprit.

M. Paul Harold Macklin: Allons donc.

Le président suppléant (Mme Bakopanos): À l'ordre, s'il vous plaît. Nous allons témoigner au député la même courtoisie qu'à tous les autres députés. Le député d'Elk Island a la parole.

M. Ken Epp: Madame la Présidente, ce qui me pousse à dire cela, c'est que nos enfants font l'objet de tellement d'attaques dans notre société actuelle. Chaque fois que nous essayons de faire quelque chose à ce sujet, tout ce que nous entendons de la part des députés d'en face, et même du député qui parle maintenant au nom du Parti progressiste-conservateur, ce sont toutes les raisons pour lesquelles nous ne pouvons pas le faire.

J'aimerais tellement que cela se passe autrement. J'aimerais voir les représentants du gouvernement dire oui, nos enfants sont importants, comme elle l'a dit, et oui, nous voulons prendre des mesures pour les protéger, comme elle l'a dit, mais au lieu de les entendre dire «nous ne pouvons pas le faire», j'aimerais plutôt qu'ils disent «et nous ne nous arrêterons pas tant que cela ne sera pas fait. Nous prendrons les mesures nécessaires pour que cela fonctionne, au lieu de nous trouver des excuses pour expliquer pourquoi cela ne fonctionne pas.»

J'aimerais vous donner des précisions sur certaines des raisons qui m'empêchent d'appuyer cette mesure législative. L'une des choses dont les deux députés ont parlé portait sur le fait que c'était impossible à mettre en vigueur. Ce n'est pas du tout le cas. Le député du Parti progressiste-conservateur a affirmé qu'une personne n'avait qu'à prendre sa voiture et à se rendre aux États-Unis et à passer dans un autre pays par la suite. Je lui souhaite la meilleure des chances. Il est loin d'être facile d'entrer aux États-Unis ces jours-ci.

Depuis déjà plusieurs années, les gens qui prennent l'avion pour se rendre à l'étranger ou qui traversent la frontière pour aller aux États-Unis doivent prouver qu'ils ont la garde de l'enfant et que les documents en leur possession sont valables. Comme ces mesures existent actuellement, pourquoi est-il si compliqué de demander aux personnes qui prennent l'avion de montrer des documents prouvant qu'elles ont la garde de l'enfant?

Initiatives parlementaires Si j'étais à la place du gouvernement libéral, je

Disons que je prends l'avion avec mon petit-fils. Il n'y a rien de mal à ce que j'aie un certificat ou une lettre disant: «Grand-père peut amener son petit-fils à Vancouver.» C'est très bien. Il n'y a rien de mal à cela. Je dois avoir des documents pour amener l'enfant à Seattle; alors, pourquoi pas pour l'amener à Vancouver? Ce n'est pas très compliqué. Au lieu de cela, le gouvernement nous donne toutes sortes de prétextes pour ne pas agir. C'est la même chose pour le registre des délinquants sexuels. Le gouvernement dit qu'il aura un énorme registre des délinquants sexuels, mais il refuse d'y inscrire qui que ce soit. C'est ridicule. À quoi servira un ordinateur? Il servira d'énorme presse-papier s'il n'est pas utilisé à des fins raisonnables.

On nous donne toujours toutes les raisons pour lesquelles nous ne pouvons pas mettre en place des mesures pour protéger nos enfants. C'est doublement important de nos jours à cause de choses comme la télévision et Internet, qui sont absolument infâmes, et je n'ai pas peur d'employer ce terme, et qui viennent faire intrusion dans nos vies et dans nos foyers. Ce sont des choses infâmes. Nous avons totalement perdu tout sens de la morale en ce qui a trait à la sexualité, et voilà que nous exposons les enfants à ce genre de chose. Je n'arrive pas à le croire. Les adultes qui veulent avoir des relations sexuelles avec des enfants n'ont qu'à aller sur Internet. Ils se servent de cet outil pour attirer les enfants.

C'est tellement facile, parce que les enfants sont tellement naïfs. L'autre jour, j'étais debout au milieu d'autres gens lorsque j'ai soudainement senti quelque chose sur ma jambe. C'était un bambin d'environ deux ans qui ne s'était pas rendu compte qu'il avait agrippé ma jambe au lieu d'agripper celle de son père. Ces enfants de deux et trois ans font totalement confiance aux adultes présents dans leur vie. Lorsqu'ils atteignent l'âge de cinq ou six ans, ils commencent un peu à développer certains mécanismes d'autoprotection, mais, dans l'intervalle, il nous incombe, en tant qu'adultes, en tant que parents et en tant que gardiens légaux, de les protéger contre les gens qui pourraient trahir cette confiance.

Nous ne faisons pas cela dans ce pays. Nous ne faisons pas cela dans nos lois. Nous ne faisons pas cela et nous n'aidons pas ces enfants lorsqu'un député comme celui de Lethbridge présente une mesure, une seule, qui contribuerait à améliorer la protection des enfants et que nous ne trouvons rien d'autre à dire sinon que nous ne pouvons pas acquiescer à sa demande. Quelle réponse pathétique! Cela me dégoûte.

● (1400)

Comme il ne peut pas trouver de solution à tous les problèmes, le gouvernement préfère ne rien faire. Je dois reconnaître que, même si cette mesure est mise en oeuvre, les kidnappings continueront probablement. Il y aura encore des individus pour s'adonner à la fraude et à d'autres activités illégales, mais, au moins, grâce à cette initiative, il se produira deux choses. Premièrement, on réduira le nombre de ces individus et on sauvera quelques enfants. Deuxièmement, les personnes qui contreviennent aux règles pour enlever un enfant seront réputées avoir commis une infraction grave. On aurait ainsi une autre chose à leur reprocher et elles seraient punies sévèrement

Nous n'avons pas besoin de ces gens dans notre société, de ces gens qui nous volent nos enfants et qui les exploitent et les maltraitent. Il est temps de sévir contre eux et durement, au lieu de continuer de dire que nous ne pouvons rien faire et ainsi les laisser vivre et laisser faire.

Je ne parle pas que de mes propres enfants et de mes adorables petits-enfants, au nombre de cinq. Je parle des millions de petits Canadiens qui comptent sur nous pour les protéger. Il est temps de réagir. Si j'étais à la place du gouvernement libéral, je n'attendrais pas les prochaines élections. Je démissionnerais. Je dirais que je suis si incompétent dans mes fonctions que je me dois de démissionner pour permettre à quelqu'un d'autre de mieux équipé de le faire à ma place. Il est temps que les choses se passent de la sorte.

En ce qui concerne Internet, je voudrais ajouter que, malheureusement, je connais au moins une personne qui a été piégée par cette méthode. J'aurais préféré ne pas le savoir. Les conséquences sont totalement bouleversantes pour la famille. Dans le cas dont je vous parle, ce n'est pas un enfant qui a été piégé, mais bien un adulte. Une mère de famille a été amenée par Internet à rencontrer un homme. Quelle tristesse! Si ça peut arriver à un adulte, on imagine bien que ça puisse arriver aussi aux enfants.

Il serait temps de penser à divers moyens d'empêcher ces prédateurs d'embarquer dans un avion à destination d'un autre endroit, même au Canada, avec un enfant confiant. Les excuses qu'on nous sert sont piètres. Il y a déjà une procédure en vigueur pour les vols internationaux. Il ne nous reste plus qu'à appliquer cette procédure aux vols intérieurs. Dire que cela est impossible est une piètre excuse. En fait, il est absolument nécessaire que nous agissions.

Je sais que certains députés qui ont écouté mon discours sont consternés par mes propos, et je les prie de m'excuser. J'ai été très dur à l'égard des députés d'en face, mais je leur lance un défi. Dans l'intérêt de nos enfants, je les invite à voter en faveur de cette mesure. Si elle n'est pas assez bonne, renvoyons-là à un comité. Laissons à un comité le soin de l'améliorer, mais allons de l'avant. Ne nous contentons pas de la laisser tomber sous prétexte qu'elle n'est pas bonne car, ce faisant, c'est nos enfants que nous laisserions tomber, c'est nos enfant que nous trahirions. Nous jouerions encore une fois le jeu des prédateurs.

Nous nous rangeons dans le mauvais camp en tenant ces propos dans un débat. C'est pourtant ce qui est en train de se produire. J'en appelle à tous les députés libéraux, aux quelque 170 députés libéraux, car leur majorité leur permet de contrôler le résultat de ces votes.

• (1405)

Le président suppléant (Mme Bakopanos): La Chambre est-elle prête à se prononcer?

Des voix: Le vote.

M. Ken Epp: Madame la Présidente, j'invoque le Règlement. Je pense qu'il a été décidé précédemment que, lorsque nous arriverions à la fin du débat, le vote aurait déjà été demandé et reporté à la semaine prochaine.

Le président suppléant (Mme Bakopanos): Je ne partage pas l'avis du député, qui me force toujours à être vigilante, mais je dois lire officiellement la motion dans sa forme actuelle avant que nous passions à l'ordre proposé plus tôt aujourd'hui.

Le vote porte sur la motion. Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord. **Des voix:** Non.

Le président suppléant (Mme Bakopanos): Que tous ceux qui sont en faveur de la motion veuillent bien dire oui.

Des voix: Oui.

Le président suppléant (Mme Bakopanos): Que tous ceux qui sont contre veuillent bien dire non.

Des voix: Non.

Le président suppléant (Mme Bakopanos): À mon avis, les oui l'emportent.

Et plus de cinq députés s'étant levés:

Le président suppléant (Mme Bakopanos): Conformément à l'ordre adopté plus tôt aujourd'hui, le vote par appel nominal est différé au mardi 1^{er} avril, à 15 heures.

Y a-t-il consentement unanime pour dire qu'il est 14 h 30?

Des voix: D'accord.

Le président suppléant (Mme Bakopanos): Comme il est 14 h 07, la Chambre s'ajourne jusqu'à 11 heures, lundi prochain, conformément au paragraphe 24(1) du Règlement.

(La séance est levée à 14 h 7.)

ANNEXE

LISTE ALPHABÉTIQUE DES MEMBRES AVEC LEUR CIRCONSCRIPTION, PROVINCE DE LA CIRCONSCRIPTION ET L'AFFILIATION POLITIQUE; COMITÉS DE LA CHAMBRE, LE COMITÉ DES PRÉSIDENTS, MEMBRES DU MINISTÈRE ET LES SECRÉTAIRES PARLEMENTAIRES

OCCUPANTS DU FAUTEUIL

Le Président

L'HON. PETER MILLIKEN

Le vice-président et président des comités pléniers

M. BOB KILGER

Le vice-président des comités pléniers

M. RÉGINALD BÉLAIR

Le vice-président adjoint des comités pléniers

MME ELENI BAKOPANOS

BUREAU DE RÉGIE INTERNE

L'HON. PETER MILLIKEN

L'HON. ANDY MITCHELL

M. BILL BLAIKIE

MME MARLENE CATTERALL

M. BOB KILGER

M. JACQUES SAADA

M. DALE JOHNSTON

M. JOHN REYNOLDS

L'HON. DON BOUDRIA

M. LOYOLA HEARN

M. MICHEL GUIMOND

LISTE ALPHABÉTIQUE DES DÉPUTÉS DE LA CHAMBRE DES COMMUNES

Deuxième session, trente-septième Législature

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Abbott, Jim	Kootenay—Columbia	Colombie-Britannique	AC
Ablonczy, Diane	Calgary—Nose Hill	Alberta	AC
Adams, Peter	Peterborough	Ontario	Lib.
Alcock, Reg	Winnipeg-Sud	Manitoba	Lib.
Allard, Carole-Marie, secrétaire parlementaire de la ministre du Patrimoine canadien	Laval-Est	Québec	Lib.
Anders, Rob	Calgary-Ouest	Alberta	AC
Anderson, David			
Anderson, L'hon. David, ministre de l'Environnement	• •		
Assad, Mark		•	
Assadourian, Sarkis, secrétaire parlementaire du ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration			
Asselin, Gérard	-		
Augustine, L'hon. Jean, secrétaire d'État (Multiculturalisme) (Situa-		Quebec	ъб
tion de la femme)		Ontario	Lib.
Bachand. André			
Bachand, Claude			
Bagnell, Larry		Yukon	
Bailey, Roy			
Bakopanos, Eleni, Le président suppléant		Ouébec	
Barnes, Rex		`	
Barnes, Sue		Ontario	
Beaumier, Colleen, secrétaire parlementaire de la ministre du Revenu national	1		
Bélair, Réginald, Le président suppléant	-		
Bélanger, Mauril			
Bellemare, Eugène			
Bennett, Carolyn			
Benoit, Leon			
Bergeron, Stéphane			
		*	-
Bertrand, Robert.		Quebec	L10.
Bevilacqua, L'hon. Maurizio, secrétaire d'État (Institutions financières internationales)		Ontario	Lib
Bigras, Bernard			
Binet, Gérard			
Blaikie, Bill.			
Blondin-Andrew, L'hon. Ethel, secrétaire d'État (Enfance et Jeunesse)		Territoires du Nord-	
Bonin, Raymond			
Bonwick, Paul			
Borotsik, Rick			
Boudria, L'hon. Don, ministre d'État et leader du gouvernement à la		ivialiliwua	10
Chambre des communes		Ontario	Lib.
Bourgeois, Diane			
Bradshaw, L'hon. Claudette, ministre du Travail			
Breitkreuz, Garry	Yorkton—Melville	Saskatchewan	AC
Brison, Scott			
Brown, Bonnie	Oakville	Ontario	Lib.

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Bryden, John	Ancaster—Dundas—		
	Flamborough—Aldershot		
Bulte, Sarmite	•		
Burton, Andy		Colombie-Britannique	AC
Byrne, L'hon. Gerry, ministre d'État (Agence de promotion économique du Canada atlantique)	Humber—St. Barbe—Baie	Terre-Neuve-et-Labrador	Lib
Caccia, L'hon. Charles			
Cadman, Chuck	•		
Calder, Murray, secrétaire parlementaire du ministre du Commerce international	Dufferin—Peel—Wellington—	•	
Cannis, John			
Caplan, L'hon. Elinor, ministre du Revenu national	_		
Cardin, Serge			
Carignan, Jean-Guy		•	~
Carroll, Aileen, secrétaire parlementaire du ministre des Affaires	Quedec Est	Quesce	Lio. ind.
étrangères	Barrie—Simcoe—Bradford	Ontario	Lib.
Casey, Bill			
Casson, Rick			
Castonguay, Jeannot, secrétaire parlementaire de la ministre de la	C		
Santé	Madawaska—Restigouche	Nouveau-Brunswick	Lib.
Catterall, Marlene	Ottawa-Ouest—Nepean	Ontario	Lib.
Cauchon, L'hon. Martin, ministre de la Justice et procureur général		o "	
du Canada		•	
Chamberlain, Brenda			
Charbonneau, Yvon		•	
Chatters, David			
Chrétien, Le très hon. Jean, premier ministre		-	
Clark, Le très hon. Joe	ē •		
Coderre, L'hon. Denis, ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration		-	
Collenette, L'hon. David, ministre des Transports			
Comartin, Joe			
Comuzzi, Joe			
Copps, L'hon. Sheila, ministre du Patrimoine canadien			
Cotler, Irwin	•	•	Lib.
Crête, Paul	Kamouraska—Rivière-du-Loup —Témiscouata—Les Basques .		ВО
Cullen, Roy	-	•	-
Cummins, John			
Cuzner, Rodger, secrétaire parlementaire du premier ministre		•	
Dalphond-Guiral, Madeleine	-		
Davies, Libby		*	~
Day, Stockwell	Okanagan—Coquihalla	Colombie-Britannique	AC
Desjarlais, Bev	Churchill	Manitoba	NPD
Desrochers, Odina			
DeVillers, L'hon. Paul, secrétaire d'État (Sport amateur) et leader adjoint du gouvernement à la Chambre des communes	Simcoe-Nord	Ontario	Lib.
Dhaliwal, L'hon. Herb, ministre des Ressources naturelles			
Dion, L'hon. Stéphane, président du Conseil privé de la Reine pour le	;	-	
Canada et ministre des Affaires intergouvernementales		-	
Discepola, Nick	_		
Doyle, Norman			
Dromisky, Stan	Thunder Bay—Atikokan	Ontario	Lib.

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Drouin, L'hon. Claude, secrétaire d'État (Agence de développement			
économique du Canada pour les régions du Québec)		*	
Duceppe, Gilles		~	-
Duncan, John	Île de Vancouver-Nord	Colombie-Britannique	AC
Duplain, Claude, secrétaire parlementaire du ministre de l'Agricul-		o "	- 11
ture et de l'Agroalimentaire		~	
Easter, L'hon. Wayne, solliciteur général du Canada		Ile-du-Prince-Edouard	Lib.
Efford, R. John	Bonavista—Trinity— Conception	Torra Nauva at Labradar	T ih
Eggleton, L'hon. Art	•		
Elley, Reed		•	
Eyking, Mark		Nouvelle-Ecosse	L10.
Farrah, Georges, secrétaire parlementaire du ministre des Pêches et des Océans	la-Madeleine—Pabok	-	
Finlay, John			
Fitzpatrick, Brian			
Folco, Raymonde		*	
Fontana, Joe	London-Centre-Nord	Ontario	Lib.
Forseth, Paul	•		
	—Burnaby	-	
Fournier, Ghislain	e	Québec	BQ
Frulla, Liza		0 "1	T '1
	Paul—Pointe Saint-Charles	-	
Fry, L'hon. Hedy		•	
Gagnon, Christiane	•	•	-
Gagnon, Marcel	_		-
Gagnon, Sébastien	- -	Québec	BQ
Gallant, Cheryl		0.4.	A C
	Pembroke		
Gallaway, Roger			
Gaudet, Roger			-
Gauthier, Michel			-
Girard-Bujold, Jocelyne.	•		-
Godfrey, John			
Godin, Yvon			
Goldring, Peter		Alberta	AC
Goodale, L'hon. Ralph, ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, ministre responsable de la Commission canadienne du blé et interlocuteur fédéral auprès des Métis et des			
Indiens non inscrits		Saskatchewan	Lib.
Gouk, Jim	Kootenay—Boundary— Okanagan	Colombie-Britannique	AC
Graham, L'hon. Bill, ministre des Affaires étrangères	Toronto-Centre—Rosedale	Ontario	Lib.
Grewal, Gurmant	Surrey-Centre	Colombie-Britannique	AC
Grey, Deborah	Edmonton-Nord	Alberta	AC
Grose, Ivan, secrétaire parlementaire du ministre des Anciens combattants	Oshawa	Ontario	Lib.
Guarnieri, Albina			
Guay, Monique	•		
Guimond, Michel		Q	24
Sumona, monor	Côte-de-Beaupré—Île-d'Orléans	Québec	BQ
Hanger, Art	-	~	-

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Harb, Mac	Ottawa-Centre	Ontario	Lib.
Harper, Stephen, chef de l'opposition	Calgary-Sud-Ouest	Alberta	AC
Harris, Richard	Prince George—Bulkley Valley	Colombie-Britannique	AC
Harvard, John	Charleswood —St. James— Assiniboia	Manitoba	Lib.
Harvey, André, secrétaire parlementaire de la ministre de la			
Coopération internationale	_	-	
Hearn, Loyola			
Herron, John	-		
Hill, Grant	Macleod	Alberta	AC
Hill, Jay		•	
Hilstrom, Howard	Selkirk—Interlake	Manitoba	AC
Hinton, Betty	Kamloops, Thompson and Highland Valleys	Colombie-Britannique	AC
Hubbard, Charles, secrétaire parlementaire du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien	Miramichi	Nouveau-Brunswick	Lib.
Ianno, Tony	Trinity—Spadina	Ontario	Lib.
Jackson, Ovid	• •		
Jaffer, Rahim	•		
Jennings, Marlene, secrétaire parlementaire du solliciteur général du			
Canada		Québec	Lib.
Johnston, Dale	Wetaskiwin	Alberta	AC
Jordan, Joe	Leeds—Grenville	Ontario	Lib.
Karetak-Lindell, Nancy, secrétaire parlementaire du ministre des Ressources naturelles	Nunavut	Nunavut	Lib.
Karygiannis, Jim			
Keddy, Gerald			
Kenney, Jason			
Keyes, Stan	e •		
Kilger, Bob, Le Vice-président		Ontario	Dio.
	Charlottenburgh		
Kilgour, L'hon. David, secrétaire d'État (Asie-Pacifique)		Alberta	Lib.
Knutson, L'hon. Gar, secrétaire d'État (Europe centrale et orientale et Moyen-Orient)		Ontario	Lib.
Kraft Sloan, Karen	York-Nord	Ontario	Lib.
Laframboise, Mario	Argenteuil—Papineau— Mirabel	Ouébec	ВО
Laliberte, Rick		•	-
Lalonde, Francine			
Lanctôt, Robert		•	
Lastewka, Walt	<i>C</i> ,		
Lebel, Ghislain			
LeBlanc, Dominic, secrétaire parlementaire du ministre de la	Chambry	Quesco	ma.
Défense nationale	-		
Lee, Derek			
Leung, Sophia		_	
Lill, Wendy			
Lincoln, Clifford		•	
Longfield, Judi			
Loubier, Yvan		-	-
Lunn, Gary			
Lunney, James		_	
MacAulay, L'hon. Lawrence	Cardigan	Île-du-Prince-Édouard	Lib.

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliatio politique
MacKay, Peter		,	
	Guysborough	Nouvelle-Ecosse	PC
Macklin, Paul Harold, secrétaire parlementaire du ministre de la Justice et procureur général du Canada	Northumberland	Ontario	Lib
Mahoney, Steve, secrétaire parlementaire du ministre des Transports			
Malhi, Gurbax, secrétaire parlementaire de la ministre du Travail		Ontario	LIU.
iviann, Gurbax, secretaire pariementaire de la ministre du Travair	Springdale	Ontario	Lib.
Maloney, John			
Manley, L'hon. John, vice-premier ministre et ministre des Finances			
Marceau, Richard			
Marcil, Serge, secrétaire parlementaire du ministre de l'Industrie	Beauharnois—Salaberry	Québec	Lib.
Mark, Inky	Dauphin—Swan River	Manitoba	PC
Marleau, L'hon. Diane			Lib.
Martin, Keith	Esquimalt—Juan de Fuca	Colombie-Britannique	AC
Martin, Pat	Winnipeg-Centre	Manitoba	NPD
Martin, L'hon. Paul	LaSalle—Émard	Québec	Lib.
Masse, Brian	Windsor-Ouest	Ontario	NPD
Matthews, Bill	Burin—St. George's	Terre-Neuve-et-Labrador	Lib.
Mayfield, Philip	Cariboo—Chilcotin	Colombie-Britannique	AC
McCallum, L'hon. John, ministre de la Défense nationale			
McCormick, Larry	Hastings—Frontenac—Lennox		
, ,	and Addington	Ontario	Lib.
McDonough, Alexa	Halifax	Nouvelle-Écosse	NPD
McGuire, Joe	Egmont	Île-du-Prince-Édouard	Lib.
McKay, John	Scarborough-Est	Ontario	Lib.
McLellan, L'hon. Anne, ministre de la Santé	Edmonton-Ouest	Alberta	Lib.
McNally, Grant	Dewdney—Alouette	Colombie-Britannique	AC
McTeague, Dan	Pickering—Ajax—Uxbridge	Ontario	Lib.
Ménard, Réal	Hochelaga—Maisonneuve	Québec	BQ
Meredith, Val			
	Langley		
Merrifield, Rob			
Milliken, L'hon. Peter	-		
Mills, Bob			
Mills, Dennis			
Minna, L'hon. Maria, Beaches—East York	Beaches—East York	Ontario	Lib.
Mitchell, L'hon. Andy, secrétaire d'État (Développement rural) (Initiative fédérale du développement économique dans le Nord de			
l'Ontario)	Parry Sound—Muskoka	Ontario	Lib.
Moore, James	Port Moody—Coquitlam—Port		
	Coquitlam		AC
Murphy, Shawn	Hillsborough	Île-du-Prince-Édouard	Lib.
Myers, Lynn	Waterloo—Wellington	Ontario	Lib.
Nault, L'hon. Robert, ministre des Affaires indiennes et du Nord	Vanana Dainy Diyan	Ontorio	T :1L
canadien			
Neville, Anita		Manitoba	LIU.
Normand, L'hon. Gilbert	Montmagny—L'Islet	Ouébec .	Lib
Nystrom, L'hon. Lorne	<i>C</i> ,	`	
O'Brien, Lawrence			
O'Brien, Pat			
O'Reilly, John			
Okeniy, John Obhrai, Deepak			
Ouliai, Doepak	Cargary-Est	Alucita	AC

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Owen, L'hon. Stephen, secrétaire d'État (Diversification économique de l'Ouest canadien) (Affaires indiennes et du Nord canadien)	Vancouver Quadra	Colombie-Britannique	Lib.
Pacetti, Massimo	Saint-Léonard—Saint-Michel	Québec	Lib.
Pagtakhan, L'hon. Rey, ministre des Anciens combattants et secrétaire d'État (Science, Recherche et Développement)	Winnipeg-Nord—St. Paul	Manitoba	Lib.
Pallister, Brian	Portage—Lisgar	Manitoba	AC
Pankiw, Jim	Saskatoon—Humboldt	Saskatchewan	Ind.
Paquette, Pierre	Joliette	Québec	BQ
Paradis, L'hon. Denis, secrétaire d'État (Amérique latine et Afrique) (Francophonie)			
Parrish, Carolyn	-	-	
Patry, Bernard	_		
Penson, Charlie			
Peric, Janko			
Perron, Gilles-A.			
Peschisolido, Joe, secrétaire parlementaire du président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre des Affaires			
intergouvernementales		_	
Peterson, L'hon. Jim			
Pettigrew, L'hon. Pierre, ministre du Commerce international			
Phinney, Beth			
Picard, Pauline		•	
Pickard, Jerry			
Pillitteri, Gary	•	Ontario	Lib.
Plamondon, Louis	Bas-Richelieu—Nicolet— Bécancour	Québec	BQ
Pratt, David	Nepean—Carleton	Ontario	Lib.
Price, David	Compton—Stanstead	Québec	Lib.
Proctor, Dick	Palliser	Saskatchewan	NPD
Proulx, Marcel, secrétaire parlementaire du ministre des Transports		Québec	Lib.
Provenzano, Carmen	•		
Rajotte, James	Edmonton-Sud-Ouest	Alberta	AC
Redman, Karen			
Reed, Julian			
Regan, Geoff, secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes			
Reid, Scott			
Reynolds, John, West Vancouver—Sunshine Coast		Ontario	71C
Reynolds, John, West Valleouver Sunsinic Coast	Coast	Colombie-Britannique	AC
Ritz, Gerry		1	
Robillard, L'hon. Lucienne, présidente du Conseil du Trésor	=		
Robinson, Svend		Colombie-Britannique	
Rocheleau, Yves.		Québec	
Rock, L'hon. Allan, ministre de l'Industrie		-	-
Roy, Jean-Yves			
Saada, Jacques.	-		
Sauvageau, Benoît		-	
Savoy, Andy		-	-
Scherrer, Hélène		*	
Schmidt, Werner			
Scott, L'hon. Andy			
Serré, Benoît	i muskaming—Cochrane	Ontario	LIU.

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliatio politique
Sgro, Judy, secrétaire parlementaire du ministre des Travaux publics			
et des Services gouvernementaux	York-Ouest	Ontario	Lib.
Shepherd, Alex			
Simard, Raymond	Saint-Boniface	Manitoba	Lib.
Skelton, Carol	$Saskatoon -\!$	Saskatchewan	AC
Solberg, Monte	Medicine Hat	Alberta	AC
Sorenson, Kevin	Crowfoot	Alberta	AC
Speller, Bob	$Haldim and -\!$	Ontario	Lib.
Spencer, Larry	Regina—Lumsden—Lake Centre	Saskatchewan	AC
St-Hilaire, Caroline			
St-Jacques, Diane, secrétaire parlementaire de la ministre du Développement des ressources humaines	_		
St-Julien, Guy			
		-	
St. Denis, Brent	_		
Steeckle, Paul	Huron—Bruce	Ontario	LID.
Stewart, L'hon. Jane, ministre du Développement des ressources humaines	Brant	Ontario	Lib
Stinson, Darrel			
Stiffer, Peter		Colonible-Britainique	AC
Stoffer, Peter	Valley—Eastern Shore	Nouvelle-Écosse	NPD
Strahl, Chuck			
Szabo, Paul	<u>-</u>	•	
Telegdi, Andrew	2		
Thibault, L'hon. Robert, ministre des Pêches et des Océans			
Thibeault, Yolande			
Thompson, Greg		•	
Thompson, Greg			
	wild Rose	Alberta	AC
Tirabassi, Tony, secrétaire parlementaire de la présidente du Conseil du Trésor	Niagara-Centre	Ontario	Lih
Toews, Vic.	_		
Tonks, Alan, secrétaire parlementaire du ministre de l'Environnement			
Torsney, Paddy			
Tremblay, Suzanne	-		-
Ur, Rose-Marie			
Valeri, Tony	Stoney Creek	Ontario	L1b.
Vanclief, L'hon. Lyle, ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimen-	Daines Edward Heatines	Ontonio	T :lk
	Prince Edward—Hastings		
	Saskatoon—Wanuskewin		
Venne, Pierrette		•	-
Volpe, Joseph			
Wappel, Tom			
Wasylycia-Leis, Judy			
Wayne, Elsie		Nouveau-Brunswick	
Whelan, L'hon. Susan, ministre de la Coopération internationale			
White, Randy		-	
White, Ted		-	
Wilfert, Bryon, secrétaire parlementaire du ministre des Finances	Oak Ridges	Ontario	Lib.
Williams, John	St. Albert	Alberta	AC
Wood, Bob	Nipissing	Ontario	Lib.
Yelich, Lynne	Blackstrap	Saskatchewan	AC
VACANCE	-		

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
VACANCE	Témiscamingue	Québec	
VACANCE	Lévis-et-Chutes-de-la- Chaudière	Québec	

LISTE ALPHABÉTIQUE DES DÉPUTÉS DE LA CHAMBRE DES COMMUNES PAR PROVINCE

Deuxième session, trente-septième Législature

Nom	Circonscription	Affiliation politique
ALBERTA (26)		
Ablonczy, Diane	Calgary—Nose Hill	AC
Anders, Rob.		
Benoit, Leon		
Casson, Rick	Lethbridge	AC
Chatters, David	2	
Clark, Le très hon. Joe		
Epp, Ken	6 3	
Goldring, Peter.		
Grey, Deborah		
Hanger, Art.		
Harper, Stephen, chef de l'opposition		
Hill, Grant		
Jaffer, Rahim		
Johnston, Dale		
Kenney, Jason		
Kilgour, L'hon. David, secrétaire d'État (Asie-Pacifique)		
McLellan, L'hon. Anne, ministre de la Santé		
Merrifield, Rob		
Mills, Bob	Red Deer	AC
Obhrai, Deepak		
Penson, Charlie	Peace River	AC
Rajotte, James	Edmonton-Sud-Ouest	AC
Solberg, Monte	Medicine Hat	AC
Sorenson, Kevin	Crowfoot	AC
Thompson, Myron	Wild Rose	AC
Williams, John	St. Albert	AC
COLOMBIE-BRITANNIQUE (34)		
Abbott, Jim	Kootenay—Columbia	AC
Anderson, L'hon. David, ministre de l'Environnement	Victoria	Lib.
Burton, Andy		
Cadman, Chuck	Surrey-Nord	AC
Cummins, John	Delta—South Richmond	AC
Davies, Libby	Vancouver-Est	NPD
Day, Stockwell	Okanagan—Coquihalla	AC
Dhaliwal, L'hon. Herb, ministre des Ressources naturelles	Vancouver-Sud—Burnaby	Lib.
Duncan, John	-	
Elley, Reed		
Forseth, Paul		
Fry, L'hon. Hedy.		
Gouk, Jim		
Grewal, Gurmant	-	
Harris, Richard	-	
Hill, Jay		

Nom	Circonscription	Affiliation politique
Hinton, Betty	Kamloops, Thompson and Highland Valleys	AC
Leung, Sophia	Vancouver Kingsway	Lib.
Lunn, Gary	Saanich—Gulf Islands	AC
Lunney, James	Nanaimo—Alberni	AC
Martin, Keith	Esquimalt—Juan de Fuca	AC
Mayfield, Philip	Cariboo—Chilcotin	AC
McNally, Grant	Dewdney—Alouette	AC
Meredith, Val	South Surrey—White Rock—Langley	AC
	Port Moody—Coquitlam—Port Coquitlam	
Owen, L'hon. Stephen, secrétaire d'État (Diversification économique de l'Ouest canadien) (Affaires indiennes et du Nord canadien)	Vancouver Quadra	Lib.
Peschisolido, Joe, secrétaire parlementaire du président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre des Affaires intergouvernementales		Lib.
Reynolds, John, West Vancouver—Sunshine Coast		
Robinson, Svend		
Schmidt, Werner		
Stinson, Darrel		
Strahl, Chuck		
White, Randy	Langley—Abbotsford	AC
White, Ted	North Vancouver	AC
MacAulay, L'hon. Lawrence McGuire, Joe. Murphy, Shawn	Egmont	Lib.
	Hillsborougn	L10.
MANITOBA (13)		
Alcock, Reg		
Blaikie, Bill		
Borotsik, Rick		
Desjarlais, Bev		
Harvard, John		
Hilstrom, Howard.		
Mark, Inky	-	
Martin, Pat		
Neville, Anita	Winnipeg-Centre-Sud	Lib.
Pagtakhan, L'hon. Rey, ministre des Anciens combattants et secrétaire d'État (Science, Recherche et Développement)	1 6	
	Portage—Lisgar	
Simard, Raymond		
Toews, Vic		
Wasylycia-Leis, Judy	Winnipeg-Centre-Nord	NPD
NOUVEAU-BRUNSWICK (10)		
Bradshaw, L'hon. Claudette, ministre du Travail	Moncton—Riverview—Dieppe	Lib.
Castonguay, Jeannot, secrétaire parlementaire de la ministre de la Santé		
Godin, Yvon	Acadie—Bathurst	NPD
Herron, John	Fundy—Royal	PC

Nom	Circonscription	Affiliation politique
Hubbard, Charles, secrétaire parlementaire du ministre des Affaires indiennes et du		
Nord canadien	Miramichi	
LeBlanc, Dominic, secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale		
Savoy, Andy		
Scott, L'hon. Andy		
Thompson, Greg		
Wayne, Elsie	Saint John	PC
NOUVELLE-ÉCOSSE (11)		
Brison, Scott	Kings—Hants	PC
Casey, Bill	Cumberland—Colchester	PC
Cuzner, Rodger, secrétaire parlementaire du premier ministre	Bras d'Or—Cape Breton	Lib.
Eyking, Mark	Sydney—Victoria	Lib.
Keddy, Gerald	South Shore	PC
Lill, Wendy	Dartmouth	NPD
MacKay, Peter	Pictou—Antigonish—Guysborough	PC
McDonough, Alexa	Halifax	NPD
Regan, Geoff, secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des		
communes		Lib.
Stoffer, Peter	-	
	Eastern Shore	
Thibault, L'hon. Robert, ministre des Pêches et des Océans	Ouest Nova	Lıb.
NUNAVUT (1) Karetak Lindell Nancy, secrétaire parlementaire du ministre des Ressources		
Karetak-Lindell, Nancy, secrétaire parlementaire du ministre des Ressources naturelles	Nunavut	Lib.
Karetak-Lindell, Nancy, secrétaire parlementaire du ministre des Ressources naturelles		
Karetak-Lindell, Nancy, secrétaire parlementaire du ministre des Ressources naturelles ONTARIO (101) Adams, Peter		
Karetak-Lindell, Nancy, secrétaire parlementaire du ministre des Ressources naturelles	Peterborough	Lib.
Karetak-Lindell, Nancy, secrétaire parlementaire du ministre des Ressources naturelles ONTARIO (101) Adams, Peter Assadourian, Sarkis, secrétaire parlementaire du ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration	Peterborough	Lib.
Karetak-Lindell, Nancy, secrétaire parlementaire du ministre des Ressources naturelles	Peterborough	Lib. Lib. Lib.
Karetak-Lindell, Nancy, secrétaire parlementaire du ministre des Ressources naturelles	Peterborough Brampton-Centre Etobicoke—Lakeshore London-Ouest	Lib. Lib. Lib. Lib.
Karetak-Lindell, Nancy, secrétaire parlementaire du ministre des Ressources naturelles ONTARIO (101) Adams, Peter Assadourian, Sarkis, secrétaire parlementaire du ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration Augustine, L'hon. Jean, secrétaire d'État (Multiculturalisme) (Situation de la femme) Barnes, Sue Beaumier, Colleen, secrétaire parlementaire de la ministre du Revenu national	Peterborough	Lib. Lib. Lib. Lib. Lib.
Karetak-Lindell, Nancy, secrétaire parlementaire du ministre des Ressources naturelles ONTARIO (101) Adams, Peter	Peterborough Brampton-Centre Etobicoke—Lakeshore London-Ouest Brampton-Ouest—Mississauga Timmins—Baie James	Lib. Lib. Lib. Lib. Lib. Lib.
Karetak-Lindell, Nancy, secrétaire parlementaire du ministre des Ressources naturelles ONTARIO (101) Adams, Peter	Peterborough	Lib. Lib. Lib. Lib. Lib. Lib. Lib. Lib.
Karetak-Lindell, Nancy, secrétaire parlementaire du ministre des Ressources naturelles ONTARIO (101) Adams, Peter Assadourian, Sarkis, secrétaire parlementaire du ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration Augustine, L'hon. Jean, secrétaire d'État (Multiculturalisme) (Situation de la femme) Barnes, Sue Beaumier, Colleen, secrétaire parlementaire de la ministre du Revenu national Bélair, Réginald, Le président suppléant Bélanger, Mauril Bellemare, Eugène	Peterborough	Lib. Lib. Lib. Lib. Lib. Lib. Lib. Lib.
Karetak-Lindell, Nancy, secrétaire parlementaire du ministre des Ressources naturelles ONTARIO (101) Adams, Peter Assadourian, Sarkis, secrétaire parlementaire du ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration Augustine, L'hon. Jean, secrétaire d'État (Multiculturalisme) (Situation de la femme) Barnes, Sue Beaumier, Colleen, secrétaire parlementaire de la ministre du Revenu national Bélair, Réginald, Le président suppléant Bellemare, Mauril Bellemare, Eugène Bennett, Carolyn	Peterborough	Lib. Lib. Lib. Lib. Lib. Lib. Lib. Lib.
Karetak-Lindell, Nancy, secrétaire parlementaire du ministre des Ressources naturelles ONTARIO (101) Adams, Peter Assadourian, Sarkis, secrétaire parlementaire du ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration Augustine, L'hon. Jean, secrétaire d'État (Multiculturalisme) (Situation de la femme) Barnes, Sue Beaumier, Colleen, secrétaire parlementaire de la ministre du Revenu national Bélair, Réginald, Le président suppléant Bellemare, Eugène Bennett, Carolyn Bevilacqua, L'hon. Maurizio, secrétaire d'État (Institutions financières internationales)	Peterborough	Lib. Lib. Lib. Lib. Lib. Lib. Lib. Lib.
Karetak-Lindell, Nancy, secrétaire parlementaire du ministre des Ressources naturelles ONTARIO (101) Adams, Peter Assadourian, Sarkis, secrétaire parlementaire du ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration Augustine, L'hon. Jean, secrétaire d'État (Multiculturalisme) (Situation de la femme) Barnes, Sue Beaumier, Colleen, secrétaire parlementaire de la ministre du Revenu national Bélair, Réginald, Le président suppléant Bellemare, Eugène Bennett, Carolyn Bevilacqua, L'hon. Maurizio, secrétaire d'État (Institutions financières internationales) Bonin, Raymond	Peterborough	Lib. Lib. Lib. Lib. Lib. Lib. Lib. Lib.
Karetak-Lindell, Nancy, secrétaire parlementaire du ministre des Ressources naturelles ONTARIO (101) Adams, Peter	Peterborough Brampton-Centre Etobicoke—Lakeshore London-Ouest Brampton-Ouest—Mississauga Timmins—Baie James Ottawa—Vanier Ottawa—Orléans St. Paul's Vaughan—King—Aurora Nickel Belt Simcoe—Grey	Lib. Lib. Lib. Lib. Lib. Lib. Lib. Lib.
Karetak-Lindell, Nancy, secrétaire parlementaire du ministre des Ressources naturelles ONTARIO (101) Adams, Peter	Peterborough Brampton-Centre Etobicoke—Lakeshore London-Ouest Brampton-Ouest—Mississauga Timmins—Baie James Ottawa—Vanier Ottawa—Orléans St. Paul's Vaughan—King—Aurora Nickel Belt Simcoe—Grey Glengarry—Prescott—Russell.	Lib. Lib. Lib. Lib. Lib. Lib. Lib. Lib.
Karetak-Lindell, Nancy, secrétaire parlementaire du ministre des Ressources naturelles ONTARIO (101) Adams, Peter	Peterborough Brampton-Centre Etobicoke—Lakeshore London-Ouest Brampton-Ouest—Mississauga Timmins—Baie James Ottawa—Vanier Ottawa—Orléans St. Paul's Vaughan—King—Aurora Nickel Belt Simcoe—Grey Glengarry—Prescott—Russell. Oakville	Lib. Lib. Lib. Lib. Lib. Lib. Lib. Lib.
Karetak-Lindell, Nancy, secrétaire parlementaire du ministre des Ressources naturelles ONTARIO (101) Adams, Peter Assadourian, Sarkis, secrétaire parlementaire du ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration Augustine, L'hon. Jean, secrétaire d'État (Multiculturalisme) (Situation de la femme) Barnes, Sue Beaumier, Colleen, secrétaire parlementaire de la ministre du Revenu national Bélair, Réginald, Le président suppléant Bélanger, Mauril Bellemare, Eugène Bennett, Carolyn Bevilacqua, L'hon. Maurizio, secrétaire d'État (Institutions financières internationales) Bonin, Raymond Bonwick, Paul Boudria, L'hon. Don, ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre des communes Brown, Bonnie	Peterborough Brampton-Centre Etobicoke—Lakeshore London-Ouest Brampton-Ouest—Mississauga Timmins—Baie James Ottawa—Vanier Ottawa—Orléans St. Paul's Vaughan—King—Aurora Nickel Belt Simcoe—Grey Glengarry—Prescott—Russell. Oakville	Lib. Lib. Lib. Lib. Lib. Lib. Lib. Lib.
Karetak-Lindell, Nancy, secrétaire parlementaire du ministre des Ressources naturelles ONTARIO (101) Adams, Peter Assadourian, Sarkis, secrétaire parlementaire du ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration Augustine, L'hon. Jean, secrétaire d'État (Multiculturalisme) (Situation de la femme) Barnes, Sue Beaumier, Colleen, secrétaire parlementaire de la ministre du Revenu national Bélair, Réginald, Le président suppléant Bélanger, Mauril Bellemare, Eugène Bennett, Carolyn Bevilacqua, L'hon. Maurizio, secrétaire d'État (Institutions financières internationales) Bonin, Raymond Bonwick, Paul Boudria, L'hon. Don, ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre des communes Brown, Bonnie	Peterborough Brampton-Centre Etobicoke—Lakeshore London-Ouest Brampton-Ouest—Mississauga Timmins—Baie James Ottawa—Vanier Ottawa—Orléans St. Paul's Vaughan—King—Aurora Nickel Belt Simcoe—Grey Glengarry—Prescott—Russell Oakville Ancaster—Dundas—Flamborough— Aldershot	Lib. Lib. Lib. Lib. Lib. Lib. Lib. Lib.
Karetak-Lindell, Nancy, secrétaire parlementaire du ministre des Ressources naturelles ONTARIO (101) Adams, Peter Assadourian, Sarkis, secrétaire parlementaire du ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration Augustine, L'hon. Jean, secrétaire d'État (Multiculturalisme) (Situation de la femme) Barnes, Sue Beaumier, Colleen, secrétaire parlementaire de la ministre du Revenu national Bélair, Réginald, Le président suppléant Bélanger, Mauril Bellemare, Eugène Bennett, Carolyn Bevilacqua, L'hon. Maurizio, secrétaire d'État (Institutions financières internationales) Bonin, Raymond Bonwick, Paul Boudria, L'hon. Don, ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre des communes Brown, Bonnie Bryden, John	Peterborough Brampton-Centre Etobicoke—Lakeshore London-Ouest Brampton-Ouest—Mississauga Timmins—Baie James Ottawa—Vanier Ottawa—Orléans St. Paul's Vaughan—King—Aurora Nickel Belt Simcoe—Grey Glengarry—Prescott—Russell Oakville Ancaster—Dundas—Flamborough— Aldershot Parkdale—High Park	Lib. Lib. Lib. Lib. Lib. Lib. Lib. Lib.
Karetak-Lindell, Nancy, secrétaire parlementaire du ministre des Ressources naturelles ONTARIO (101) Adams, Peter Assadourian, Sarkis, secrétaire parlementaire du ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration Augustine, L'hon. Jean, secrétaire d'État (Multiculturalisme) (Situation de la femme) Barnes, Sue Beaumier, Colleen, secrétaire parlementaire de la ministre du Revenu national Bélair, Réginald, Le président suppléant Bélanger, Mauril Bellemare, Eugène Bennett, Carolyn Bevilacqua, L'hon. Maurizio, secrétaire d'État (Institutions financières internationales) Bonin, Raymond Bonwick, Paul Boudria, L'hon. Don, ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre des communes Brown, Bonnie Bryden, John	Peterborough Brampton-Centre Etobicoke—Lakeshore London-Ouest Brampton-Ouest—Mississauga Timmins—Baie James Ottawa—Vanier Ottawa—Orléans St. Paul's Vaughan—King—Aurora Nickel Belt Simcoe—Grey Glengarry—Prescott—Russell Oakville Ancaster—Dundas—Flamborough— Aldershot Parkdale—High Park Davenport	Lib. Lib. Lib. Lib. Lib. Lib. Lib. Lib.
Karetak-Lindell, Nancy, secrétaire parlementaire du ministre des Ressources naturelles ONTARIO (101) Adams, Peter Assadourian, Sarkis, secrétaire parlementaire du ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration Augustine, L'hon. Jean, secrétaire d'État (Multiculturalisme) (Situation de la femme) Barnes, Sue Beaumier, Colleen, secrétaire parlementaire de la ministre du Revenu national Bélair, Réginald, Le président suppléant Bélanger, Mauril Bellemare, Eugène Bennett, Carolyn Bevilacqua, L'hon. Maurizio, secrétaire d'État (Institutions financières internationales) Bonin, Raymond Bonwick, Paul Boudria, L'hon. Don, ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre des communes Brown, Bonnie Bryden, John Bulte, Sarmite Caccia, L'hon. Charles	Peterborough Brampton-Centre Etobicoke—Lakeshore London-Ouest Brampton-Ouest—Mississauga Timmins—Baie James Ottawa—Vanier Ottawa—Orléans St. Paul's Vaughan—King—Aurora Nickel Belt Simcoe—Grey Glengarry—Prescott—Russell Oakville Ancaster—Dundas—Flamborough— Aldershot Parkdale—High Park Davenport Dufferin—Peel—Wellington—Grey	Lib. Lib. Lib. Lib. Lib. Lib. Lib. Lib.

Nom	Circonscription	Affiliation politique
Carroll, Aileen, secrétaire parlementaire du ministre des Affaires étrangères	Barrie—Simcoe—Bradford	Lib.
Catterall, Marlene	Ottawa-Ouest—Nepean	Lib.
Chamberlain, Brenda	Guelph—Wellington	Lib.
Collenette, L'hon. David, ministre des Transports	Don Valley-Est	Lib.
Comartin, Joe	Windsor—St. Clair	NPD
Comuzzi, Joe	Thunder Bay—Superior-Nord	Lib.
Copps, L'hon. Sheila, ministre du Patrimoine canadien	Hamilton-Est	Lib.
Cullen, Roy	Etobicoke-Nord	Lib.
DeVillers, L'hon. Paul, secrétaire d'État (Sport amateur) et leader adjoint du gouvernement à la Chambre des communes	Simcoe-Nord	Lib.
Dromisky, Stan	Thunder Bay—Atikokan	Lib.
Eggleton, L'hon. Art.		
Finlay, John		
Fontana, Joe		
Gallant, Cheryl		
Gallaway, Roger		
Godfrey, John		
Graham, L'hon. Bill, ministre des Affaires étrangères	-	
Grose, Ivan, secrétaire parlementaire du ministre des Anciens combattants		
Guarnieri, Albina		
Harb, Mac	_	
Ianno, Tony		
Jackson, Ovid	-	
Jordan, Joe		
Karygiannis, Jim		
Keyes, Stan		
Kilger, Bob, Le Vice-président		
Knutson, L'hon. Gar, secrétaire d'État (Europe centrale et orientale et Moyen-Orient)	_	
Kraft Sloan, Karen	_	
Lastewka, Walt	St. Catharines	Lib.
Lee, Derek	Scarborough—Rouge River	Lib.
Longfield, Judi		
Macklin, Paul Harold, secrétaire parlementaire du ministre de la Justice et procureur général du Canada		
Mahoney, Steve, secrétaire parlementaire du ministre des Transports		
Malhi, Gurbax, secrétaire parlementaire de la ministre du Travail	_	
Maloney, John		
Manley, L'hon. John, vice-premier ministre et ministre des Finances		
Marleau, L'hon. Diane.		
Masse, Brian		
McCallum, L'hon. John, ministre de la Défense nationale		
McCormick, Larry		2101
	Addington	Lib.
McKay, John	Scarborough-Est	Lib.
McTeague, Dan	Pickering—Ajax—Uxbridge	Lib.
	Kingston et les Îles	
Mills, Dennis		
Minna, L'hon. Maria, Beaches—East York		
Mitchell, L'hon. Andy, secrétaire d'État (Développement rural) (Initiative fédérale du développement économique dans le Nord de l'Ontario)		
Myers, Lynn	-	

Nom	Circonscription	Affiliation politique
Nault, L'hon. Robert, ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien	Kenora—Rainy River	Lib.
O'Brien, Pat	London—Fanshawe	Lib.
O'Reilly, John	Haliburton—Victoria—Brock	Lib.
Parrish, Carolyn		
Peric, Janko	_	
Peterson, L'hon. Jim	Willowdale	Lib.
Phinney, Beth	Hamilton Mountain	Lib.
Pickard, Jerry	Chatham—Kent Essex	Lib.
Pillitteri, Gary	Niagara Falls	Lib.
Pratt, David	_	
Provenzano, Carmen	Sault Ste. Marie	Lib.
Redman, Karen	Kitchener-Centre	Lib.
Reed, Julian	Halton	Lib.
Reid, Scott	Lanark—Carleton	AC
Rock, L'hon. Allan, ministre de l'Industrie	Etobicoke-Centre	Lib.
Serré, Benoît	Timiskaming—Cochrane	Lib.
Sgro, Judy, secrétaire parlementaire du ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux		Lib.
Shepherd, Alex	Durham	Lib.
Speller, Bob	Haldimand—Norfolk—Brant	Lib.
St. Denis, Brent	Algoma—Manitoulin	Lib.
Steckle, Paul	Huron—Bruce	Lib.
Stewart, L'hon. Jane, ministre du Développement des ressources humaines	Brant	Lib.
Szabo, Paul	Mississauga-Sud	Lib.
Telegdi, Andrew	Kitchener—Waterloo	Lib.
Tirabassi, Tony, secrétaire parlementaire de la présidente du Conseil du Trésor		
Tonks, Alan, secrétaire parlementaire du ministre de l'Environnement		
Torsney, Paddy		
Ur, Rose-Marie		
Valeri, Tony		
Vanclief, L'hon. Lyle, ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire	3	
Volpe, Joseph	_	
Wappel, Tom	_	
Whelan, L'hon. Susan, ministre de la Coopération internationale		
Wilfert, Bryon, secrétaire parlementaire du ministre des Finances		
Wood, Bob		
VACANCE	• •	2.0.
QUÉBEC (69)		
	Loyal Ect	T ib
Allard, Carole-Marie, secrétaire parlementaire de la ministre du Patrimoine canadien		
Assad, Mark		
Asselin, Gérard		-
Bachand, André		
Bachand, Claude		-
Bakopanos, Eleni, Le président suppléant		
Bergeron, Stéphane		-
Bertrand, Robert		
Bigras, Bernard		-
Binet, Gérard	_	
Bourgeois, Diane		-
Cardin, Serge	Sherbrooke	BQ

Nom	Circonscription	Affiliation politique
Carignan, Jean-Guy	Québec-Est	Lib. ind.
Cauchon, L'hon. Martin, ministre de la Justice et procureur général du Canada	Outremont	Lib.
Charbonneau, Yvon	Anjou—Rivière-des-Prairies	Lib.
Chrétien, Le très hon. Jean, premier ministre	Saint-Maurice	Lib.
Coderre, L'hon. Denis, ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration	Bourassa	Lib.
Cotler, Irwin	Mont-Royal	Lib.
Crête, Paul		
	Témiscouata—Les Basques	-
Dalphond-Guiral, Madeleine		-
Desrochers, Odina	Lotbinière—L'Érable	BQ
Dion, L'hon. Stéphane, président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre des Affaires intergouvernementales	Saint-Laurent—Cartierville	Lib.
Discepola, Nick		
Drouin, L'hon. Claude, secrétaire d'État (Agence de développement économique du	C	
Canada pour les régions du Québec)	Beauce	Lib.
Duceppe, Gilles	Laurier—Sainte-Marie	BQ
Duplain, Claude, secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire	Portneuf	Lib
Farrah, Georges, secrétaire parlementaire du ministre des Pêches et des Océans		2101
Turian, Georges, secretaire parlementaire du ministre des Tecnes et des Georges	Madeleine—Pabok	Lib.
Folco, Raymonde	Laval-Ouest	Lib.
Fournier, Ghislain	Manicouagan	BQ
Frulla, Liza	_	
Gagnon, Christiane		
Gagnon, Marcel.	-	-
Gagnon, Sébastien	_	-
Gaudet, Roger		-
Gauthier, Michel		-
Girard-Bujold, Jocelyne		~
Guay, Monique	•	~
Guimond, Michel		рО
	Beaupré—Île-d'Orléans	BQ
Harvey, André, secrétaire parlementaire de la ministre de la Coopération internationale	Chicoutimi La Fiord	Lib
	•	
Jennings, Marlene, secrétaire parlementaire du solliciteur général du Canada Laframboise, Mario		
	_	-
Lalonde, Francine		~
Lanctôt, Robert	2 3	
Lebel, Ghislain.		
Lincoln, Clifford		
Loubier, Yvan	_	-
Marceau, Richard		-
Marcil, Serge, secrétaire parlementaire du ministre de l'Industrie	-	
Martin, L'hon. Paul		
Ménard, Réal	_	BQ
Normand, L'hon. Gilbert	Bellechasse—Etchemins—Montmagny— L'Islet	Lib.
Pacetti, Massimo	Saint-Léonard—Saint-Michel	Lib.
Paquette, Pierre	Joliette	BQ
Paradis, L'hon. Denis, secrétaire d'État (Amérique latine et Afrique) (Francophonie)	Brome—Missisquoi	Lib.
Patry, Bernard	Pierrefonds—Dollard	Lib.

Nom	Circonscription	Affiliation politique
Perron, Gilles-A	Rivière-des-Mille-Îles	BQ
Pettigrew, L'hon. Pierre, ministre du Commerce international	Papineau—Saint-Denis	Lib.
Picard, Pauline	Drummond	BQ
Plamondon, Louis	Bas-Richelieu—Nicolet—Bécancour	BQ
Price, David	Compton—Stanstead	Lib.
Proulx, Marcel, secrétaire parlementaire du ministre des Transports	Hull—Aylmer	Lib.
Robillard, L'hon. Lucienne, présidente du Conseil du Trésor	Westmount—Ville-Marie	Lib.
Rocheleau, Yves	Trois-Rivières	BQ
Roy, Jean-Yves	Matapédia—Matane	BQ
Saada, Jacques	Brossard—La Prairie	Lib.
Sauvageau, Benoît	Repentigny	BQ
Scherrer, Hélène	Louis-Hébert	Lib.
St-Hilaire, Caroline	Longueuil	BQ
St-Jacques, Diane, secrétaire parlementaire de la ministre du Développement des		
ressources humaines		
St-Julien, Guy	Abitibi—Baie-James—Nunavik	Lib.
Γhibeault, Yolande	Saint-Lambert	Lib.
Fremblay, Suzanne	Rimouski-Neigette-et-la Mitis	BQ
Venne, Pierrette	Saint-Bruno—Saint-Hubert	BQ ind.
VACANCE	Lévis-et-Chute-de-la-Chaudière	
VACANCE	Témiscamingue	
Anderson, David	Souris—Moose Mountain	AC
Fitzpatrick, Brian		
Goodale, L'hon. Ralph, ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, ministre responsable de la Commission canadienne du blé et interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits		
aliberte, Rick		
Nystrom, L'hon. Lorne		
Pankiw, Jim		
Proctor, Dick		
Ritz, Gerry	•	
Skelton, Carol		
Spencer, Larry	9	
Vellacott, Maurice		
Yelich, Lynne	Blackstrap	AC
ERRE-NEUVE-ET-LABRADOR (4)		
Barnes, Rex	Gander—Grand Falls	PC
Byrne, L'hon. Gerry, ministre d'État (Agence de promotion économique du Canada atlantique)	Humber—St. Barbe—Baie Verte	Lib.
Doyle, Norman	St. John's-Est	PC
Efford, R. John		
Hearn, Loyola	-	
Vlatthews, Bill		
viatilie vv 3, Dill		

Nom	Circonscription	Affiliation politique
TERRITOIRES DU NORD-OUEST (1) Blondin-Andrew, L'hon. Ethel, secrétaire d'État (Enfance et Jeunesse)	Western Arctic	Lib.
YUKON		
Bagnell, Larry	Yukon	Lib.

LISTE DES COMITÉS PERMANENTS ET DES SOUS-COMITÉS

(Au 28 mars 2003 — 2^e Session, 37^e Législature)

AFFAIRES AUTOCHTONES, DU DÉVELOPPEMENT DU GRAND NORD ET DES RESSOURCES NATURELLES

Président:	Raymond Bonin	Vice-présidents:	Nancy Karetak-Lindell Maurice Vellacott	
Gérard Binet Serge Cardin David Chatters Stan Dromisky	John Godfrey Charles Hubbard Yvan Loubier	Inky Mark Pat Martin Anita Neville	Brian Pallister Julian Reed Benoît Serré	(16)
		Membres associés		
Jim Abbott Diane Ablonczy Rob Anders David Anderson Gérard Asselin André Bachand Claude Bachand Roy Bailey Rex Barnes Leon Benoit Stéphane Bergeron Bernard Bigras Rick Borotsik Garry Breitkreuz Scott Brison Andy Burton Chuck Cadman Bill Casey Rick Casson Joe Clark Joe Comartin Paul Crête	John Cummins Stockwell Day Bev Desjarlais Norman Doyle John Duncan Reed Elley Ken Epp Brian Fitzpatrick Paul Forseth Ghislain Fournier Cheryl Gallant Yvon Godin Peter Goldring Jim Gouk Gurmant Grewal Deborah Grey Art Hanger Stephen Harper Richard Harris Loyola Hearn John Herron Grant Hill	Jay Hill Howard Hilstrom Betty Hinton Rahim Jaffer Dale Johnston Gerald Keddy Jason Kenney Robert Lanctôt Gary Lunn James Lunney Peter MacKay Richard Marceau Keith Martin Philip Mayfield Grant McNally Val Meredith Rob Merrifield Bob Mills James Moore Lorne Nystrom Deepak Obhrai Charlie Penson	Gilles-A. Perron James Rajotte Scott Reid John Reynolds Gerry Ritz Jean-Yves Roy Werner Schmidt Carol Skelton Monte Solberg Kevin Sorenson Larry Spencer Darrel Stinson Chuck Strahl Greg Thompson Myron Thompson Vic Toews Elsie Wayne Randy White Ted White John Williams Lynne Yelich	

AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL

Président: Bernard Patry Vice-présidents: Stockwell Day Diane Marleau Stéphane Bergeron Irwin Cotler John Harvard Alexa McDonough (18)Murray Calder Deepak Obhrai John Duncan André Harvey Aileen Carroll Francine Lalonde Karen Redman Art Eggleton Bill Casey Mark Eyking Keith Martin Membres associés Jim Abbott Ken Epp Yvan Loubier Gerry Ritz Svend Robinson Diane Ablonczy Brian Fitzpatrick Gary Lunn Yves Rocheleau Rob Anders Raymonde Folco James Lunney Benoît Sauvageau David Anderson Paul Forseth Peter MacKay André Bachand Cheryl Gallant Gurbax Malhi Werner Schmidt Inky Mark Carol Skelton Claude Bachand Peter Goldring Pat Martin Monte Solberg Roy Bailey Jim Gouk Sue Barnes Brian Masse Kevin Sorenson Gurmant Grewal Colleen Beaumier Deborah Grev Philip Mayfield Bob Speller Leon Benoit Art Hanger Grant McNally Larry Spencer Bernard Bigras Mac Harb Val Meredith Darrel Stinson Rob Merrifield Peter Stoffer Bill Blaikie Stephen Harper Rick Borotsik Richard Harris **Bob Mills** Chuck Strahl Garry Breitkreuz Loyola Hearn James Moore Greg Thompson John Herron Myron Thompson Scott Brison Shawn Murphy Andy Burton Grant Hill Lorne Nystrom Vic Toews Chuck Cadman Jav Hill Pat O'Brien Tony Valeri Rick Casson Howard Hilstrom Brian Pallister Maurice Vellacott Pierre Paquette **David Chatters** Betty Hinton Joseph Volpe Joe Clark Rahim Jaffer Charlie Penson Elsie Wayne Randy White Paul Crête Dale Johnston Beth Phinney John Cummins Gerald Keddy James Rajotte Ted White Norman Doyle Jason Kenney Scott Reid John Williams Antoine Dubé Karen Kraft Sloan John Reynolds Lynne Yelich

SOUS-COMITÉ DU COMMERCE INTERNATIONAL, DES DIFFÉRENDS COMMERCIAUX ET DES INVESTIS-SEMENTS INTERNATIONAUX

Président: Mac Harb **Vice-présidents:** Stéphane Bergeron

Mark Eyking

Bill Blaikie Rick Casson Bob Speller Tony Valeri (9)

Bill Casey Pat O'Brien

Reed Elley

SOUS-COMITÉ DES DROITS DE LA PERSONNE ET DU DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

Président: Irwin Cotler **Vice-présidents:** Colleen Beaumier

Deepak Obhrai

Bill Casey Gurbax Malhi Svend Robinson Yves Rocheleau (9)
Karen Kraft Sloan Beth Phinney

(16)

AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE

Président:	Paul Steckle	Vice-présidents:	Howard Hilstrom
			Rose-Marie Ur

David AndersonClaude DuplainRick LaliberteLouis PlamondonGérard BinetMark EykingJohn MaloneyDick ProctorRick BorotsikMarcel GagnonLarry McCormickBob SpellerGarry Breitkreuz

Membres associés

Jim Abbott John Duncan Scott Reid Jason Kenney Diane Ablonczy Mario Laframboise John Reynolds Reed Elley Ken Epp Robert Lanctôt Peter Adams Gerry Ritz Rob Anders Brian Fitzpatrick Yvan Loubier Jean-Yves Roy André Bachand Paul Forseth Gary Lunn Werner Schmidt Roy Bailey Cheryl Gallant James Lunney Carol Skelton Rex Barnes Peter Goldring Peter MacKay Monte Solberg Leon Benoit Jim Gouk Inky Mark Kevin Sorenson Stéphane Bergeron Gurmant Grewal Keith Martin Larry Spencer Scott Brison Deborah Grey Philip Mayfield Darrel Stinson Andy Burton Art Hanger Grant McNally Chuck Strahl Chuck Cadman Greg Thompson Stephen Harper Val Meredith Bill Casey Richard Harris Rob Merrifield Myron Thompson Vic Toews Rick Casson Loyola Hearn **Bob Mills David Chatters** John Herron Suzanne Tremblay James Moore Grant Hill Lorne Nystrom Maurice Vellacott Joe Clark Joe Comartin Jay Hill Deepak Obhrai Elsie Wayne Paul Crête Betty Hinton Brian Pallister Randy White Ted White Rahim Jaffer Charlie Penson John Cummins Dale Johnston Gilles-A. Perron John Williams Stockwell Day Odina Desrochers Gerald Keddy James Rajotte Lynne Yelich Norman Doyle

CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION

Président:	Joe Fontana	Vice-présidents:	Madeleine Dalphond-Guiral Jerry Pickard	
Diane Ablonczy Sarkis Assadourian John Bryden Yvon Charbonneau	Libby Davies Inky Mark Grant McNally	Anita Neville John O'Reilly Massimo Pacetti	David Price Yves Rocheleau Lynne Yelich	(16)
		Membres associés		
Jim Abbott Rob Anders David Anderson André Bachand Roy Bailey Rex Barnes Leon Benoit Bernard Bigras Bill Blaikie Rick Borotsik Garry Breitkreuz Scott Brison Andy Burton Chuck Cadman Serge Cardin Bill Casey Rick Casson David Chatters Joe Clark John Cummins Stockwell Day	Norman Doyle John Duncan Reed Elley Ken Epp Brian Fitzpatrick Paul Forseth Cheryl Gallant Peter Goldring Jim Gouk Gurmant Grewal Deborah Grey Art Hanger Stephen Harper Richard Harris Loyola Hearn John Herron Grant Hill Jay Hill Howard Hilstrom Betty Hinton	Rahim Jaffer Dale Johnston Gerald Keddy Jason Kenney Francine Lalonde Yvan Loubier Gary Lunn James Lunney Peter MacKay Keith Martin Brian Masse Philip Mayfield Val Meredith Rob Merrifield Bob Mills James Moore Deepak Obhrai Brian Pallister Charlie Penson James Rajotte	Scott Reid John Reynolds Gerry Ritz Werner Schmidt Carol Skelton Monte Solberg Kevin Sorenson Larry Spencer Darrel Stinson Chuck Strahl Greg Thompson Myron Thompson Vic Toews Maurice Vellacott Joseph Volpe Judy Wasylycia-Leis Elsie Wayne Randy White Ted White John Williams	

COMPTES PUBLICS

Président:	John Williams	Vice-présidents:	Mac Harb Beth Phinney	
Colleen Beaumier Odina Desrochers John Finlay Paul Forseth	Roger Gaudet Gerald Keddy Sophia Leung Steve Mahoney	Philip Mayfield Val Meredith Shawn Murphy	Massimo Pacetti Tony Tirabassi Judy Wasylycia-Leis	(17)
		Membres associés		
Jim Abbott Diane Ablonczy Rob Anders David Anderson André Bachand Roy Bailey Rex Barnes Leon Benoit Rick Borotsik Garry Breitkreuz Scott Brison Andy Burton Chuck Cadman Serge Cardin Bill Casey Rick Casson David Chatters Joe Clark John Cummins Stockwell Day Bev Desjarlais	Norman Doyle John Duncan Reed Elley Ken Epp Brian Fitzpatrick Cheryl Gallant Peter Goldring Jim Gouk Gurmant Grewal Deborah Grey Art Hanger Stephen Harper Richard Harris Loyola Hearn John Herron Grant Hill Jay Hill Howard Hilstrom Betty Hinton Rahim Jaffer	Dale Johnston Jason Kenney Robert Lanctôt Gary Lunn James Lunney Peter MacKay Inky Mark Keith Martin Pat Martin Grant McNally Rob Merrifield Bob Mills James Moore Deepak Obhrai Brian Pallister Charlie Penson Gilles-A. Perron James Rajotte Scott Reid John Reynolds	Gerry Ritz Jacques Saada Benoît Sauvageau Werner Schmidt Carol Skelton Monte Solberg Kevin Sorenson Larry Spencer Darrel Stinson Peter Stoffer Chuck Strahl Greg Thompson Myron Thompson Vic Toews Maurice Vellacott Joseph Volpe Elsie Wayne Randy White Ted White Lynne Yelich	

DÉFENSE NATIONALE ET ANCIENS COMBATTANTS

(16)

Président:David PrattVice-présidents:David PriceElsie Wayne

Rob Anders Bill Blaikie Dominic LeBlanc Lawrence O'Brien
Claude Bachand Cheryl Gallant Joe McGuire Janko Peric
Leon Benoit Ivan Grose Anita Neville Louis Plamondon

Robert Bertrand

Membres associés

Jim Abbott Wendy Lill Scott Reid Reed Elley Diane Ablonczy Brian Fitzpatrick Yvan Loubier John Reynolds David Anderson Paul Forseth Gary Lunn Gerry Ritz Peter Goldring André Bachand James Lunney Svend Robinson Roy Bailey Jim Gouk Peter MacKay Werner Schmidt Inky Mark Carol Skelton Rex Barnes Gurmant Grewal Stéphane Bergeron Keith Martin Monte Solberg Deborah Grey Rick Borotsik Pat Martin Kevin Sorenson Monique Guay Garry Breitkreuz Art Hanger Philip Mayfield Larry Spencer Darrel Stinson Scott Brison Stephen Harper Alexa McDonough Andy Burton Richard Harris Peter Stoffer Grant McNally Chuck Cadman Loyola Hearn Dan McTeague Chuck Strahl Bill Casey John Herron Val Meredith Greg Thompson Myron Thompson Rick Casson Grant Hill Rob Merrifield Jay Hill Vic Toews **Bob Mills** Marlene Catterall Howard Hilstrom James Moore Rose-Marie Ur **David Chatters** Joe Clark Betty Hinton John O'Reilly Maurice Vellacott Deepak Obhrai John Cummins Rahim Jaffer Randy White Ted White Dale Johnston Brian Pallister Stockwell Day John Williams Norman Doyle Gerald Keddy Charlie Penson Carmen Provenzano Stan Dromisky Jason Kenney Bob Wood John Duncan Francine Lalonde James Rajotte Lynne Yelich

SOUS-COMITÉ DES ANCIENS COMBATTANTS

Président: Bob Wood Vice-président:

Roy Bailey Ivan Grose Louis Plamondon Rose-Marie Ur (9) Bill Blaikie Dan McTeague Carmen Provenzano Elsie Wayne

(9)

DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

Président: Judi Longfield Vice-présidents: Eugène Bellemare

Monte Solberg

Peter Adams Peter Goldring Ovid Jackson Larry Spencer (18)Diane St-Jacques Libby Davies Jim Gouk Gurbax Malhi

Norman Doyle Monique Guay Larry McCormick Suzanne Tremblay John Finlay Tony Ianno Raymond Simard

Membres associés

Jim Abbott Bev Desjarlais Rahim Jaffer Charlie Penson Antoine Dubé Diane Ablonczy Dale Johnston Dick Proctor Peter Adams John Duncan Nancy Karetak-Lindell James Rajotte Rob Anders Reed Elley Scott Reid Gerald Keddy David Anderson Ken Epp Jason Kenney John Reynolds Gerry Ritz André Bachand Brian Fitzpatrick Robert Lanctôt Paul Forseth Wendy Lill Jean-Yves Roy Roy Bailey Rex Barnes Yvan Loubier Werner Schmidt Christiane Gagnon Mauril Bélanger Marcel Gagnon Gary Lunn Carol Skelton Carolyn Bennett Sébastien Gagnon James Lunney Kevin Sorenson Leon Benoit Cheryl Gallant Peter MacKay Darrel Stinson Inky Mark Rick Borotsik Jocelyne Girard-Bujold Chuck Strahl Diane Bourgeois John Godfrey Keith Martin Greg Thompson Myron Thompson Garry Breitkreuz Yvon Godin Pat Martin Tony Tirabassi Gurmant Grewal Philip Mayfield Scott Brison Andy Burton Grant McNally Vic Toews Deborah Grey Chuck Cadman Art Hanger Réal Ménard Alan Tonks Bill Casey Stephen Harper Val Meredith Maurice Vellacott Rick Casson Richard Harris Rob Merrifield Judy Wasylycia-Leis David Chatters Loyola Hearn **Bob Mills** Elsie Wayne Randy White Joe Clark John Herron James Moore Paul Crête Grant Hill Anita Neville Ted White John Cummins Jay Hill Deepak Obhrai John Williams Madeleine Dalphond-Guiral Howard Hilstrom Brian Pallister Lynne Yelich Stockwell Day Betty Hinton

SOUS-COMITÉ DES ENFANTS ET JEUNES À RISQUE

Président: John Godfrey Vice-président:

Sébastien Gagnon Wendy Lill Larry Spencer Tony Tirabassi Anita Neville Diane St-Jacques Alan Tonks Loyola Hearn

SOUS-COMITÉ DE LA CONDITION DES PERSONNES HANDICAPÉES

Président: Carolyn Bennett Vice-président:

Mauril Bélanger Norman Doyle Nancy Karetak-Lindell Anita Neville (9) Madeleine Dalphond-Guiral Reed Elley Wendy Lill Tony Tirabassi

ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Président:	Charles Caccia	Vice-président:	John Herron	
Mark Assad Roy Bailey Bernard Bigras	Sébastien Gagnon Joe Jordan Rick Laliberte	Bob Mills Julian Reed Andy Savoy	Hélène Scherrer Paul Szabo Alan Tonks	(16)
Joe Comartin	Gary Lunn	, ,		
		Membres associés		
Jim Abbott	Stockwell Day	Rahim Jaffer	Scott Reid	
Diane Ablonczy	Bev Desjarlais	Dale Johnston	John Reynolds	
Peter Adams	Norman Doyle	Gerald Keddy	Gerry Ritz	
Rob Anders	John Duncan	Jason Kenney	Svend Robinson	
David Anderson	Reed Elley	Robert Lanctôt	Werner Schmidt	
André Bachand	Ken Epp	Clifford Lincoln	Carol Skelton	
Rex Barnes	Brian Fitzpatrick	Yvan Loubier	Monte Solberg	
Leon Benoit	Paul Forseth	James Lunney	Kevin Sorenson	
Stéphane Bergeron	Cheryl Gallant	Peter MacKay	Larry Spencer	
Rick Borotsik	Peter Goldring	Inky Mark	Darrel Stinson	
Garry Breitkreuz	Jim Gouk	Keith Martin	Peter Stoffer	
Scott Brison	Gurmant Grewal	Pat Martin	Chuck Strahl	
Andy Burton	Deborah Grey	Philip Mayfield	Greg Thompson	
Chuck Cadman	Art Hanger	Grant McNally	Myron Thompson	
Serge Cardin	Stephen Harper	Val Meredith	Vic Toews	
Bill Casey	Richard Harris	Rob Merrifield	Maurice Vellacott	
Rick Casson	Loyola Hearn	James Moore	Elsie Wayne	
David Chatters	Grant Hill	Deepak Obhrai	Randy White	
Joe Clark	Jay Hill	Brian Pallister	Ted White	
Paul Crête	Howard Hilstrom	Charlie Penson	John Williams	
John Cummins	Betty Hinton	James Rajotte	Lynne Yelich	

FINANCES

Président:	Sue Barnes	Vice-présidents:	Nick Discepola Richard Harris	
Scott Brison Rick Casson Roy Cullen Albina Guarnieri	Rahim Jaffer Sophia Leung Maria Minna Shawn Murphy	Pierre Paquette Charlie Penson Pauline Picard Gary Pillitteri	Tony Valeri Judy Wasylycia-Leis Bryon Wilfert	(18)
	N	Iembres associés		
Jim Abbott Diane Ablonczy Rob Anders David Anderson André Bachand Roy Bailey Rex Barnes Carolyn Bennett Leon Benoit Stéphane Bergeron Bernard Bigras Rick Borotsik Garry Breitkreuz Andy Burton Chuck Cadman Bill Casey David Chatters Joe Clark John Cummins Stockwell Day Odina Desrochers Norman Doyle Antoine Dubé	John Duncan Reed Elley Ken Epp Brian Fitzpatrick Paul Forseth Cheryl Gallant Jocelyne Girard-Bujold Yvon Godin Peter Goldring Jim Gouk Gurmant Grewal Deborah Grey Monique Guay Art Hanger Stephen Harper Loyola Hearn John Herron Grant Hill Jay Hill Howard Hilstrom Betty Hinton Dale Johnston	Gerald Keddy Jason Kenney Yvan Loubier Gary Lunn James Lunney Peter MacKay Richard Marceau Inky Mark Keith Martin Pat Martin Philip Mayfield Alexa McDonough Grant McNally Val Meredith Rob Merrifield Bob Mills James Moore Lorne Nystrom Deepak Obhrai Brian Pallister Gilles-A. Perron Joe Peschisolido	James Rajotte Scott Reid John Reynolds Gerry Ritz Werner Schmidt Judy Sgro Carol Skelton Monte Solberg Kevin Sorenson Larry Spencer Darrel Stinson Chuck Strahl Greg Thompson Myron Thompson Vic Toews Maurice Vellacott Elsie Wayne Randy White Ted White John Williams Bob Wood Lynne Yelich	

INDUSTRIE, DES SCIENCES ET DE LA TECHNOLOGIE

Président:	Walt Lastewka	Vice-présidents:	Dan McTeague James Rajotte	
André Bachand Larry Bagnell Paul Crête Brian Fitzpatrick	Cheryl Gallant Jocelyne Girard-Bujold Serge Marcil	Brian Masse Gilbert Normand Andy Savoy	Brent St. Denis Paddy Torsney Joseph Volpe	(16)
Membres associés				
Jim Abbott Diane Ablonczy Peter Adams Rob Anders David Anderson Roy Bailey Rex Barnes Eugène Bellemare Leon Benoit Stéphane Bergeron Bernard Bigras Gérard Binet Rick Borotsik Garry Breitkreuz Scott Brison Andy Burton Chuck Cadman Serge Cardin Bill Casey Rick Casson David Chatters Joe Clark John Cummins Stockwell Day	Bev Desjarlais Odina Desrochers Norman Doyle Antoine Dubé John Duncan Reed Elley Ken Epp Paul Forseth Christiane Gagnon Yvon Godin Peter Goldring Jim Gouk Gurmant Grewal Deborah Grey Art Hanger Stephen Harper Richard Harris Loyola Hearn John Herron Grant Hill Jay Hill Howard Hilstrom Betty Hinton	Rahim Jaffer Dale Johnston Gerald Keddy Jason Kenney Mario Laframboise Yvan Loubier Gary Lunn James Lunney Peter MacKay Inky Mark Keith Martin Pat Martin Philip Mayfield Joe McGuire Grant McNally Réal Ménard Val Meredith Rob Merrifield Bob Mills James Moore Lorne Nystrom Deepak Obhrai Brian Pallister	Pierre Paquette Charlie Penson Dick Proctor Scott Reid John Reynolds Gerry Ritz Werner Schmidt Carol Skelton Monte Solberg Kevin Sorenson Larry Spencer Darrel Stinson Peter Stoffer Chuck Strahl Greg Thompson Myron Thompson Vic Toews Maurice Vellacott Elsie Wayne Randy White Ted White John Williams Lynne Yelich	

(18)

JUSTICE ET DROITS DE LA PERSONNE

Président: Andy Scott Vice-présidents: Chuck Cadman John McKay

Garry Breitkreuz Robert Lanctôt John Maloney Joe Peschisolido
Irwin Cotler Derek Lee Richard Marceau Kevin Sorenson
Hedy Fry Peter MacKay Lorne Nystrom Vic Toews

Marlene Jennings Paul Harold Macklin Pat O'Brien

Membres associés

Stockwell Day Rahim Jaffer James Rajotte Jim Abbott Diane Ablonczy Dale Johnston Scott Reid Bev Desjarlais John Reynolds Rob Anders Norman Doyle Gerald Keddy David Anderson John Duncan Jason Kenney Gerry Ritz André Bachand Reed Elley Yvan Loubier Svend Robinson Gary Lunn Werner Schmidt Roy Bailey Brian Fitzpatrick Rex Barnes Paul Forseth James Lunney Carol Skelton Inky Mark Leon Benoit Cheryl Gallant Monte Solberg Bernard Bigras Peter Goldring Keith Martin Larry Spencer Darrel Stinson Bill Blaikie Jim Gouk Philip Mayfield Alexa McDonough Chuck Strahl Rick Borotsik Gurmant Grewal Greg Thompson Diane Bourgeois Deborah Grey Grant McNally Scott Brison Art Hanger Réal Ménard Myron Thompson Andy Burton Stephen Harper Val Meredith Maurice Vellacott Judy Wasylycia-Leis Richard Harris **Bob Mills** Bill Casey Elsie Wayne Rick Casson Loyola Hearn James Moore David Chatters John Herron Lynn Myers Randy White Joe Clark Grant Hill Deepak Obhrai Ted White Jay Hill Brian Pallister John Williams Joe Comartin Howard Hilstrom Charlie Penson Lynne Yelich John Cummins Madeleine Dalphond-Guiral Betty Hinton Dick Proctor

SOUS-COMITÉ SUR LA SÉCURITÉ NATIONALE

Président: Derek Lee Vice-présidents: Marlene Jennings

Kevin Sorenson

Bill Blaikie Peter MacKay Lynn Myers Geoff Regan (11)
Robert Lanctôt John McKay David Pratt Vic Toews

LANGUES OFFICIELLES

Président:	Mauril Bélanger	Vice-présidents:	Yvon Godin Yolande Thibeault	
Carole-Marie Allard Mark Assad Eugène Bellemare John Bryden	Jeannot Castonguay Christiane Gagnon John Herron	Rahim Jaffer Jason Kenney Dan McTeague	Scott Reid Benoît Sauvageau Raymond Simard	(16)
		Membres associés		
Jim Abbott Diane Ablonczy Rob Anders David Anderson André Bachand Roy Bailey Rex Barnes Leon Benoit Stéphane Bergeron Rick Borotsik Garry Breitkreuz Scott Brison Andy Burton Chuck Cadman Bill Casey Rick Casson David Chatters Joe Clark Joe Comartin John Cummins	Stockwell Day Norman Doyle John Duncan Reed Elley Ken Epp Brian Fitzpatrick Paul Forseth Cheryl Gallant Peter Goldring Jim Gouk Gurmant Grewal Deborah Grey Art Hanger Stephen Harper Richard Harris Loyola Hearn Grant Hill Jay Hill Howard Hilstrom Betty Hinton	Dale Johnston Gerald Keddy Yvan Loubier Gary Lunn James Lunney Peter MacKay Keith Martin Philip Mayfield Grant McNally Val Meredith Rob Merrifield Bob Mills James Moore Lorne Nystrom Deepak Obhrai Brian Pallister Charlie Penson Louis Plamondon James Rajotte John Reynolds	Gerry Ritz Werner Schmidt Carol Skelton Monte Solberg Kevin Sorenson Larry Spencer Guy St-Julien Darrel Stinson Chuck Strahl Greg Thompson Myron Thompson Vic Toews Suzanne Tremblay Maurice Vellacott Elsie Wayne Randy White Ted White John Williams Lynne Yelich	

LIAISON

Président: Walt	Lastewka	Vice-président:	Judi Longfield	
Peter Adams Reg Alcock Sue Barnes Mauril Bélanger Raymond Bonin	Bonnie Brown Charles Caccia Joe Comuzzi Joe Fontana	Gurmant Grewal Clifford Lincoln Bernard Patry David Pratt	Andy Scott Paul Steckle Tom Wappel John Williams	(19)
	I	Membres associés		
Jim Abbott Eugène Bellemare Paul Bonwick Chuck Cadman Madeleine Dalphond-Guiral Stockwell Day Nick Discepola Stan Dromisky Paul Forseth	Yvon Godin Mac Harb Richard Harris John Herron Howard Hilstrom Dale Johnston Nancy Karetak-Lindell Derek Lee Diane Marleau	Bill Matthews John McKay Dan McTeague Réal Ménard James Moore Carolyn Parrish Beth Phinney Jerry Pickard David Price	James Rajotte Benoît Sauvageau Monte Solberg Peter Stoffer Yolande Thibeault Rose-Marie Ur Tony Valeri Maurice Vellacott Elsie Wayne	

(16)

SOUS-COMITÉ SUR LES SALLES DE COMITÉ

Président: Vice-président:

Peter Adams Gurmant Grewal Judi Longfield John Williams (6)

Mauril Bélanger Walt Lastewka

SOUS-COMITÉ DES BUDGETS DE COMITÉ

Président: Walt Lastewka Vice-président:

Reg Alcock Bonnie Brown Judi Longfield Tom Wappel (9) Mauril Bélanger Joe Fontana Andy Scott John Williams

OPÉRATIONS GOUVERNEMENTALES ET DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

Président: Reg Alcock Vice-présidents: Paul Forseth

Tony Valeri

Lynne Yelich

Carolyn BennettRaymonde FolcoPat MartinJudy SgroScott BrisonRobert LanctôtGilles-A. PerronPaul SzaboRoy CullenSteve MahoneyGerry RitzTony TirabassiKen Epp

Membres associés

Jim Abbott John Duncan Betty Hinton Charlie Penson Diane Ablonczy Reed Elley Rahim Jaffer Dick Proctor Brian Fitzpatrick James Rajotte Rob Anders Dale Johnston David Anderson Liza Frulla Gerald Keddy Scott Reid André Bachand Christiane Gagnon Jason Kenney John Revnolds Roy Bailey Cheryl Gallant Gary Lunn Werner Schmidt Rex Barnes Jocelyne Girard-Bujold James Lunney Carol Skelton Leon Benoit Peter MacKay Yvon Godin Monte Solberg Peter Goldring Inky Mark Kevin Sorenson Rick Borotsik Garry Breitkreuz Jim Gouk Keith Martin Larry Spencer Andy Burton Gurmant Grewal Brian Masse Darrel Stinson Chuck Cadman Deborah Grey Philip Mayfield Chuck Strahl Bill Casey Monique Guay Grant McNally Greg Thompson Rick Casson Art Hanger Réal Ménard Myron Thompson **David Chatters** Stephen Harper Val Meredith Vic Toews Joe Clark Richard Harris Rob Merrifield Maurice Vellacott Lovola Hearn **Bob Mills** Elsie Wayne Paul Crête John Herron Randy White John Cummins James Moore Stockwell Day Grant Hill Deepak Obhrai Ted White John Williams Odina Desrochers Jay Hill Brian Pallister

SOUS-COMITÉ DU RENOUVELLEMENT DE LA FONCTION PUBLIQUE

Pierre Paquette

Présidents: Roy Cullen Vice-président:

Howard Hilstrom

Paul Forseth

Norman Doyle

Carolyn Bennett Monique Guay Pat Martin Judy Sgro (6)

SOUS-COMITÉ DU PROCESSUS BUDGÉTAIRE

Gerry Ritz Tony Valeri Présidents: Vice-président:

Gilles-A. Perron Paul Szabo Tony Tirabassi (5)

PATRIMOINE CANADIEN

Président:	Clifford Lincoln	Vice-présidents:	Jim Abbott Paul Bonwick	
Carole-Marie Allard Sarmite Bulte R. John Efford Liza Frulla	Christiane Gagnon John Harvard Loyola Hearn	Betty Hinton Wendy Lill Dennis Mills	Alex Shepherd Caroline St-Hilaire Chuck Strahl	(16)
		Membres associés		
Diane Ablonczy Rob Anders David Anderson André Bachand Roy Bailey Rex Barnes Leon Benoit Stéphane Bergeron Bernard Bigras Rick Borotsik Diane Bourgeois Garry Breitkreuz Scott Brison Andy Burton Chuck Cadman Serge Cardin Bill Casey Rick Casson David Chatters Joe Clark Joe Comartin John Cummins	Libby Davies Stockwell Day Norman Doyle John Duncan Reed Elley Ken Epp Brian Fitzpatrick Paul Forseth Cheryl Gallant Peter Goldring Jim Gouk Gurmant Grewal Deborah Grey Art Hanger Stephen Harper Richard Harris John Herron Grant Hill Jay Hill Howard Hilstrom Rahim Jaffer	Dale Johnston Gerald Keddy Jason Kenney Robert Lanctôt Yvan Loubier Gary Lunn James Lunney Peter MacKay Inky Mark Keith Martin Philip Mayfield Grant McNally Val Meredith Rob Merrifield Bob Mills James Moore Deepak Obhrai Brian Pallister Charlie Penson Dick Proctor James Rajotte	Scott Reid John Reynolds Gerry Ritz Benoît Sauvageau Werner Schmidt Carol Skelton Monte Solberg Kevin Sorenson Larry Spencer Darrel Stinson Greg Thompson Myron Thompson Vic Toews Suzanne Tremblay Maurice Vellacott Judy Wasylycia-Leis Elsie Wayne Randy White Ted White John Williams Lynne Yelich	

PÊCHES ET OCÉANS

Président:	Tom Wappel	Vice-présidents:	Bill Matthews Peter Stoffer	
Andy Burton John Cummins Rodger Cuzner R. John Efford	Reed Elley Georges Farrah Ghislain Fournier	Loyola Hearn Dominic LeBlanc Joe Peschisolido	Carmen Provenzano Jean-Yves Roy Bob Wood	(16)
		Membres associés		
Jim Abbott Diane Ablonczy Rob Anders David Anderson Gérard Asselin André Bachand Roy Bailey Rex Barnes Leon Benoit Rick Borotsik Garry Breitkreuz Scott Brison Chuck Cadman Bill Casey Rick Casson David Chatters Joe Clark Joe Comartin Stockwell Day Norman Doyle	John Duncan Ken Epp Brian Fitzpatrick Paul Forseth Marcel Gagnon Cheryl Gallant Yvon Godin Peter Goldring Jim Gouk Gurmant Grewal Deborah Grey Art Hanger Stephen Harper Richard Harris John Herron Grant Hill Jay Hill Howard Hilstrom Betty Hinton Rahim Jaffer	Dale Johnston Gerald Keddy Jason Kenney Gary Lunn James Lunney Peter MacKay Inky Mark Keith Martin Philip Mayfield Grant McNally Val Meredith Rob Merrifield Bob Mills James Moore Deepak Obhrai Brian Pallister Charlie Penson James Rajotte Scott Reid John Reynolds	Gerry Ritz Svend Robinson Yves Rocheleau Werner Schmidt Carol Skelton Monte Solberg Kevin Sorenson Larry Spencer Darrel Stinson Chuck Strahl Greg Thompson Myron Thompson Vic Toews Suzanne Tremblay Maurice Vellacott Elsie Wayne Randy White Ted White John Williams Lynne Yelich	

PROCÉDURE ET AFFAIRES DE LA CHAMBRE

(16)

Président:Peter AdamsVice-présidents:Dale Johnston
Carolyn Parrish

Rick Borotsik Michel Guimond Geoff Regan Benoît Sauvageau
Marlene Catterall Joe Jordan John Reynolds Werner Schmidt

Marlene Catterall Joe Jordan John Reynolds Werner Schmidt Rodger Cuzner Lynn Myers Jacques Saada Guy St-Julien Yvon Godin

Membres associés

Jim Abbott Norman Doyle Rahim Jaffer Marcel Proulx Gerald Keddy James Rajotte Diane Ablonczy John Duncan Rob Anders Reed Elley Jason Kenney Scott Reid Ken Epp David Anderson Gary Lunn Gerry Ritz André Bachand Brian Fitzpatrick James Lunney Carol Skelton Peter MacKay Roy Bailey Paul Forseth Monte Solberg Rex Barnes Cheryl Gallant Inky Mark Kevin Sorenson John Godfrey Keith Martin Larry Spencer Leon Benoit Stéphane Bergeron Peter Goldring Philip Mayfield Caroline St-Hilaire Bill Blaikie Jim Gouk Larry McCormick Darrel Stinson Garry Breitkreuz Grant McNally Gurmant Grewal Chuck Strahl Scott Brison Deborah Grey Réal Ménard Greg Thompson Andy Burton Art Hanger Val Meredith Myron Thompson Vic Toews Chuck Cadman Stephen Harper Rob Merrifield Richard Harris Paddy Torsney Bill Casey **Bob Mills** Rick Casson John Harvard James Moore Maurice Vellacott David Chatters Lovola Hearn Lorne Nystrom Elsie Wavne Joe Clark John Herron Deepak Obhrai Randy White Ted White Brian Pallister John Cummins Grant Hill Madeleine Dalphond-Guiral Jay Hill Charlie Penson John Williams Libby Davies Howard Hilstrom David Price Lynne Yelich Stockwell Day Betty Hinton Dick Proctor

SOUS-COMITÉ DES AFFAIRES ÉMANANT DES DÉPUTÉS

Président: Carolyn Parrish Vice-président:

Rick Borotsik Lynn Myers Benoît Sauvageau Chuck Strahl (7) Yvon Godin David Price

SOUS-COMITÉ DE LA RÉVISION DES LIMITES DES CIRCONSCRIPTIONS ÉLECTORALES

Président: Paddy Torsney Vice-président:

Rick Borotsik Michel Guimond Marcel Proulx Scott Reid (6) Yvon Godin

SANTÉ

Président:	Bonnie Brown	Vice-présidents:	Stan Dromisky Réal Ménard	
Carolyn Bennett Diane Bourgeois Jeannot Castonguay Brenda Chamberlain	Raymonde Folco Hedy Fry James Lunney	Rob Merrifield Svend Robinson Hélène Scherrer	Carol Skelton Yolande Thibeault Greg Thompson	(16)
		Membres associés		
Jim Abbott Diane Ablonczy Rob Anders David Anderson André Bachand Roy Bailey Rex Barnes Leon Benoit Bernard Bigras Rick Borotsik Garry Breitkreuz Scott Brison Andy Burton Chuck Cadman Bill Casey Rick Casson David Chatters Joe Clark Joe Comartin John Cummins Madeleine Dalphond-Guin	Libby Davies Stockwell Day Bev Desjarlais Norman Doyle John Duncan Reed Elley Ken Epp Brian Fitzpatrick Paul Forseth Cheryl Gallant Jocelyne Girard-Bujold Peter Goldring Jim Gouk Gurmant Grewal Deborah Grey Art Hanger Stephen Harper Richard Harris Loyola Hearn John Herron	Jay Hill Howard Hilstrom Betty Hinton Rahim Jaffer Dale Johnston Gerald Keddy Jason Kenney Yvan Loubier Gary Lunn Peter MacKay Inky Mark Keith Martin Pat Martin Philip Mayfield Grant McNally Val Meredith Bob Mills James Moore Deepak Obhrai Brian Pallister Charlie Penson	Pauline Picard James Rajotte Scott Reid John Reynolds Gerry Ritz Werner Schmidt Monte Solberg Kevin Sorenson Larry Spencer Darrel Stinson Chuck Strahl Myron Thompson Vic Toews Maurice Vellacott Judy Wasylycia-Leis Elsie Wayne Randy White Ted White John Williams Lynne Yelich	

TRANSPORTS

Président: Joe Comuzzi Vice-présidents: John Cannis James Moore

Larry BagnellRoger GallawayStan KeyesPat O'BrienRex BarnesJim GoukMario LaframboiseMarcel ProulxBev DesjarlaisOvid JacksonRobert LanctôtLynne Yelich

Liza Frulla

Membres associés

Howard Hilstrom Jim Abbott Norman Doyle Dick Proctor Betty Hinton James Rajotte Diane Ablonczy Antoine Dubé Rahim Jaffer Rob Anders John Duncan Scott Reid John Reynolds Reed Elley Dale Johnston David Anderson Gérard Asselin Ken Epp Gerald Keddy Gerry Ritz André Bachand Brian Fitzpatrick Jason Kenney Werner Schmidt Carol Skelton Yvan Loubier Roy Bailey Paul Forseth Leon Benoit Gary Lunn Monte Solberg Ghislain Fournier Bernard Bigras Christiane Gagnon James Lunnev Kevin Sorenson Paul Bonwick Cheryl Gallant Peter MacKay Larry Spencer Inky Mark Darrel Stinson Rick Borotsik Roger Gaudet Keith Martin Garry Breitkreuz Jocelyne Girard-Bujold Peter Stoffer Scott Brison Peter Goldring Philip Mayfield Chuck Strahl Andy Burton Gurmant Grewal Grant McNally Greg Thompson Chuck Cadman Réal Ménard Deborah Grey Myron Thompson Vic Toews Val Meredith Bill Casey Art Hanger Rick Casson Stephen Harper Rob Merrifield Maurice Vellacott **David Chatters** Richard Harris **Bob Mills** Elsie Wayne Loyola Hearn Deepak Obhrai Randy White Joe Clark John Herron Brian Pallister Ted White Paul Crête John Cummins Grant Hill Charlie Penson John Williams Jay Hill Stockwell Day

SOUS-COMITÉ SUR LE TRANSPORT MARITIME

Président: Roger Gallaway Vice-président:

Rex Barnes John Cannis Bev Desjarlais Roger Gaudet (9) Andy Burton Joe Comuzzi Liza Frulla Stan Keyes

COMITÉS SPÉCIAUX

COMITÉ SPÉCIAL SUR LA CONSOMMATION NON MÉDICALE DE DROGUES OU MÉDICAMENTS

Président: Paddy Torsney **Vice-présidents:** Carole-Marie Allard

Randy White

(16)

(13)

Bernard Bigras Mac Harb Réal Ménard Kevin Sorenson Libby Davies Dominic LeBlanc Jacques Saada Greg Thompson

Hedy Fry Derek Lee

COMITÉ SPÉCIAL SUR LA MODERNISATION ET L'AMÉLIORATION DE LA PROCÉDURE À LA CHAMBRE DES COMMUNES

Président: Bob Kilger Vice-présidents: Don Boudria

John Reynolds

Libby Davies Michel Gauthier Loyola Hearn Dick Proctor (11)

Norman Doyle Monique Guay Stan Keyes Werner Schmidt

COMITÉS MIXTES PERMANENTS

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

Coprésidents: Carolyn Bennett Vice-coprésident: Deborah Grey

Yves Morin

Représentant le Sénat: Représentant la Chambre des communes:

Les honorables sénateurs

Roch Bolduc Jean Lapointe Mauril Bélanger Wendy Lill (21)

Michael J. Forrestall

Vivienne Poy

Robert Bertrand
Rick Borotsik
Louis Plamondon
Marlene Catterall
Jacques Saada
Marcel Gagnon
Grant Hill
Darrel Stinson
Jim Karygiannis
Andrew Telegdi

Membres associés

Jim Abbott Norman Doyle Dale Johnston John Reynolds Gerry Ritz Diane Ablonczy John Duncan Gerald Keddy Rob Anders Reed Elley Jason Kenney Benoît Sauvageau David Anderson Ken Epp Gary Lunn Werner Schmidt André Bachand Brian Fitzpatrick James Lunney Carol Skelton Roy Bailey Paul Forseth Peter MacKay Monte Solberg Rex Barnes Cheryl Gallant Inky Mark Kevin Sorenson Peter Goldring Leon Benoit Keith Martin Larry Spencer Garry Breitkreuz Jim Gouk Philip Mayfield Chuck Strahl Grant McNally Scott Brison Gurmant Grewal Greg Thompson Andy Burton Art Hanger Val Meredith Myron Thompson Chuck Cadman Stephen Harper Rob Merrifield Vic Toews Bill Casey Richard Harris Bob Mills Maurice Vellacott Rick Casson Loyola Hearn James Moore Elsie Wayne Randy White **David Chatters** John Herron Deepak Obhrai Jay Hill Joe Clark Brian Pallister Ted White Howard Hilstrom John Williams John Cummins Charlie Penson Libby Davies Betty Hinton James Rajotte Lynne Yelich Stockwell Day Rahim Jaffer Scott Reid

EXAMEN DE LA RÉGLEMENTATION

Coprésidents: Gurmant Grewal Vice-coprésident: Derek Lee

Céline Hervieux-Payette

Représentant le Sénat: Représentant la Chambre des communes:

Les honorables sénateurs

Michel Biron Wilfred Moore Paul Bonwick John McKay (24)

Pierre Claude Nolin James Kelleher Joe Comuzzi Lynn Myers Pana Merchant Gérard Phalen John Cummins Caroline St-Hilaire Liza Frulla Greg Thompson Michel Guimond Maurice Vellacott Tom Wappel Paul Harold Macklin Ted White John Maloney

Pat Martin

Membres associés

Jim Abbott John Duncan Dale Johnston James Rajotte Diane Ablonczy Reed Elley Gerald Keddy Scott Reid Ken Epp Jason Kenney John Reynolds Rob Anders Brian Fitzpatrick Robert Lanctôt Gerry Ritz David Anderson André Bachand Paul Forseth Gary Lunn Benoît Sauvageau Roy Bailey Chervl Gallant James Lunney Werner Schmidt Rex Barnes Peter Goldring Peter MacKay Carol Skelton Inky Mark Leon Benoit Jim Gouk Monte Solberg Rick Borotsik Deborah Grey Keith Martin Kevin Sorenson Philip Mayfield Garry Breitkreuz Art Hanger Larry Spencer Scott Brison Stephen Harper Grant McNally Darrel Stinson Andy Burton Richard Harris Val Meredith Chuck Strahl Chuck Cadman Rob Merrifield Myron Thompson Loyola Hearn Vic Toews Bill Casey John Herron **Bob Mills** Rick Casson Grant Hill James Moore Elsie Wayne Randy White **David Chatters** Jay Hill Lorne Nystrom John Williams Howard Hilstrom Deepak Obhrai Joe Clark Stockwell Day Betty Hinton Brian Pallister Lynne Yelich Norman Doyle Rahim Jaffer Charlie Penson

COMITÉS LÉGISLATIFS

COMITÉ LÉGISLATIF CHARGÉ DU PROJET DE LOI C-17, LOI SUR LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

(16)

Président:	Bob Kilger	Vice-président:
------------	------------	-----------------

Sarkis Assadourian Irwin Cotler Gary Lunn John O'Reilly
Claude Bachand Bev Desjarlais Steve Mahoney Beth Phinney
Rex Barnes Marlene Jennings Bill Matthews Marcel Proulx

Garry Breitkreuz Mario Laframboise James Moore

Le Président

L'HON. PETER MILLIKEN

Comité des présidents des comités législatifs

Le vice-président et président des comités pléniers

M. BOB KILGER

Le vice-président des comités pléniers

M. RÉGINALD BÉLAIR

Le vice-président adjoint des comités pléniers

MME ELENI BAKOPANOS

MEMBRE DU MINISTÈRE

Par ordre de préséance

Le très hon. Jean Chrétien
L'hon. David Collenette
L'hon. David Anderson

premier ministre
ministre des Transports
ministre de l'Environnement

L'hon. Ralph Goodale ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, ministre

responsable de la Commission canadienne du blé et interlocuteur fédéral auprès

des Métis et des Indiens non inscrits

L'hon. Sheila Copps ministre du Patrimoine canadien

L'hon. John Manley vice-premier ministre et ministre des Finances

L'hon. Anne McLellan
L'hon. Allan Rock
L'hon. Wayne Easter
L'hon. Lucienne Robillard

ministre de la Santé
ministre de l'Industrie
solliciteur général du Canada
présidente du Conseil du Trésor

L'hon. Martin Cauchon
L'hon. Jane Stewart

ministre de la Justice et procureur général du Canada
ministre du Développement des ressources humaines

L'hon. Stéphane Dion président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre des Affaires

intergouvernementales

L'hon. Pierre Pettigrew ministre du Commerce international

L'hon. Don Boudria ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre des communes

L'hon. Lyle Vanclief ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire

L'hon. Herb Dhaliwal ministre des Ressources naturelles

L'hon. Claudette Bradshaw ministre du Travail

L'hon. Robert Nault ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien

L'hon. Elinor Caplan ministre du Revenu national

L'hon. Denis Coderre ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration

L'hon. Sharon Carstairs leader du gouvernement au Sénat L'hon. Robert Thibault ministre des Pêches et des Océans

L'hon. Rey Pagtakhan ministre des Anciens combattants et secrétaire d'État (Science, Recherche et

Développement)

L'hon. Bill Graham ministre des Affaires étrangères

L'hon. Susan Whelan ministre de la Coopération internationale

L'hon. Gerry Byrne ministre d'État (Agence de promotion économique du Canada atlantique)

L'hon. John McCallum ministre de la Défense nationale
L'hon. Ethel Blondin-Andrew
L'hon. David Kilgour secrétaire d'État (Asie-Pacifique)

L'hon. Andy Mitchell secrétaire d'État (Développement rural) (Initiative fédérale du développement

économique dans le Nord de l'Ontario)

L'hon. Maurizio Bevilacqua secrétaire d'État (Institutions financières internationales)

L'hon. Paul DeVillers secrétaire d'État (Sport amateur) et leader adjoint du gouvernement à la

Chambre des communes

L'hon. Gar Knutson secrétaire d'État (Europe centrale et orientale et Moyen-Orient) L'hon. Denis Paradis secrétaire d'État (Amérique latine et Afrique) (Francophonie)

L'hon. Claude Drouin secrétaire d'État (Agence de développement économique du Canada pour les

régions du Québec)

L'hon. Stephen Owen secrétaire d'État (Diversification économique de l'Ouest canadien) (Affaires

indiennes et du Nord canadien)

L'hon. Jean Augustine secrétaire d'État (Multiculturalisme) (Situation de la femme)

SECRÉTAIRES PARLEMENTAIRES

M. Rodger Cuzner
M. Steve Mahoney
M. Marcel Proulx
M. Alan Tonks
du premier ministre
du ministre des Transports
du ministre des Transports
du ministre de l'Environnement

Mme Judy Sgro du ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux

Mme Carole-Marie Allard de la ministre du Patrimoine canadien

M. Bryon Wilfert du ministre des Finances
M. Jeannot Castonguay de la ministre de la Santé
M. Serge Marcil du ministre de l'Industrie
Mme Marlene Jennings
M. Tony Tirabassi de la présidente du Conseil du Trésor

M. Paul Harold Macklin du ministre de la Justice et procureur général du Canada de la ministre du Développement des ressources humaines

M. Joe Peschisolido du président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre des

Affaires intergouvernementales

M. Murray Calder du ministre du Commerce international

M. Geoff Regan
M. Claude Duplain
du leader du gouvernement à la Chambre des communes
du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire

Mme Nancy Karetak-Lindell du ministre des Ressources naturelles

M. Gurbax Malhi de la ministre du Travail

M. Charles Hubbard du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien

Mme Colleen Beaumier de la ministre du Revenu national

M. Sarkis Assadourian du ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration

M. Georges Farrah
M. Ivan Grose
du ministre des Pêches et des Océans
du ministre des Anciens combattants
du ministre des Affaires étrangères

M. André Harvey de la ministre de la Coopération internationale

M. Dominic LeBlanc du ministre de la Défense nationale

TABLE DES MATIÈRES

Le vendredi 28 mars 2003

INITIATIVES MINISTÉRIELLES		QUESTIONS ORALES		
Loi d'exécution du budget de 2003		Les Forces canadiennes		
Projet de loi C-28. Deuxième lecture	4845	M. Hill (Macleod).	4855	
Mme Desjarlais	4845	M. Collenette	4855	
M. Wilfert	4848	M. Hill (Macleod)	4855	
M. Gagnon (Champlain)	4848	M. Collenette	4855	
M. Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)	4849	M. Hill (Macleod)	4855	
M. Martin (Winnipeg-Centre)	4849	M. Collenette	4856	
M. Hearn	4849	M. Strahl	4856	
M. Wilfert	4850	M. Collenette	4856	
M. Martin (Esquimalt—Juan de Fuca).	4851	M. Strahl	4856	
M. Martin (Winnipeg-Centre)	4851	M. Graham (Toronto-Centre—Rosedale)	4856	
(1.8 - 1.)		M. Guimond	4856	
DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS		M. Graham (Toronto-Centre—Rosedale)	4856	
		M. Guimond	4856	
La Société canadienne de la Croix-Rouge	40.50	M. Graham (Toronto-Centre—Rosedale)	4857	
M. Harb	4852	M. Bigras	4857	
Les prix de l'essence		M. LeBlanc	4857	
M. Breitkreuz	4852	M. Bigras	4857	
Les producteurs d'oeufs de l'Ontario		M. Graham (Toronto-Centre—Rosedale)	4857	
M. Malhi	4852	M. Godin	4857	
	1052	M. LeBlanc	4857	
Les femmes, la paix et la sécurité		M. Godin	4857	
Mme Bennett	4852	M. LeBlanc	4857	
Les Prix d'excellence aux autochtones		M. Borotsik	4857	
Mme Karetak-Lindell	4852	M. LeBlanc	4857	
Les politiques gouvernementales		M. Borotsik	4858	
Mme Gallant	4853	M. Collenette	4858	
Wille Gallant	4633		.020	
Les maladies du rein		La Loi sur le divorce	40.50	
M. Wilfert	4853	M. Hill (Prince George—Peace River)	4858	
Marie-Josée Aubé		M. Cauchon	4858	
Mme Guay	4853	M. Forseth	4858	
·		M. Cauchon	4858	
Le Prix sportif canadien	4853	L'Irak		
M. Cuzner	4633	Mme Guay	4858	
Les relations canado-américaines		M. LeBlanc	4858	
Mme Ablonczy	4854	Mme Guay	4858	
Les Jeux d'hiver du Canada		M. LeBlanc	4858	
M. LeBlanc	4854	La Loi sur le divorce		
I - I		M. Spencer	4859	
La Loi sur les espèces en péril	1051	M. Cauchon	4859	
M. Godin	4854			
Lawrence Adams		Le Service correctionnel du Canada	40.50	
Mme Allard	4854	Mme Hinton	4859	
La nation crie du lac Lubicon		Mme Jennings	4859	
M. Loubier	4854	Les banques		
		Mme Girard-Bujold	4859	
L'Irak	40.55	M. Bevilacqua (Vaughan—King—Aurora)	4859	
M. Keddy.	4855	Mme Girard-Bujold	4859	
La Fondation canadienne des relations raciales		M. Bevilacqua (Vaughan—King—Aurora)	4859	
Mme Fry	4855	L'Agence des douanes et du revenu du Canada		
Le printemps		M. Jaffer	4859	
M. Abbott	4855	Mme Caplan	4859	
		T		

Parcs Canada		Les pêches	
M. Abbott	4860	M. Hearn	4863
M. Boudria	4860	M. Thibault	4863
Les langues officielles		Les travaux de la Chambre	
M. Bellemare	4860	Le vice-président	4863
M. Cauchon	4860	24 7144 provident	.005
	.000	AFFAIRES COURANTES	
La santé	4860		
Mme Desjarlais Mme McLellan	4860	La Commission de délimitation des circonscriptions électorales fédérales	
	4600	Le président suppléant (Mme Bakopanos)	4864
L'industrie			
M. Godin	4860	Réponse du gouvernement à des pétitions	10.61
M. Calder	4860	M. Cuzner	4864
La circonscription de Perth—Middlesex		La Loi sur l'assurance-emploi	
M. Keddy	4860	M. Epp	4864
M. Collenette	4861	Projet de loi C-423. Présentation et première lecture	4864
Les pêches		Adoption des motions; première lecture et impression du	
M. Hearn	4861	projet de loi	4864
M. Thibault	4861	Pétitions	
	4001	Le Collège de la protection civile du Canada	
L'Irak		Mme Gallant	4864
M. Vellacott	4861	La recherche sur les cellules souches	
M. Collenette	4861	M. Vellacott	4864
M. Goldring	4861	Overtime on Emillion	
M. Graham (Toronto-Centre—Rosedale)	4861	Questions au Feuilleton M. Cuzner	4864
L'Organisation de l'aviation civile internationale		W. Cuzher	4804
M. Laframboise	4861	Questions transformées en ordres de dépôt de documents	
M. Graham (Toronto-Centre—Rosedale)	4861	M. Cuzner	4867
M. Laframboise	4861	,	
M. Graham (Toronto-Centre—Rosedale)	4861	INITIATIVES MINISTÉRIELLES	
Le registre des armes à feu		LOI D'EXÉCUTION DU BUDGET DE 2003	
M. Mayfield	4862	Projet de loi C-28. Deuxième lecture	4867
M. Cauchon	4862	M. Borotsik	4867
M. Epp	4862	M. Wilfert	4869
M. Cauchon	4862	M. Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)	4870
L'agriculture		M. Sorenson	4871
M. Provenzano	4862	M. Loubier	4873
M. Vanclief	4862	Mme Hinton	4874
IVI. Valicilei	4002	M. Epp	4875
Exportation et développement Canada		M. Harb	4877
M. Duncan	4862	M. Anderson (Cypress Hills—Grasslands)	4877
M. Calder	4862	M. Martin (Winnipeg-Centre)	4878
L'agriculture			
M. Anderson (Cypress Hills—Grasslands)	4862	INITIATIVES PARLEMENTAIRES	
M. Vanclief	4862	La Loi sur les transports au Canada	
M. Gagnon (Champlain)	4863	Projet de loi C-314. Deuxième lecture	4879
M. Vanclief	4863	M. Bigras	4879
Le vol d'automobiles		M. Proulx	4880
M. Harb	4863	Mme Allard	4880
Mme Jennings	4863	M. Borotsik	4881
•	4003	M. Epp	4882
Environnement Canada		Report du vote sur la motion	4884
M. Martin (Winnipeg-Centre)	4863		7004
M. Anderson (Victoria)	4863	ANNEXE	



Société canadienne des postes / Canada Post Corporation

Port payé
Poste-lettre

Postage paid Lettermail

1782711 Ottawa

En cas de non-livraison, retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à : Les Éditions et Services de dépôt TPSGC, Ottawa (Ontario) K1A 0S5 Internet: http://publications.gc.ca 1-800-635-7943 ou appel local (613) 941-5995

If undelivered, return COVER ONLY to: Publishing and Depository Services PWGSC, Ottawa, ON K1A 0S5 Internet: http://publications.gc.ca 1-800-635-7943 or Local 613-941-5995

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes

Published under the authority of the Speaker of the House of Commons

Aussi disponible sur le réseau électronique « Parliamentary Internet Parlementaire » à l'adresse suivante : Also available on the Parliamentary Internet Parlementaire at the following address: http://www.parl.gc.ca

Le Président de la Chambre des communes accorde, par la présente, l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ce document à des fins éducatives et à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé de journal. Toute reproduction de ce document à des fins commerciales ou autres nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Président.

On peut obtenir des copies supplémentaires en écrivant à : Les Éditions et Services de dépôt, TPSGC, Ottawa (Ontario) K1A 085

The Speaker of the House hereby grants permission to reproduce this document, in whole or in part, for use in schools and for other purposes such as private study, research, criticism, review or newspaper summary. Any commercial or other use or reproduction of this publication requires the express prior written authorization of the Speaker of the House of Commons.

Additional copies may be obtained from Publishing and Depository Services, PWGSC, Ottawa, ON K1A 0S5